

# *Histoire et Traditions populaires*



N° 101 Mars 2008

*Histoire et Traditions populaires*



Bulletin trimestriel publié par le Foyer Rural du Billot

14170 Montpinçon - L'Oudon

# Histoire et Traditions populaires

Bulletin trimestriel publié par le Foyer Rural du Billot  
14170 L'Oudon  
Tel / Fax : 02 31 20 62 72

Mars 2008 – n° 101 – 35<sup>e</sup> année

## **Responsables de publication formant le Conseil d'Administration de l'association :**

**Gérant** Jack **Manevrier** – **Membres** : Almir **Bellier**, Dominique **Bordeaux**, Yvon et Arlette **Bouillé**, Eric **Bourgault**, Denise **Bourgault**, , Thierry et Paule **Bricon**, Stéphanie **Bricon**, Henri **Callewaert**, José et Claude **Castel**, Florent et Mercé **Chaboissier**, Michel et Marie-France **Chanu**, Yvette **Denis**, Pierre et Brigitte **Ferrand**, Dominique **Fournier**, Jean-Pierre et Roselyne **Gallou**, Pierre et Christiane **Girard**, Jean et Marie **Godet**, Gérard et Chantal **Guillin**, Marie-Thérèse **Hugot**, Daniel et Monique **Lalizel**, Bernard et Majo **Lecerf**, Colette **Léchenault**, Claude et Michèle **Lemaître**, Christophe **Manevrier**, Jacky et Danie **Manevrier**, Michel **Nigault**, Jacqueline **Pavy**, Odile **Plékan**, Jean et Françoise **Tramblais**, François et Colette **Wèbre**.

**Abonnement simple** : 15 Euros

**Abonnement avec adhésion** à l'Association : 20 Euros . L'adhésion valable pour toute la famille est nécessaire pour participer aux activités du Foyer à cause des assurances.

Dans la région du Foyer du Billot, de nombreux bulletins sont distribués par les membres du Conseil d'Administration, en cas d'envoi par la poste il convient d'ajouter 6 Euros pour les frais d'envoi.

**Périodicité** : mars, juin, septembre, décembre. Le bulletin de juin étant généralement consacré à l'exposition annuelle.

## Sommaire mars 2008

<i>calendrier</i>		p. 4
<i>Calendrier des randonnées pédestres</i>		p. 5
<i>Espace Evanescence - L'art du vitrail</i>	<b>Florent Chaboissier</b>	p. 7
<i>L'Hôtel de Préfecture du Calvados</i>	<b>Raymond Derouet</b>	p. 9
<i>Sainte-Marie aux Anglais, saint Thibault, église et histoire locale</i>	<b>Solange et Henri Paumier</b>	p. 14
<i>Jardins savoureux</i>	<b>Montviette-Nature</b>	p. 32
<i>Notes sur les sépultures</i>	<b>S. et H. Paumier</b>	p. 38
<i>Sur les chemins dits du Paradis. Voyage à pieds de Caen au Mont Saint-Michel</i>	<b>Raymond Derouet</b>	p. 43
<i>Notes de toponymie normande Dans le cercle de Family Ou la faim justifie les moyens</i>	<b>Dominique Fournier</b>	p. 55
<i>Exposition 2008 : La forêt du Billot, son histoire, sa verrerie, sa briqueterie. La chasse et la cueillette</i>	<b>Jack Maneuvrier</b>	p. 70

## CALENDRIER

Samedi 15 mars à 14 h 30 : Réunion de préparation de l'exposition 2008  
Dimanche 16 mars : Randonnée pédestre (voir programme commun)  
Samedi 19 avril à 14 h 30 : Préparation de l'exposition

### **Dimanche 20 avril : Voyage à Caen en voitures particulières :**

Visite de la ville sous la conduite de notre ami, Raymond Derouet, membre de l'association et guide – conférencier de la ville de Caen

8 h 45 : Départ place du Billot

10 h 00 : rendez-vous sur le parking de l'Hôtel de ville

- Visite de l'Abbaye aux hommes (actuelle mairie) : salle du chapitre, escalier d'honneur, cloître, réfectoire, scriptorium, salle des gardes en extérieur.

- Château de Caen : parking dans l'enceinte, entrée face à l'université

Visite de la forteresse.

- Repas au « Café Mancel ». Restaurant réputé situé à l'intérieur du château.

Menu proposé : Pressé d'aile de raie et saumon fumé, crème d'herbes fraîches  
Cour de Rumsteck façon tournedos, sauce vigneronne

Verrine de poire en marmelade, glace vanille, chocolat chaud.

- Visite du musée de Normandie

- Abbaye aux Dames (siège du Conseil Régional)

- Eglise de la Trinité.

### **Participation :**

1<sup>ère</sup> formule : **tout compris** : 30 € repas et visites

2<sup>ème</sup> formule : **sans le repas** : 5 € possibilités de prendre un repas à proximité du château ou de pique-niquer.

**Inscription : Impérativement avant le 10 avril** (à cause des repas) à l'aide du bulletin joint.

Tous les samedis de mai à 14 h 30 : préparation de l'exposition

Dimanche 1er juin : Voyage en car à Valognes (programme et inscription au mois de Mai).

Samedi 14 juin à 16 h 00 : Inauguration de l'exposition « La forêt du Billot ». Tous nos adhérents y sont cordialement invités.

Du 15 juin au 28 septembre : Tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf le mardi sur rendez-vous) Visite de l'exposition.

Dimanche 10 août : Forum de l'archéologie et des traditions populaires

Dimanche 31 août : Journée manoirs

Samedi 27 septembre : Certificat d'études

## Renseignements et inscriptions

### Histoires et Traditions Populaires

Foyer rural du Billot 14710 L'Oudon

Tél. : 02-31-20-62-72 (J.Maneuvrier) ou 02-31-86-22-76 (P.Bricon)

### Montviette Nature En Pays d'Auge

14140 Montviette

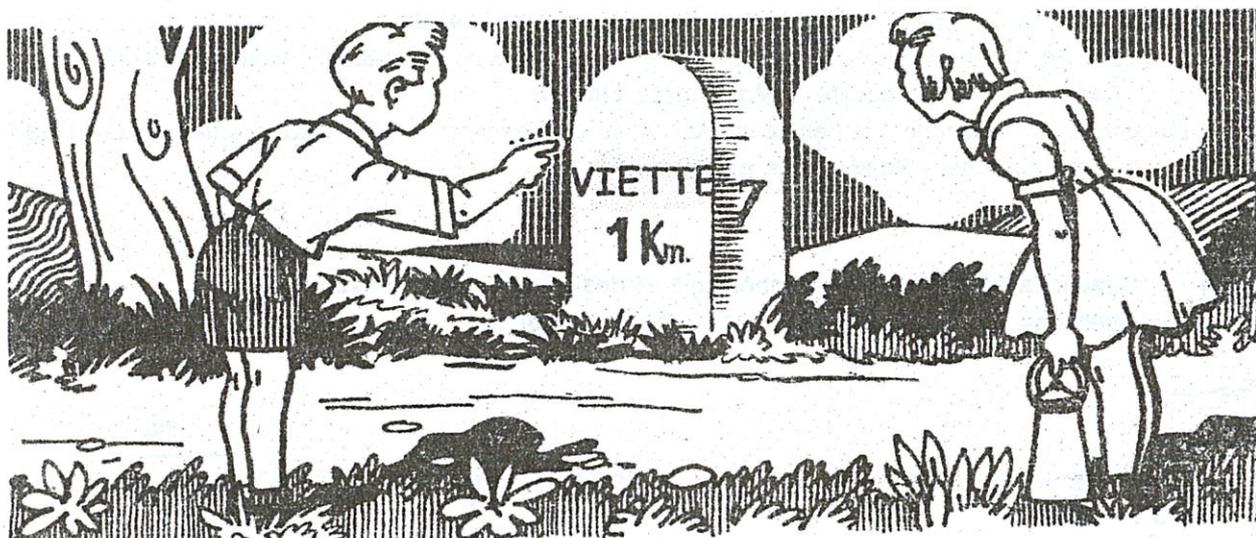
Tél. : 02-31-20-64-19 (C.Dorléans) ou 02-31-20-18-65 (animatrice)

Site : [www.patauge.org](http://www.patauge.org)

### Randonnées et Patrimoine de la Viette et de l'Oudon

Les Coutures 14140 Vieux Pont en Auge

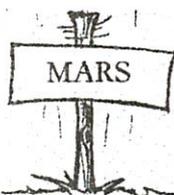
Tél. : 02-31-20-21-54 (M.Sady) ou 02-31-20-64-98 (F.Guais)



ensemble 2008

Marcher et découvrir

Randonnées Montviette Nature : 1,50 € par adulte, gratuit pour les moins de 14 ans. Les chiens ne sont pas acceptés.



**Dimanche 2** : Randonnée 8 Km à Garnetot - RDV à 14 h à la mairie de Garnetot - Randonnées & Patrimoine

**Samedi 15** : Nuit de la chouette - « Les murmures de la nuit » - Avec la présence de Gérard Bertran de l'association La dame blanche -

Réservation obligatoire - Tarif 5 € / 3€ - Montviette Nature

**Dimanche 20** : Voyage du Foyer - Découverte du patrimoine de Caen - Foyer Rural et Randonnées & Patrimoine

**Dimanche 20** : Randonnée 8 Km au Renouard - RDV à 14 h Mairie du Renouard - Comité des fêtes du Renouard

**Vendredi 25** : « Au printemps la Normandie se découvre » - Découverte des chemins creux - 14 h parking de la mairie de Montviette Tarif 1,50€/adulte - Montviette





**Jeudi 1<sup>er</sup>** : Randonnée  $\frac{1}{2}$  journée ou journée - RDV à 9 h 30 devant CMBA à Ammeville - pique-nique sur le site du Billot - Inauguration de l'abri randonneurs - **Comité des fêtes de l'Oudon**

**Samedi 3 et dimanche 4** : La Fromagère - Randonnées pédestres, cyclotourisme et VTT (programme complet à venir)

**Dimanche 18** : Randonnée 12 Km - Vallée du Laizon- Marie Joly - la Brèche au diable - RDV 14 h à l'église de Potigny - **Foyer Rural & Randonnées et Patrimoine**

**Samedi 14** : Inauguration de l'exposition du Billot : « La forêt du Billot et ses petits métiers » - **Foyer Rural**

**Dimanche 15** : Randonnée à Montviette pour la journée du Petit Patrimoine de Pays - « Les lieux de productions » - **Gratuit - Montviette Nature**

**Dimanche 29** : Randonnée commune des 3 associations sur le thème de l'exposition du Billot - RDV à 14 h au Billot - **Montviette Nature - Randonnées & Patrimoine - Foyer Rural**



**Mardi 8** : « Au son de la musique verte » - RDV à 14 h30 parking mairie de Montviette - **Tarif 1,50 € par adulte - Montviette Nature**

**Mercredi 16** : « D'arbre en arbres à Montviette » - RDV à 14 h30 parking mairie de Montviette - **Tarif 1,50 € par adulte - Montviette Nature**

**Jeudi 24** : « Suivre les animaux à la trace » - RDV à 14 h30 parking mairie de Montviette - **Tarif 1,50 € par adulte - Montviette Nature**

**Samedi 26 et Dimanche 27** : Marché à la Ferme au Manoir de Coupesarte - Après midi promenade dans les prés - chez Carole et André Michel - **Randonnées et Patrimoine**



**Dimanche 10** : Forum de l'archéologie et des savoirs faire- **Foyer Rural**

**Dimanche 31** : « journée Manoirs » - **Foyer Rural**

**Dimanche 7** : Randonnée pédestre autour de St Pierre/Dives de l'USP cyclisme - guidée par **Randonnées & Patrimoine**

**Samedi 13 et dimanche 14** : Week-end dans les marais de la Baie des Veys dans la Manche - Réservation obligatoire - **Randonnées & Patrimoine.**

**Samedi 27** : Certificat d'études au Billot - **Foyer Rural**



**Dimanche 5** : « A la découverte des champignons » - RDV à 14h parking mairie de Montviette - **Tarif 1,50 € par adulte - Montviette Nature**

**Dimanche 19** : Randonnée journée à Ménil-Hubert et Courménénil dans le Pays d'Auge ornais près de Gacé - RDV à 10 h fléchage « coteau de la Butte » entre Chambois et Gacé - **Foyer Rural et Randonnées & Patrimoine.**

**Dimanche 16** : Randonnée autour de St Germain de Montgommery - RDV à 14 h à la mairie de St Germain de Montgommery - **Foyer Rural et Randonnées & Patrimoine.**

**Dimanche 9** : « A la découverte des champignons » - RDV à 14 h parking mairie de Montviette - **Tarif 1,50 € par adulte - Montviette Nature**



**« ESPACE EVANESCENCE » Association Loi 1901  
Vous accueille dans l'atelier de VITRAIL  
De Florent Chaboissier / Maître-Verrier**

**POUR LA SENSIBILISATION A L'ART DU VITRAIL**

**« ATELIER DECOUVERTE »**

**Vous souhaitez découvrir un atelier de vitrail, son matériel, ses outils..., connaître les caractéristiques d'un vitrail selon différences époques, expérimenter la pratique des premières phases de réalisation d'un vitrail simple : coupe de verre, montage en plomb, soudure étain...**

**L'Atelier Découverte vous propose une sensibilisation à l'Art du Vitrail, sur une demi journée programmée, en règle générale, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois.**

**Si vous êtes intéressé(e) par un approfondissement, vous pourrez participer à l'Atelier Permanent prévu sur une journée, le lundi et/ou samedi (selon calendrier fixé)**

**DEUXIEME TRIMESTRE 2008 / 9h30 – 12h30**

**Inscription préalable – 6 participants minimum**

**samedi 6 avril / 3 mai / 7 juin**

**ATELIER VITRAIL « PERMANENT »**

**Vous souhaitez approfondir la pratique du vitrail, mieux en découvrir les différentes phases et techniques, réaliser un panneau simple pour vous-même, et aussi éventuellement expérimenter différentes autres approches artistiques de la transparence et du verre...**

**DEUXIEME TRIMESTRE 2008**

**Lundi 7 avril / 21 avril / 5 mai / 19 mai / 9 juin**

**Samedi 12 avril / 26 avril / 10 mai / 31 mai / 14 juin**

**POUR LES EXPOSITIONS DE PRINTEMPS ET D'ETE 2008**

**1/ Marie-Madeleine NOISEUX, artiste peintre québécoise**

**Exposition organisée dans le cadre du jumelage France / Québec / Basse Normandie**

**Dates : 18 mai au 21 juin – Ouverture du jeudi au dimanche 14h30 – 19h**

**VERNISSAGE : samedi 17 mai à partir de 17h**

**2/ Exposition « GRAINES DE VIE & VIES DE GRAINES »**

**Cf. fiche descriptive jointe**

**PAR AILLEURS**

**5<sup>ème</sup> VIDE GRENIER D'ARTISTES**

**Le 27 juillet 2008**

**Dans l'Allée des tilleuls de la Varinière**

**Une vingtaine d'artistes participants**

**POUR TOUTE INFORMATION et INSCRIPTION**

**La Varinière – 14170 NOTRE DAME DE FRESNAY –L'LOUDON**

**Téléphone 02 31 20 60 81**

**Portable 06 85 02 27 13**

**Mail : [contact@espace-evanescence.org](mailto:contact@espace-evanescence.org)**

**Sites : <http://chaboissier.free.com/>**

**<http://espace-evanescence.org>**

## **« Graines de Vie » à l'Espace Evanescence**

Quoi de plus prometteur pour ce **jeune lieu dédié aux artistes en germe ou aux talents épanouis** que le thème des Graines choisi par les maîtres du lieu, Florent et Mercedes Chaboissier pour l'exposition de l'été 2008 ? Comme l'an dernier, cette exposition accueillera des artistes aux modes d'expression divers : verre, bois, métal, terre, mosaïque, peinture, textile, photographie, etc..., artistes fédérés autour du thème commun : "**Graines de Vie, vie de graines**".

**EXPOSITION du 13 juillet au 17 août 2008**

**Ouverture du jeudi au dimanche – 14h30 à 19h**

**VERNISSAGE le samedi 12 juillet 2008 à partir de 17h.**

Espace Evanescence (Association Loi 1901)

Atelier de La Varinière

14170 / Notre-Dame de Fresnay – L'Oudon

Tél : 02 31 20 60 81 - <http://espace-evanescence.org>  
[espace.evanescence@gmail.com](mailto:espace.evanescence@gmail.com)

---

## L'Hôtel de Préfecture du Calvados

Résidence du représentant de l'Etat

Raymond Derouet

---

*Avant notre sortie à Caen le 20 avril, Raymond Derouet nous propose une visite de la préfecture cde Caen. (J.M)*

Le 12 mars 1790, l'Assemblée nationale Constituante divise la France administrative en départements, sur un plan présenté par Jacques Thouret, député de Rouen, né à Pont-l'Évêque en 1746 :

Etudes à l'Université de Caen

Avocat au barreau de Rouen, il représente cette ville aux Etats Généraux réunis à Versailles, le 5 mai 1789, puis à l'Assemblée Nationale Constituante, où il participe à l'élaboration de la Constitution de 1791 et à la rédaction de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Ce qui ne l'empêche pas d'être guillotiné en 1794, sous la Terreur.



JACQUES GUILLAUME THOURET  
DÉPUTÉ DE ROUEN  
*Ex-président de l'Assemblée Nationale  
Constituante de 1789.*

Une rue porte son nom à Pont-l'Évêque, sa ville natale, et à Rouen, un cartouche, entouré d'une sculpture de végétaux, marque sa maison, à l'angle de la rue du Gros Horloge et de la rue Jacques Thouret.

Dans le Calvados, l'administration départementale dirigée par le Conseil Général, s'installe à l'abbaye aux Hommes laissée vacante après l'expulsion des Bénédictins le 2 novembre 1790.

Le premier président du Conseil général est M. Brouard de Clermont mais le plus important pour l'histoire reste le second, Gustave Louis le Douclet de Pontécoulant, député à la Convention, dont le domaine situé près de Condé-sur-Noireau appartient au département depuis 1898, légué par la dernière descendante des Pontécoulant, décédée sans héritier.

Sa sœur, Marie Aimée, est la dernière abbesse de l'abbaye aux Dames, fermée en 1791. Dans le vestibule de l'abbaye, une peinture la représente à côté d'un tableau de Madame de Montmorency, abbesse au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le 28 pluviôse an VIII, (28 février 1800), le premier Consul de la République Napoléon Bonaparte, place à la tête de chaque département un représentant de l'Etat central, le Préfet, à côté du Conseil Général.

Les deux premiers préfets ont un passage éphémère : Jean Collet-Descotils et le général Duga.

Jean Collet-Descotils, né le 21 janvier 1740 dans une famille caennaise, a déjà l'expérience de l'Administration car il avait été secrétaire de l'Intendance de la Généralité de Caen, division administrative de l'Ancien Régime. Il est nommé préfet du Calvados le 22 pluviôse an VIII (18 mars 1800).

Le général Duga, qui avait suivi le général Bonaparte dans la campagne d'Italie, est nommé préfet le 13 fructidor an VIII (31 août 1800). Il est déjà connu dans le Calvados pour avoir commandé la 14<sup>ème</sup> division stationnée à Caen et pour avoir été député du Calvados au Conseil des Cinq-Cents. Il renonce à toutes ces fonctions pour suivre Napoléon en Egypte.

Important est le troisième préfet nommé le 11 brumaire an X (12 novembre 1801) : Charles Ambroise Caffarelli. Sur le port Caen, un quai porte son nom.

Descendant d'une famille italienne installée dans le sud-ouest de la France au temps des Médicis (XVI<sup>e</sup> siècle), la Révolution le surprend alors qu'il est chanoine à la cathédrale de Toul. Dès 1789, il abandonne son sacerdoce et sa particule nobiliaire.

En 1802, Caffarelli est chargé de fonder à Caen un lycée d'état, ouvert en 1804, qu'il installe dans l'ancienne Abbaye aux Hommes où il restera jusqu'en 1962, successivement nommé Lycée Impérial, Lycée Royal, puis Malherbe. Les services du département sont alors transférés dans l'ancien collège du Mont, situé entre le jardin de la préfecture et l'église saint Etienne le Vieux. Construit sur un plan en U, fermant la

rue de Bras, ce bâtiment est détruit partiellement par les bombardements de 1944. Il en reste une aile affectée à la présidence du Conseil Général.

Ce bâtiment est construit à l'emplacement d'une maison et jardin donnés à l'abbaye du Mont Saint Michel, d'où l'origine de son nom. Devenu collège dépendant de l'université à la fin du XVe siècle puis propriété des Jésuites au début du XVIIe siècle et remis à l'université après leur expulsion en 1762. L'église Notre dame de la Gloriette était la chapelle des Jésuites, construite dans les années 1680, se style classique.

Les services départementaux se trouvent actuellement , en grande partie, dans le bâtiment de la Reconstruction, rue Daniel Huet, le Centre Administratif Départemental.

Reste à trouver un logement pour le préfet. Caffarelli fait acheter par le département un hôtel particulier, construit dans les années 1760 pour un nommé Gosselin de Manneville. Celui-ci ayant émigré, son hôtel a été vendu comme bien national à un commerçant nommé Lhonoré qui le vend au département.

Ce bâtiment, de plan rectangulaire, occupait l'espace et approximativement le volume de l'aile actuelle dite « des bureaux » au long de la rue saint Laurent.

Mais le terrain est marécageux. La pierre de Caen, calcaire, absorbe l'humidité qui monte dans les murs. Le salpêtre s'y installe, bref, le logement du préfet est malsain !

Les 22 et 23 mai 1811, l'empereur et l'impératrice, se rendant à Cherbourg pour inaugurer de nouvelles installations sur le port, s'arrêtent à Caen. Les conditions d'hébergement à l'Hôtel de la préfecture sont si mauvaises qu'on les envoie loger en ville à l'hôtel.

Le préfet Méchin, qui a succédé à Caffarelli en 1810, en profite pour attirer l'attention de l'empereur sur la grande misère de la résidence de son représentant dans le Calvados. Napoléon débloque alors un crédit pour la construction d'un Hôtel de la Préfecture.

Un architecte est désigné : Jean Harou, surnommé « le Romain » (en face de église St Jean, la rue Jean Romain, c'est lui), parce qu'il avait séjourné longtemps à Rome, où il avait obtenu un prix d'architecture. A son nom, il avait ajouté son surnom, ce qui était flatteur en plein néoclassicisme.

Le plan, corps central et une aile, intègre l'hôtel de Manneville. Les travaux débutent en 1813 mais, à cause des revers militaires, ils sont interrompus au niveau des fondations.

Ils repartent en 1818, avec le préfet de Montlivaux. Observez les fondations en granit de Vire pou isoler les murs du sol humide. On a retenu l'expérience de l'hôtel de Manneville.

Jean Harou- Romain meurt en 1822. Il est remplacé par son fils Romain Harou-Romain, comme architecte. La sépulture de famille est encore visible au cimetière des Quatre-Nations, rue Desmoueux, au bout de l'allée principale, face à l'entrée.

Les travaux sont terminés en 1827, pour la réception de la duchesse d'Angoulême.

En 1847, on décide de détruire l'insalubre hôtel de Manneville, pour le remplacer par cette aile dite « des bureaux ». Le plan en est confié au nouvel architecte départemental Paul Véroilles, qui aligne le volume et l'esthétique sur les deux autres corps de bâtiment, conçus par Harou-Romain.

Ainsi, malgré sa construction réalisée sur plusieurs campagnes, on peut observer la parfaite homogénéité architecturale, de style néoclassique de la première moitié du 19ème siècle. La ligne horizontale domine : les bandeaux, les refends. L'étage attique, dont l'aplomb du mur est en retrait par rapport au mur inférieur. Le toit peu incliné qui lui donne un aspect écrasé, objet de nombreuses critiques négatives en son temps.

Sous la corniche, une frise court sur les murs côté cour et côté extérieur, garnie des symboles des principales activités du département, séparés par des trilyphes, héritage de la Grèce antique.

En 1855, le préfet Tonet passe commande, au nouvel architecte départemental, Léon Marcotte, du portail monumental, décoré par le sculpteur cannaï, Auguste Lechesne (à Caen, la rue Auguste Lechesne c'est lui). Mélange de Classicisme et de Romantisme. A l'avènement de la 3ème République, les aigles impériaux qui encadraient le portail, sont remplacés par les blasons de la ville préfecture et des sous-préfectures. Ces aigles sont exposés dans le hall d'accès côté rue St Laurent.

Les décors des salons sont réalisés sous la direction de Léon Marcotte, par des artistes parisiens, pour la venue de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, inaugurant le chemin de fer Paris-Caen-Cherbourg le 4 août 1858.

Le préfet Tonet, nommé en 1855, avait l'habitude de récupérer les œuvres d'art sur des constructions anciennes en démolition pour les plaquer sur façades de bâtiments publics. Ainsi une arcade gothique du 13ème siècle, visible actuellement sur la façade de l'aile restante de l'ancien collège du Mont ou des Jésuites, ancien centre administratif départemental. Cette arcade provient de l'ancien hôpital fondé en 1159, sous les Plantagenest, qui se trouvait au bout de la rue St Jean, au bord de l'Orne, jusqu'à son transfert à l'abbaye aux Dames, le 12 novembre 1823.

**LE VESTIBULE :** espace sombre, au plafond bas supporté par six colonnes doriques. Il évoque le sanctuaire dans un temple antique et intime, au visiteur, le respect dû à l'institution.

Dans une niche, le buste de Napoléon 1<sup>er</sup>, oublié dans les combles pendant longtemps, et remis à sa place récemment.

Napoléon 1<sup>er</sup> avait fait placer, dans chaque préfecture, son buste en marbre blanc, réalisé par le sculpteur italien Antoine Canova (1757-1822). Aujourd'hui on a la photo du président de la République.

**LES SALONS :** la salle de réunion, de style néo-Renaissance, et les quatre salons en enfilade, dont les décors comportent des emblèmes de la famille Bonaparte : l'aigle, l'abeille, le N de Napoléon et le E d'Eugénie, chacun dans une couronne de lauriers.

DANS LE JARDIN : un talus doit être le vestige de l'ancien bastion construit fin 16<sup>ème</sup> siècle, pour relier le mur de Bourg Le Roi à celui de l'Île St Jean. Cette fortification a enfermé dans la ville cet espace occupé par la place de la République, autrefois place Royale, urbanisé au XV<sup>ème</sup> siècle, sur un plan dirigé, le 1<sup>er</sup> du genre à Caen. Le talus a disparu vers 1850, sur l'initiative du maire BERTRAND. La terre a servi à combler le fossé d'eau sur lequel est aménagé le boulevard qui porte son nom : « boulevard Bertrand ».

Maire de Caen de 1848 à 1870, François-Gabriel BERTRAND, est appelé le Haussmann Caennais, pour avoir entrepris de grands travaux dans la ville, notamment l'assainissement par le comblement ou le recouvrement des nombreux bras de rivière (Orne et Odon) qui sillonnaient le site et étaient devenus des égouts à ciel ouvert, générateurs d'épidémies. Sa sépulture est encore visible dans le vieux cimetière St Jean, comme celle du célèbre archéologue Arcisse de Caumont (1801-1873).

En général, les départements ont installé leurs préfectures dans des hôtels particuliers, manoirs, petits châteaux existants. Seuls quatre départements possèdent un hôtel de préfecture spécialement conçu et construit pour la fonction : les Vosges, le Calvados, la Vendée et les Landes.

Raymond DEROUET

Mes sources principales :

Le livre de Pierre ADANS

Ancien secrétaire général de la Préfecture

« Essai Historique sur la Préfecture du Calvados »

Edition de 1994

## **Sainte Marie aux Anglais (14-422): Saint Thibault, église et histoire locale.**

Dans un des nombreux registres des tabellions de Saint Julien le Faucon, il y a un acte qui retient l'attention à cause de deux mentions de Saint Thibault, patron tutélaire de l'église de Sainte Marie aux Anglais. Cette appellation est surprenante, car elle ne figure dans aucune documentation. D'après les pouillés de Lisieux, cette église était connue pour être seulement, sous l'invocation de Notre Dame. Les seigneurs laïques du lieu qui se sont succédés nommaient à la cure. Parmi ceux-ci au XIVe siècle il y a eu un certain Geoffroy de Sainte Marie. Sans aucun doute, pour perpétuer leur histoire, les paroissiens avaient conservé le vocable de Saint Thibault: c'est ce que révèle le testament suivant.

### **Le testament révélateur.**

[In nominé domini amen]<sup>1</sup>.

J'ay Guillaume Du Trosne demeurant en la paroisse de Sainte Marie aux Anglais grandement incommodé en ma personne sans toutefois de ma pensée et entendement. Reconnaissant qu'il n'y a rien de plus certain que la mort, ni plus incertain que l'heure d'icelle et ne désirant partir de ce monde sans avoir disposé de si peu de biens qu'il a plu à Dieu me donner, je fais et ordonne mon testament et dernière volonté ainsi qu'il en suit.

Premièrement, je recommande mon âme à Dieu, le père très puissant, à Jésus Christ notre sauveur et médiateur, à la glorieuse Vierge Marie, à monsieur Saint Guillaume dont je porte le nom, et généralement à tous les saints et saintes du paradis, que je supplie vouloir être intercesseurs envers Dieu pour la rémission de mes péchés.

Je veux que mon corps après mon décès soit inhumé en l'église de Saint Thibault, patron tutélaire dudit lieu de Sainte Marie.

Qu'à mon intention pour la rémission de mes fautes, il soit célébré le jour de mon trépas un service de douze messes. Au bout de l'an, pareil nombre dont je laisse la charge à mes héritiers.

Je veux aussi pour accomplir les dernières volontés de feu Marie Du Vey, ma femme, laisser au sieur curé dudit lieu de Sainte Marie à perpétuité la somme de soixante et dix livres tournois de rente hypothèque à avoir et prendre sur Henry Massieu des Authieux Papion...

Il sera dit et célébré pour le repos de l'âme de la dite Du Vey, ma femme, et le repos de la mienne et des proches parents et amis, le nombre de six messes par an, au premier vendredi des six premiers mois de l'année, avec [libéra] à la fin de chacune avec le [psaume de profundis et inclina et de venis largitor]... Le sieur curé vicaire ou ses préposés feront douze commémorations aux douze fêtes principales de l'année au peuple avec un libéra qu'on dira au retour de la procession, à savoir:- le premier jour de l'an - les Rois - Purification - Rameaux - Pâques - Ascension - Pentecôte - Saint Sacrement - Saint Thibault, patron de cette église - Assomption Notre Dame - Toussaint - Noël -. Après ce [libéra], l'on dira [de profundis, l'oraison deus largitor et fidélium]...

---

<sup>1</sup> C'est une copie des parties essentielles de l'acte, dont l'orthographe est rectifiée et ponctuée dans la mesure du possible. Les mots entre crochets sont sans certitude pour l'orthographe et la signification.

Le sieur curé se fournira le pain, vin et luminaire pour la célébration de ces messes, outre ce que ci-dessus, le dit Dutrosne a délaissé à perpétuité au trésor et fabrique de la dite église de Sainte Marie, la somme de quarante sols tournois de rente à avoir et prendre tous les ans sur Thomas Drieu des Authieux Papion.

Le contrat de constitution passé devant les tabellions sera mis entre les mains du trésorier à la charge que le dit Dutrosne et ses descendants jouiront à perpétuité d'une place dans l'église du dit lieu de Sainte Marie depuis la paroi jusqu'à l'allée, dont ils sont déjà en possession devant l'autel Saint Sébastien. Laquelle place leur servira pour droit de séance et inhumation. Ils feront placer un banc si bon leur semble.

Le tout fait du consentement de noble Nicolas Legrand, écuyer, seigneur de Sainte Marie aux Anglais, Saint Maclou et autre terres, de Guillaume Forgeant, Pierre Fissot, Thomas Fissot, Jean Fleuriot, François Engueren, Michel Le Barbier, Louis Garnier, Jean Candavoine, l'ainé et plusieurs autres, lesquels ont eu la présente fieffe pour agréable, promettant la faire ratifier aux autres paroissiens absents...

Fait et passé par devant nous Jean Harel, prêtre-curé de la paroisse de Sainte Marie aux Anglais, aujourd'hui dernier jour d'avril mil six cent quarante neuf, en la présence des témoins... Le 3 septembre 1649, ce contrat est reconnu.

### **Inhumation de Guillaume Dutrosne.**

Sur le registre des baptêmes, mariages et sépultures, qui a de nombreuses lacunes, figure le mercredi premier jour de décembre 1649, l'inhumation de ...Dutrosne dans l'église de Sainte Marie aux Anglais, lequel légua par testament à la dite église 40 sols de rente...passé devant Harel prêtre-curé...Reconnu devant Poutrel et son adjoint tabellions royaux en la vicomté ...siège de Saint Pierre sur Dive.

### **Essai de justification du vocable.**

Pourquoi Saint Thibault a-t-il été choisi comme patron tutélaire: une réponse peut se trouver dans l'ouvrage « Lèpre et lépreux en Normandie »<sup>2</sup>:

« C'est en général saint Thibault de Provins qu'on honore en Normandie. Descendant des comtes de Champagne, il vécut au XIe siècle et fut atteint d'un mal « qui couvrit son corps d'ulcères » (Dom Baudot). Il était donc tout désigné à la protection des lépreux, d'autant que, mort en 1066, il fut canonisé rapidement, les uns disent par Alexandre II, donc avant 1073, d'autres par Alexandre III, donc au plus tard en 1181, c'est à dire à l'époque des dédicaces des chapelles de léproseries. Malgré cela, saint Thibault est rarement rencontré dans le sanctoral des maladreries normandes ».

En tenant compte, d'une part, de l'existence d'une léproserie ou maladrerie sur le territoire de Sainte Marie aux Anglais<sup>3</sup> et d'autre part la date de l'édification de l'église qui se situe selon M. Louis Régner<sup>4</sup> entre 1160 et 1180: on peut supposer que cette église paroissiale desservait aussi la léproserie. En ce temps là, généralement, cette fonction était assurée par une chapelle.

---

<sup>2</sup> Cahiers de Léopold Delisle t. XLVI - 1997, fasc. 1-2.

<sup>3</sup> Camille Asse: En Pays d'Auge - Saint Julien-le-Faucon et ses environs, 1981, imprimerie Bescond Saint Pierre sur Dives avec la collaboration de M. Lemesle, imprimeur à Saint Julien-le-Faucon (14).

<sup>4</sup> L'église de Sainte Marie-aux-Anglais paru dans BSAN t. XXVII - 1909, p 41 à 68.

L'exemple le plus proche, semble-t-il, se situait à Trun (Orne, ch. l. de c.).

« La butte Saint Thibault qui est sur la route de Chambois avant d'arriver à Magny. Il y avait là, une petite chapelle dédiée à Saint Théobald et une maladrerie. C'était l'enclos où habitaient les lépreux. Au Moyen-Age, la lèpre était tellement répandue qu'il y avait une maladrerie dans tous les villages importants. Les lépreux venaient mendier, et prévenaient de leur approche en agitant une clochette ou une crécelle. On déposait un quignon de pain et on s'éloignait jusqu'à ce que le lépreux fut parti.

La maladrerie disparut au 16<sup>e</sup> siècle, et tous les lépreux furent rassemblés à Exmes<sup>5</sup>.

### **Les autres Saint Thibault.**

En plus de ce Saint Thibault que l'on trouve dans le patronage des maladreries et léproseries, il y en a deux autres: l'évêque de Vienne qui vivait aussi au XI<sup>e</sup> siècle et l'abbé des Vaux-de-Cernay, mort en 1247. De ce dernier on rapporte qu'étant novice il avait envoyé à ses parents un pain qu'on lui avait donné par charité: le père et la mère ayant appris la vie édifiante de leur fils, en rendirent grâce à Dieu, reçurent le pain comme un grand présent et en firent manger à plusieurs malades des fièvres qui furent tous guéris<sup>6</sup>. Aujourd'hui il est invoqué dans le canton de Cambremer à Beuvron-en-Auge, dans l'ancienne église paroissiale de Clermont qui renferme sa statue et un tableau le représentant. Il guérirait les ulcères et les « maladies tremblantes »<sup>7</sup>.

Sur la carte de l'Archidiaconé d'Auge et exemption de Bayeux d'après Danville (1727) à proximité de l'église de Clermont est écrit Saint Thibault. A coté il y a un petit signe qui pourrait être soit un chapelle ou bien c'est tout simplement la fontaine, à présent inaccessible, où les pèlerins venaient jadis.

Il y a un autre Saint Thibault dans le canton de Bourguébus. Il fait partie du vocable de l'église paroissiale d'Airan qui remonte en partie à la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle comme à Sainte Marie aux Anglais. Cette mention de la fin du XVII<sup>e</sup> le prouve: « Ici est le registre de Me Jean Pellerin, prêtre-curé de l'église paroissiale de Saint Germain et Saint Thibault... »<sup>8</sup>.

### **L'église.**

A. de Caumont<sup>9</sup> a été le premier à attirer l'attention des archéologues sur les caractéristiques de cette église, ce qui lui a valu d'être inscrit vers 1850 sur la liste des monuments historiques. Malheureusement, après la révision opérée en 1889, elle est retirée de cette liste. C'est grâce aux efforts des archéologues et surtout à la générosité du principal propriétaire de la commune, M. de la Porte, que l'édifice par des mesures de sauvegarde a pu être conservé tant bien que mal jusqu'en 1908. Depuis il a été judicieusement restauré plusieurs fois.

Située au milieu des herbages, dans le frais vallon de la Viette, non loin de l'ancien manoir seigneurial, dont on aperçoit à travers les arbres le haut corps de logis et la mince tourelle, l'église de Sainte Marie aux Anglais paraît orientée du sud-est au nord-ouest. Elle se compose

---

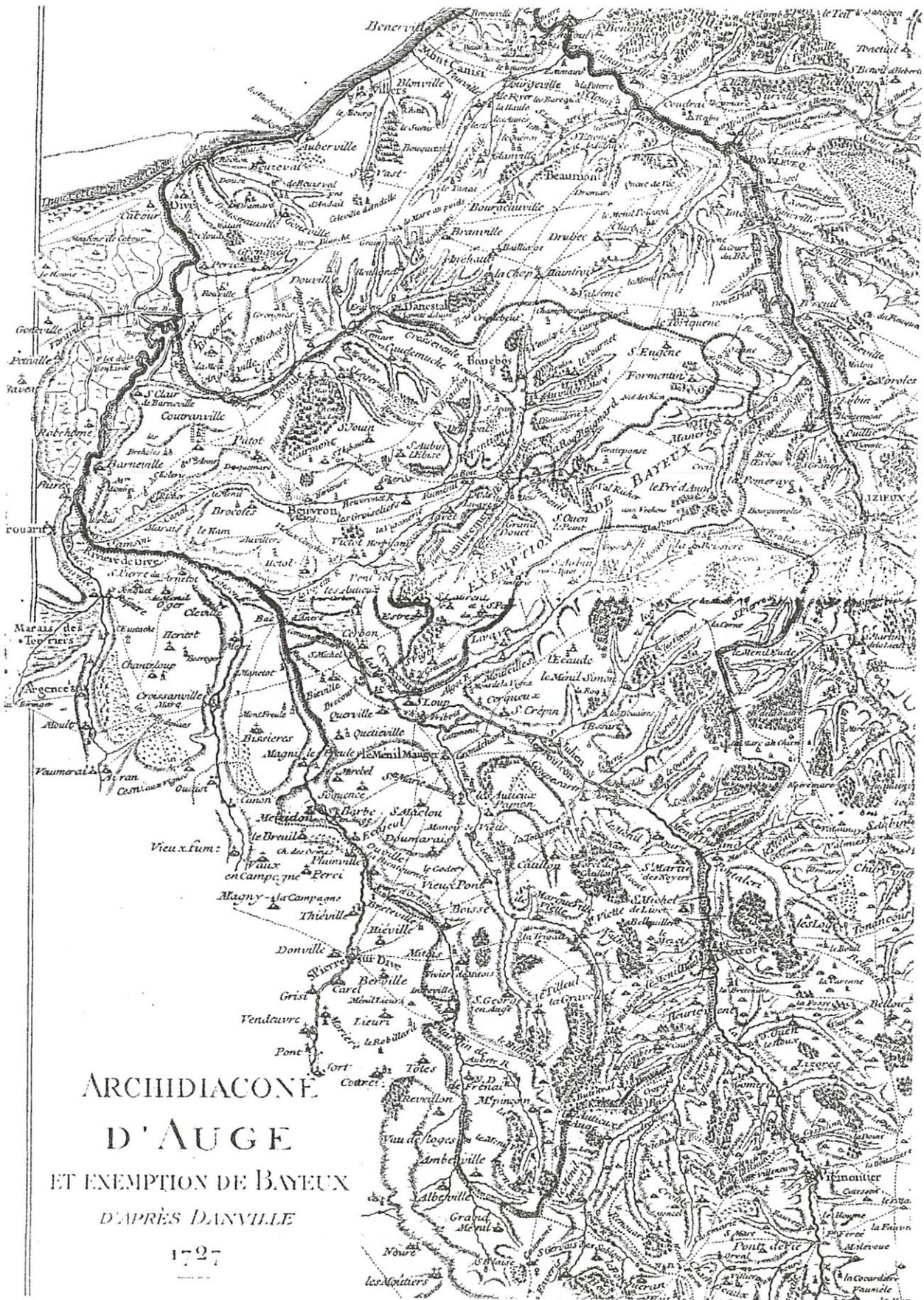
<sup>5</sup> R. Bonnet de la Tour: L'Hospice et le bourg de Trun, 1968, La Ferté-Macé (61). Les dotations de cette maladrerie furent attribuées, par la suite, à l'Hospice de Trun.

<sup>6</sup> Le Pays d'Argentan n°1 - mars 1958 - référence incomplète: c'est probablement extrait de « Les Saints guérisseurs de Xavier Rousseau ».

<sup>7</sup> Hippolyte Gancel: Les Saints qui guérissent en Normandie, édition Ouest France 1998.

<sup>8</sup> A.D. 14 Airan E suppl. 128, p 72.

<sup>9</sup> Statistique monumentale du Calvados t. V, 1867, p. 492-500.



très simplement de deux corps rectangulaires, un chœur et une nef, inégaux dans toutes leurs dimensions. A l'époque romane, comme pendant la période gothique, et dans la province normande aussi bien qu'ailleurs, ce plan fut celui des églises rurales les plus modestes.

La longueur totale du monument, à l'intérieur, est de 23,40 m, dont 13,95 m, pour la nef et 9,45 m pour le chœur. La largeur, de 4,58 m au chœur, atteint 6,18 m à la nef. On remarque au premier coup d'œil le soin qui a présidé à la construction, faite d'un seul jet, en pierre de taille de la plaine de Caen. Les parements font honneur, par leur bonne exécution, aux tailleurs de pierre normands, dont l'habileté est remarquable.

Le mur de façade de la nef occidentale, muni de contreforts plats, présente une porte romane dont l'archivolte est ornée de zigzags multiples. Au-dessus, trois fenêtres cintrées, sans colonnes ni moulures, occupent la partie haute de cette façade.

Dans le mur latéral du nord qui fait face à l'ancien manoir et qui se trouve du côté du chemin, existe une porte très élégante, dont l'archivolte porte des tores conduits en zigzags et dessinant des losanges. Sur les pierres qui forment le tympan de cette entrée il y a une inscription en caractères gothiques.

Du côté sud, on a refait deux fenêtres vers la fin du XVe siècle: l'une dans la nef, l'autre dans le chœur. Ce dernier offre, une porte cintrée sans moulures, sauf pourtant la pierre formant la clef de la voûte sur laquelle on voit une espèce de palmette perlée.

Tous les murs gouttereaux ont aussi des contreforts. Des fenêtres de petites dimensions toutes percées au même niveau dans la partie supérieure de ces murs subsistent. Leur largeur varie entre 22 et 28 centimètres. A l'intérieur, au dessus d'un glacis qui vient sur un cordon torique, elles sont fortement ébrasées et à plein cintre.

La toiture est à deux versants, dont la pente est légèrement supérieure à 45°. Les pignons qui sont en pierre de taille, avec larmiers, sont apparents. Ils sont plus hauts que cette toiture et suivent sa pente. La couverture est en tuiles plates. Elle repose dans les parties basses sur des corniches en pierre soutenues par des modillons agrémentés de divers sujets. Les chevrons se voient de l'extérieur du bâtiment, ce qui n'est pas conforme à une construction du XIIe siècle. Au faitage de cette toiture, sur la nef, près du chœur, il y a un fin clocher couvert en ardoises.

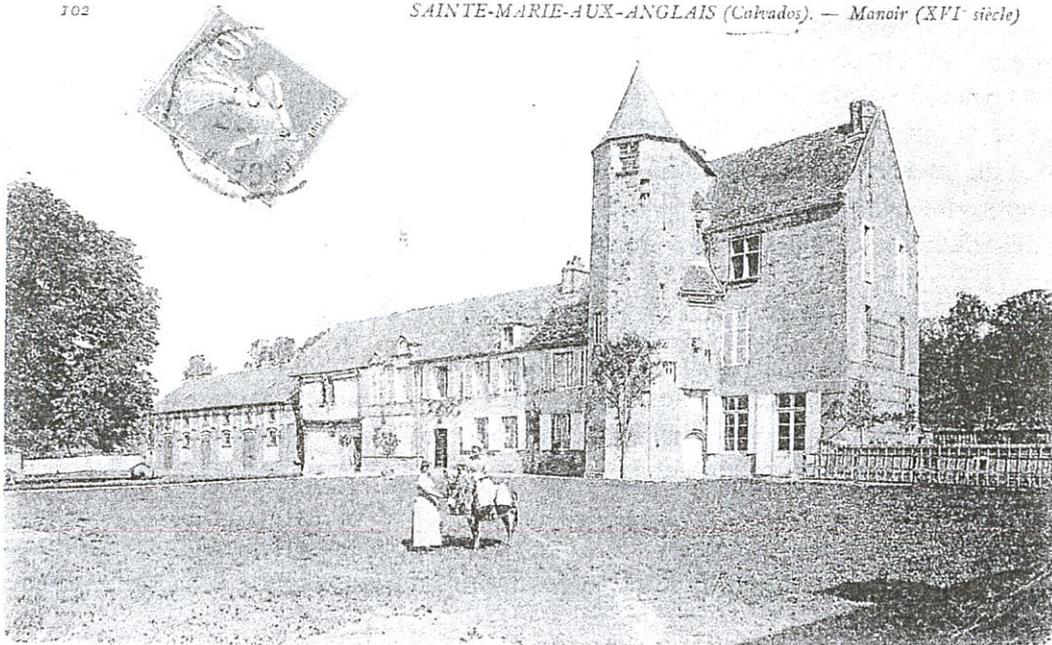
L'intérieur de l'église présente plusieurs genres d'intérêts.

D'abord, les chapiteaux des colonnes ont tous une forme élégante et une décoration végétale annonçant le XIIe siècle; le tailloir qui les surmonte est, dans le chœur, orné d'une frette élégante en zigzags. Le plafond de la nef en merrain est voûté. Celui du chœur qui est en pierre avec deux travées est également voûté. L'arcade entre le chœur et la nef est en arc brisé et dénote, comme les chapiteaux, l'époque de transition.

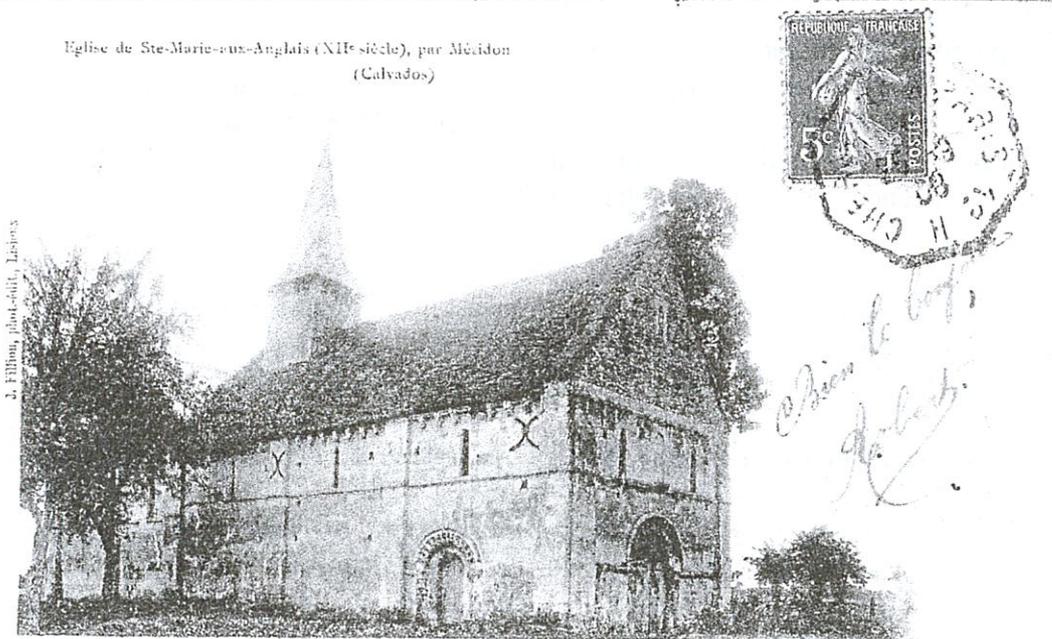
Les fresques qui décoraient les murs attirent à juste titre l'attention de l'observateur; elles ont été, comme partout, couvertes d'une épaisse couche de chaux étendue par un barbouilleur de village, dont le pinceau paraît avoir été un balai; mais quelques parties de cet enduit sont détachées; d'autres ont été enlevées par des curieux, et l'on a pu reconnaître que toute l'église était peinte à la détrempe et présentait une suite de sujets. Les couleurs dominantes de ces figures sont, d'abord le rouge d'ocre, puis le jaune; le bleu se voit aussi dans quelques parties. Ce qui m'a paru remarquable, c'est la simplicité du travail qui ne consiste guère, pour quelques personnages, que dans une esquisse, et qui pourtant produit un certain effet<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> C'est A. de Caumont qui fait cette description.



Eglise de Ste-Marie-aux-Anglais (XII<sup>e</sup> siècle), par Méridon (Calvados)



J. Filbin, photo-artist, Lisieux

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
5<sup>c</sup>  
POSTES  
MÉRIDON  
1887

Bien le bon  
de l'abbé

Depuis le début du XXe siècle de nombreuses restaurations y ont été faites. Une des meilleures descriptions que l'on peut avoir de ces fresques est faite par Mr Lucien Musset dans la « Normandie Romane »<sup>11</sup>.

Il y a deux statues tumulaires dans le chœur. Elles se trouvent du côté de l'évangile, sous deux arcades qui semblent avoir été pratiquées après coup dans l'épaisseur du mur,. Celle du côté ouest représente un guerrier qui mesure 2,04 m. Celle à l'est, de 1,93 m, est une femme, sans doute l'épouse du guerrier. Dans ces relevés les animaux accroupis sur lesquels s'appuient les pieds des gisants sont compris.

Cette église désaffectée est l'une des plus intéressantes à visiter en Pays d'Auge.

### **Histoire locale.**

Au cours de recherches en Pays d'Auge, sur des sujets bien précis: moulins, tuileries, fromageries, etc., des renseignements les plus divers ont été notés. Aujourd'hui ceux qui conviennent sont exposés chronologiquement, avec référence des sources, et si nécessaire, quelques explications pour être compréhensibles:

**1497.** Rôle de fouage de Sainte Marie aux Anglais, vicomté de Falaise, sergenterie de Saint Pierre sur Dive: 9 feux. - 3 exempts (un homme de Grammont, un sergent, le meunier du sieur du lieu). - 17 pauvres<sup>12</sup>.

**1544.** Jean de Drosay, savant jurisconsulte à Caen, publia une grammaire hébraïque, grecque, latine et française. Il était seigneur de Sainte Marie aux Anglais<sup>13</sup>.

**1566.** Le 25 septembre, a été baptisé par Me Jehan Noë, ministre de l'église de Sainte-Marie-aux-Englois, au prêche qu'il a fait au tripot à blé de cette ville de Caen, la fille de Me Claude Buysson, écuyer, docteur aux droits et sieur de Corson et de Marie Le Sueur, sa femme, du quartier de Saint Pierre, laquelle a été présentée par Honorable Homme Me Jaspar Le Marchant, écuyer, licencié aux lois postulant en la Cour du Parlement de Rouen qui l'a nommée Marie<sup>14</sup>.

**1581.** Le 20 janvier, adjudication pour les réparations à faire au manoir de Sainte Marie aux Anglais, sur l'étable aux bœufs, au moulin à blé et plusieurs maisons appartenant aux enfants mineurs de feu Gabriel Drosay<sup>15</sup>.

**1639.** Le 3 mars, décès de Pierre de Drosay, en son vivant seigneur et patron de cette paroisse. Il est inhumé dans l'église le 4 de ce mois.

Le 12 août, Nicolas Le Grand, écuyer, sieur de la Motte et de ... demeurant en la paroisse de Quetteville, vicomté de Pont-Audemer, tuteur des enfants mineurs de feu Pierre de Drosay reconnaît le contrat de mariage de: Gaspard de Quatre-Puits, écuyer, sieur de Saint Martin,

---

<sup>11</sup> Basse Normandie 2<sup>e</sup> édition MCMLXXV, Zodiaque, la nuit des temps.

<sup>12</sup> Cahiers Léopold Delisle. t. XXV- 1976 - . Les rôles de fouage sont établis pour le paiement d'un impôt par feu. Grammont ou Grandmont: ordre religieux vivant dans la solitude et la pauvreté une vie de prière, de travaux manuels et de bienfaisance.

<sup>13</sup> Dictionnaire alphabétique, topographique, archéologique, et historique du dépt. Du Calvados. 1853.

<sup>14</sup> The Protestant Church at Caen. Vol.1, édité -1907- by C. E. Lart - . Depuis la guerre de 1562, la religion nouvelle, c'est à dire le protestantisme avait donc remplacé temporairement, le catholicisme à Sainte Marie aux Anglais. Il paraît qu'à partir de 1568, les églises catholiques commençaient à reprendre leur culte, comme avant.

<sup>15</sup> Acte de justice pour autoriser le tuteur à faire des travaux d'entretien.

héritier de feu Jean de Quatre-Puits, seigneur et patron du dit lieu et de Demoiselle Magdeleine de Collibeuf d'une part, avec Demoiselle Jacqueline de Drosey, fille de feu Jean vivant écuyer seigneur et patron de Sainte Marie et de Saint Maclou et de Demoiselle Catherine de Coursy. Dotation de 3.000 livres promise par Pierre de Drosey...(cité ci-dessus).

**1652.** Le 26 juillet, au manoir sieurial des Authieux Papion est cité Nicolas Le Grand, chevalier seigneur de Sainte Marie aux Anglais, Saint Maclou, Hébertôt...

**1661.** Selon Mr Henri Pellerin, dans son étude « Le château de Sainte Marie-aux-Anglais »<sup>16</sup>, Pierre de Drosay, cité ci-devant, eut une fille unique, Madeleine, qui épousa César Auguste de Mathan, chevalier, seigneur de Vains, de Pierrefitte-en-Cinglais, du Tilleul et de Sainte Honorine-la-Ducy. Après le décès de son époux en 1694, Madeleine de Drosay, venait faire des séjours dans son château de Sainte Marie. Le 14 juin 1694, elle nomme l'Abbé Accard, curé de Sainte Marie aux Anglais.

**1690-1701.** Dénombrement de la population du royaume: Sainte Marie aux Anglais: total des mariages: 17; baptêmes: 49; sépultures: 32.

En 1693 il y a 120 âmes. En 1709 il y a 42 feux; en 1712: 47; en 1713: 44<sup>17</sup>.

**1712.** Le 9 juin fut visitée l'église de Notre Dame aux Anglais par Mr Moulin, archidiacre d'Auge, qui n'a pu y trouver un nombre suffisant de paroissiens<sup>18</sup>.

**1712.** Le 1<sup>er</sup> octobre Madeleine de Drosay était morte. Avec elle, disparaît le nom de Drosay seigneurs de Sainte Marie aux Anglais depuis la guerre de Cent ans. C'est son fils aîné, Jean-Joseph de Mathan, qui hérita des fiefs de Sainte Marie et de Saint Maclou.

**1781.** Pierre Claude René Henri de Mathan, dit le comte de Mathan, vend le château et tous les fiefs qu'il avait eu par héritage venant de son arrière grand-mère. L'acquéreur est Messire Esprit Louis Godeffroy. Il n'est pas normand et il habitait Saint-Dié, en Lorraine. En 1784, il nomme un curé de Sainte Marie aux Anglais en qualité de seigneur-patron.

**1837.** Le 21 mai, vu que certaines communes n'ont pas un nombre suffisant d'habitants et après avoir refusé plusieurs fois un regroupement, il y a une décision administrative. Elle réunit en une seule commune appelée Sainte Marie aux Anglais, trois communes adjacentes: Sainte Marie, le Doux Marais et Saint Maclou avec chef lieu au Doux Marais.

Le nombre d'habitants qui était en 1820 de 131, passe en 1861 à 229 et en 1911 à 296. Cet accroissement est dû au logement sur place des employés des fromageries

### **Enquêtes économiques.**

Enquête de l'An III sur les animaux ruraux, il y a une observation intéressante: « Le canton de Mézidon consiste en pâturages: il est propre à engraisser des bœufs et autres bestiaux...En général, les habitants y sont à leur aise ». Dans cette enquête, pour l'ensemble du district de Lisieux, il ressort que pour les bêtes à cornes, il y a 5.911 bœufs; 9.368 vaches; 671 taureaux;

---

<sup>16</sup> Revue « Le pays d'Auge » Août 1970, p 5 à 14. Il y a une suite d'annoncée...

<sup>17</sup> Nouveau dénombrement du royaume par généralités, élections et paroisses. Chapitre élection de Falaise.

<sup>18</sup> A.D.14 - 46 E dépôt 48 - Communiqué par Mr Poulain en 1997 .

2.760 génisses et 2.644 veaux<sup>19</sup>. Par ces chiffres on peut donc dire que l'embouche c'est à dire l'engraissement des bœufs provenant hors région, n'est pas encore pratiquée d'une façon intensive. A cette époque, la terre utilisée pour une ferme est en moyenne à 60% d'herbage et à 40% en labour. A partir de 1856 ce pourcentage change, en 1872 il y a 70% d'herbage et 30% de labour. En 1901, la mise en herbe est presque complète car elle atteint 96%<sup>20</sup>.

- Gabriel Désert, dans - Les paysans du Calvados - à parfaitement analysé les facteurs qui ont favorisé la mise en herbe: le développement de la production céréalière départementale qui éloigne la crainte de la famine, l'amélioration des voies de communication qui rend plus facile l'approvisionnement des zones déficitaires, le dépeuplement des campagnes, entendez la diminution de l'effectif des journaliers et des domestiques, enfin, au moins à partir de 1870, le mouvement des prix agricoles qui favorise les produits de l'élevage au détriment des céréales. Bref, l'herbe progresse, le bœuf recule. Les Augerons ont changé leur fusil d'épaule, au bœuf ils ont partiellement subsisté la vache à lait...

Pour 1840, G. Désert estime que l'engraissement des bœufs permet de dégager un revenu de 150 F à l'hectare, l'élevage des vaches laitières permettant un revenu de 100 F. En 1872, on est passé à 225 et 211 F. La vache procure un revenu presque identique à celui des bœufs. En 1902, le revenu de l'embouche recule à 211 F, celui du lait monte à 247 F. Le succès du Livarot, du Camembert et du Pont-l'Évêque n'y est pas pour rien<sup>21</sup>...

L'évolution de ces pourcentages d'herbage et labour qui est particulièrement valable pour les vallées du Pays d'Auge, répond à la demande des produits de l'élevage et à l'augmentation des prix. Grosso-modo de 1848 à 1877, elle est de 81% pour le bœuf, 66% pour le veau, 69% pour le mouton et 56% pour le porc.

Pour les produits laitiers entre 1850 et 1880, les prix s'élèvent à 91% et de 88% pour le fromage. Dans la même période, les fermages sont aussi en hausse de 82%.

Il n'est donc pas étonnant que dans cette escalade des prix, les producteurs et les commerçants avisés réalisent des profits remarquables. C'est le cas d'Auguste Lepetit (1841-1909), qui en tant que marchand de beurre, fromages, volailles, et œufs, va être un exemple typique de réussite. Il débute cette activité vers 1860 et épouse en 1872 Léontine Brée (1851-1929). A eux deux, ils créent aussitôt le premier établissement Lepetit, à Saint Pierre sur Dives route de Thiéville. Les affaires sont tellement bonnes qu'ils achètent, en 1875, l'ancien presbytère de Donville, boulevard Collas, en face de la gare du chemin de fer, à Saint Pierre Sur Dives. C'est le début d'une longue histoire qui va durer plus d'un siècle...

## **Fromageries.**

**1876.** Camembert expédié, pour cette année, à la gare de Mesnil Mauger par Clémence à Sainte Marie aux Anglais, 8.279 kilos par petite vitesse et 538 kilos par grande vitesse<sup>22</sup>.

---

<sup>19</sup> Octave Festy: Les animaux ruraux en l'an III. Paris 1961.

<sup>20</sup> S. et H. Paumier: Herbages, labours et animaux depuis 274 ans à Hiéville paru dans H.T.P. Foyer rural le Billot, n° spécial de l'exposition: l'élevage en Pays d'Auge - n° 25 - mars 1989.

<sup>21</sup> B. Garnier: L'élevage Augeron du XVIe au XIXe siècle, mise en perspective. Paru dans H.T.P. n°25. Les citations de l'ouvrage de Gabriel Désert proviennent sans doute de: Les paysans du Calvados 1815 - 1895, 3 vol., Lille, service de reprographie des thèses, 1975.

<sup>22</sup> Morière Jules « De l'industrie fromagère dans le département du Calvados. Annuaire Normand de 1878.



**1885.** Fondation de la fromagerie Lepetit de Saint Maclou à Sainte Marie aux Anglais. Selon M. Lepetit [descendant de Auguste Lepetit]: achat de la ferme de Saint Maclou où l'on fabrique quelques centaines de camembert par jour<sup>23</sup>.

**1891.** Dans le compte rendu de la session tenue à Saint Pierre sur Dives par les membres de l'Association Normande, il y a la description de la propriété de M. Auguste Lepetit, à Saint Maclou. Son contenu, qui ne peut être mis en doute, est surprenant...

M. Lepetit a installé son commerce de beurre à Saint Pierre sur Dives en 1878; homme actif et vigilant, il ne tarda pas à donner une grande extension à son industrie, sa persévérance lui donna de beaux résultats en peu d'années, il achetait en 1884 la propriété et le château de Saint Maclou pour la somme de 110.000 fr. Cette terre, d'une contenance de 90 hectares, était en non valeur. Louée 2.800 fr. , les impôts s'élevaient à pareille somme.

Cette propriété n'était pas bonne, le sous-sol est argileux. M. Lepetit n'a pas hésité à réparer tous les dégâts occasionnés par un trop long abandon; Il y a importé de suite pour 36.000 fr. de fumiers achetés à Caen, avec leurs frais de transport et de répartition, lui sont revenus à 72.000 fr. Il a fait enclore de fossés et de haies toutes les pièces qui n'en avaient plu. Il a fait de grandes levées de terre meublées avec de la chaux; Il a fait drainer 5 hectares et a converti en herbe tout le labour. On peut dire aujourd'hui que la propriété est complètement métamorphosée; elle nourrit 40 vaches à lait, 30 veaux de 1 à 2 ans, 22 chevaux et 300 porcs.

Là ne se sont pas arrêtés les frais de M. Lepetit; Il a fait construire et aménager tous les anciens bâtiments, même le château, pour l'installation d'une belle fabrique de beurre et de fromages. L'eau manquait, un puits a été foré à une profondeur de 118 mètres. Une pompe mue par une machine à vapeur de la force de 18 chevaux, distribue en deux heures la quantité d'eau suffisante pour la journée. La machine fait fonctionner deux écrémeuses centrifuges, un malaxeur et un concasseur.

Chaque jour, il entre dans l'usine 11.000 litres de lait, sept voitures en font le transport matin et soir. Tous les jours, il est fait 400 kilogrammes de beurre, 1.000 fromages de Pont-l'Evêque, 500 de Livarot, 3.000 de Camembert; on commence aussi à fabriquer le Neufchâtel. Quarante personnes, hommes et femmes, sont nourries et couchées dans l'établissement. M. Lepetit a installé un téléphone qui met en communication son usine de Saint Maclou avec son établissement de Saint Pierre.

La direction de cette importante fabrique est confiée à M. et Mme Bonnetot au service de M. Lepetit depuis huit ans; ils remplissent avec zèle et intelligence la mission qui leur est confiée, la femme dirige l'intérieur, le mari s'occupe du dehors. La Commission demande une récompense pour ce ménage.

La Commission a accordé à l'unanimité la coupe d'honneur à M. Auguste Lepetit.

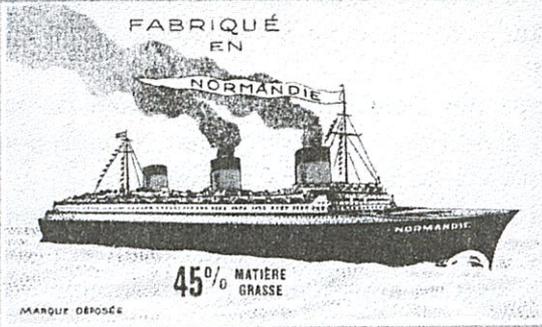
**1914.** Lors de la visite guidée par M. Henry Lepetit de la fromagerie de Saint Maclou pour la Revue illustrée du Calvados, voici quelques notes tirées du compte rendu de M. V. Lefort: Saint Maclou, pour être le plus important élément, n'est cependant qu'une partie du vaste ensemble des établissements Lepetit qui comprennent à côté des usines de Saint Maclou,

---

<sup>23</sup> Renseignements recueillis par Mme Jacqueline Martin.

**LE CARRÉ NORMAND**

FABRIQUÉ EN NORMANDIE



45% MATIÈRE GRASSE

MARQUE DÉPOSÉE

• DOMAINE DU MANOIR •  
 • SAINTE-MARIE-AUX-ANGLAIS •  
 par MESNIL-MAUGER (Calvados)

**PONT L'ÉVÊQUE**

NORMANDIE

Le Fermier

DU PAYS D'AUGE

VICOMTE D'AUGE

50% MAT. GRAS.

FRANCE

Les Ecussons Normands

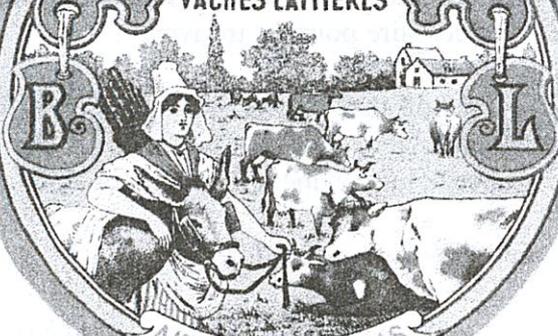
BARENNE S<sup>te</sup> MARIE-AUX-ANGLAIS

L. FOYER - S<sup>te</sup> MARIE-AUX-ANGLAIS  
 CALVADOS - FRANCE

**CAMBERT**

EXTRA DOUBLE CRÈME

AUX VACHES LAITIÈRES



MONOGRAMS: B, L

AU DOUX MARAIS

**CAMBERT DE LA VALLÉE D'AUGE**



L.A. L.B.

**CAMBERT FABRIQUÉ EN NORMANDIE**

MON SURCHOIX

**P. BUSNEL**

S<sup>te</sup> MARIE-AUX-ANGLAIS

PAR MESNIL-MAUGER

CALVADOS

SYNDICAT DES FABRICANTS

DU VÉRITABLE CAMBERT DE NORMANDIE

**DEMI PONT-L'ÉVÊQUE**

FABRIQUÉ DANS LE PAYS D'AUGE

45% MATIÈRE GRASSE

FERMIER

**LOUIS FOYER**

DOMAINE DU MANOIR

S<sup>te</sup> MARIE-AUX-ANGLAIS

par MESNIL-MAUGER (Calvados)

Bretteville-sur-Dives, Falaise, où l'on fabrique le Camembert, et du Poiré-sur-Veilluire (Vendée), spécialisée dans la production du Brie et du Hollande, des exploitations agricoles représentant une superficie de 550 hectares dont 220 en labour.

Les fermes de Sainte Marie-aux-Anglais, La Chapelle, Vieux Pont, Percy-Plainville, Ouville, Ecajeul, Bretteville, Thiéville, Donville, Bel-Air et Falaise, comportent un « mobilier » de 150 chevaux, 400 à 500 bêtes à cornes et parfois jusqu'à 2.000 porcs à l'engraissement, sans comprendre dans ce nombre l'élevage de la Chapelle.

La fromagerie de Saint Maclou reçoit chaque jour des particuliers 15.000 litres de lait auxquels viennent s'ajouter les 1.600 litres de la production de fermes que nous venons d'énumérer. Ce ramassage assure la production journalière de 7 à 8.000 Camemberts.

Cet établissement occupe 85 à 90 ouvriers. Tout cet important personnel est nourri et couché. Les garçons occupent un corps de logement où des chambres avec lit individuel leur sont réservées par groupe de 5 à 6. Chaque ménage dispose d'un appartement dans une autre aile de l'usine. Il n'est pas employé de jeunes filles.

Le réfectoire et les cuisines occupent tout le rez-de-chaussée d'une élégante villa dont le premier étage est réservé aux appartements de M. et M. Bonnetot, directeur et maîtresse de fabrication.

**1918.** Enquête sur la situation des industries dans le département du Calvados<sup>24</sup>. Les fromageries affiliées au Syndicat des fabricants du véritable Camembert à Sainte Marie sont celles de:

- Mr Robert Busnel - Mme Auguste Lepetit et ses fils - Mr Aldonce Serey - Mme E. Vallée - (il y en a aussi des fromageries qui ne sont pas affiliés à ce Syndicat et qui fabriquent d'autres sortes de fromages. La consultation des patentes serait nécessaire pour les trouver)<sup>25</sup>.

**1928.** Selon M. F. Mackiewicz<sup>26</sup>: La firme Lepetit possédait, dans ses exploitations, plus de 1.000 bovins; les plus belles laitières étaient inscrites au « Herd-book » Normand. La vache « Narbonne » était classée « la meilleure laitière de France », tandis que « Serpentine » donnait en 24 heures, 31,5 kg de lait et 1,524 kg de beurre!

La ferme modèle de Saint Maclou était un haut lieu de l'élevage normand.

**1930** et années suivantes. Madame Lucie Foyer, au domaine du manoir, utilise sa production laitière pour fabriquer Pont-l'Evêque et Carré Normand fermiers. Voir l'étiquette du « paquebot Normandie » et la carte postale du manoir avec en évidence les hâloirs et l'âne bête pour la traite des vaches...

Louis Foyer continue la production de sa mère. Les étiquettes « Les écussons Normands » sont des témoignages éloquents.

Cette fromagerie artisanale a cessé ses activités en 1962 ou 1963 à cause paraît-il de la prolifération intempestive de « poils de chat ». Cette pollution se manifestait sur la croûte des fromages par des taches noires d'où partaient une profusion des filaments gris foncés. Dans les hâloirs, ces poils de chat étaient si long que parfois ils remontaient à travers les étages des clayettes sur lesquelles reposaient à chant les Pont-l'Evêque et Carré Normand. Pour récupérer

---

<sup>24</sup> Scheikevitch, Antoine - Enquête publiée par H. Delesques, Caen, 1918.

<sup>25</sup> Ce genre de recherche est difficile car elle nécessite beaucoup de temps et de nombreux voyages coûteux à Caen aux A.D. C'est un investissement valable pour un historien ou un étudiant pour être diplômé.

<sup>26</sup> Fromages et Fromagers de Normandie. Edition Christine Bonneton. Corlet 14110 Condé sur Noireau (14).

# FROMAGERIES DE LA VALLÉE D'AUGE

FABRIQUES DE CAMEMBERTS

SAINT-MACLOU    Télép. 5 MESNIL-MAUGER  
 CLÉVILLE        Télép. 5 MÈRY-CORBON CALVADOS  
 FALAISE            Télép. 33 FALAISE

DÉPÔT DE NANTERRE: 66 & 68, Rue des Fontenelles. Tél. Longchamps 03.75

PARIS - LONDRES - NEW-YORK

## AUGUSTE LEPETIT & SES FILS

MAISON FONDÉE EN 1872

### HENRI LEPETIT

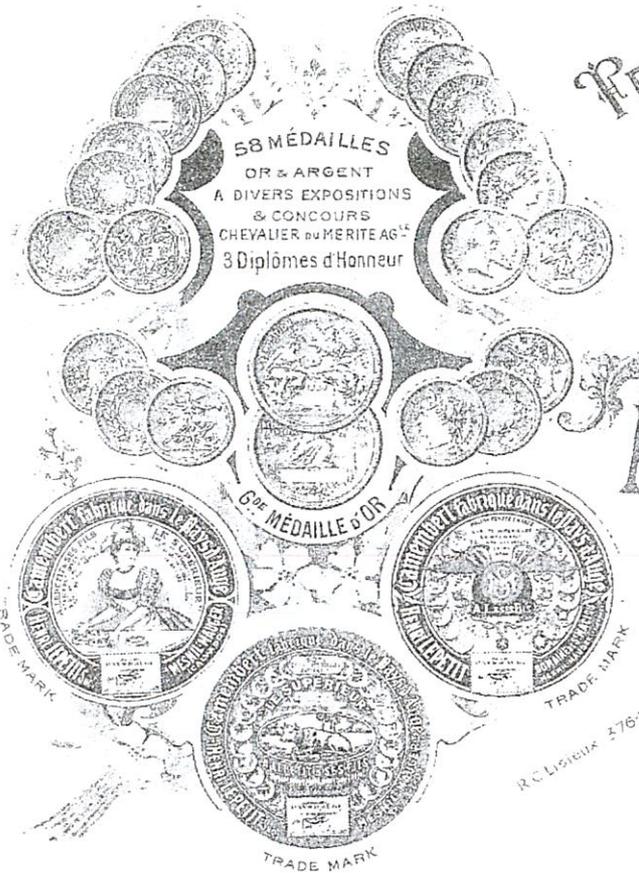
SUCESSEUR

TÉLÉPHONE 2

St PIERRE-SUR-DIVES (Calvados)

*Le 10*

*10*

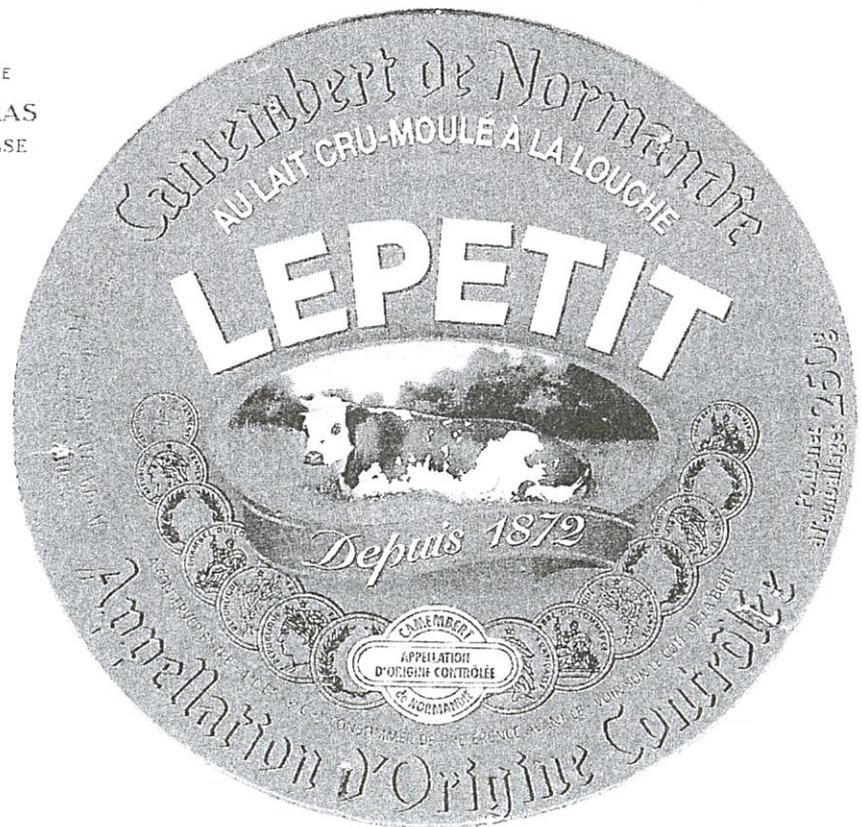


58 MÉDAILLES  
 OR & ARGENT  
 A DIVERS EXPOSITIONS  
 & CONCOURS  
 CHEVALIER DU MÉRITE AG.  
 3 Diplômes d'Honneur

6<sup>ME</sup> MÉDAILLE D'OR

R.C. Lisieux 3764

LA PLUS FORTE PRODUCTION MONDIALE  
 CAMEMBERTS EXTRA-GRAS  
 CONTENANT 50% DE MATIÈRE GRASSE



Poids net: 250g  
 al'emballage: 250g

Toutes nos factures sont payables à 60 Jours. (Dico)  
 L'Éclair de France ne constitue pas une désignation à elle  
 seule de provenance, en cas de contestation, le Tribunal  
 de Commerce de Florence est seul compétent.

ces fromages un nettoyage délicat était indispensable<sup>27</sup>...

**1937.** Henri Lepetit décède à l'âge de 62 ans. Il laisse derrière lui un groupe fromager à son apogée.

**[1955].** Camille Asse a écrit vers 1980: « Le temps n'est plus où chaque ferme fabriquait son fromage ou son beurre pour le vendre au marché voisin. Il y a 25 ans, on comptait dans la commune 6 établissements de ce genre, parmi lesquels subsiste l'importante fromagerie de Saint Maclou...».

**1978.** Le groupe Besnier achète ce qui reste de la maison Lepetit, une importante collecte laitière, disponible pour d'autres fabrications et un nom, dont la notoriété demeure intacte chez les amateurs. Des difficultés vers 1960 et la pasteurisation ont eu raison de cette belle entreprise qui fut un fleuron de l'industrie fromagère.

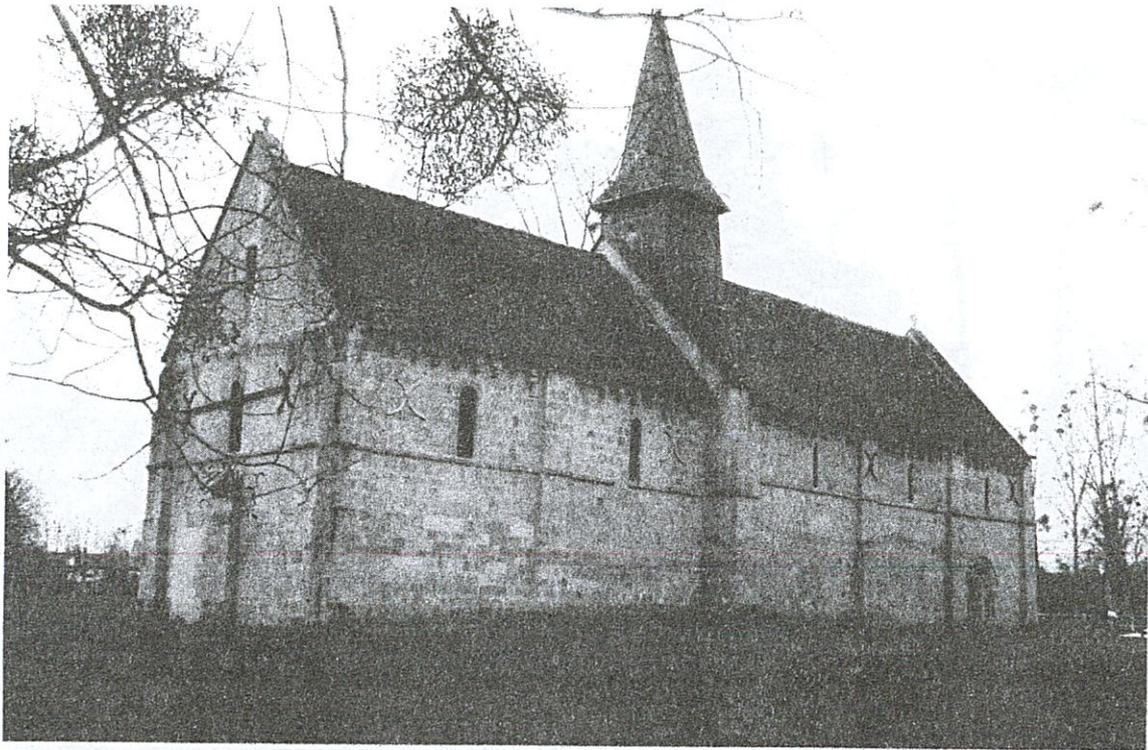
**2007.** « La fromagerie Lepetit, est rachetée en 1978 par le groupe Lactalis. En mai 1987, elle est agrandie pour reproduire mécaniquement chacune des étapes de la fabrication traditionnelle. Aujourd'hui 81.000 Camemberts d'Appellation d'Origine Contrôlée sortent chaque jour des caves de la fromagerie »<sup>28</sup>.

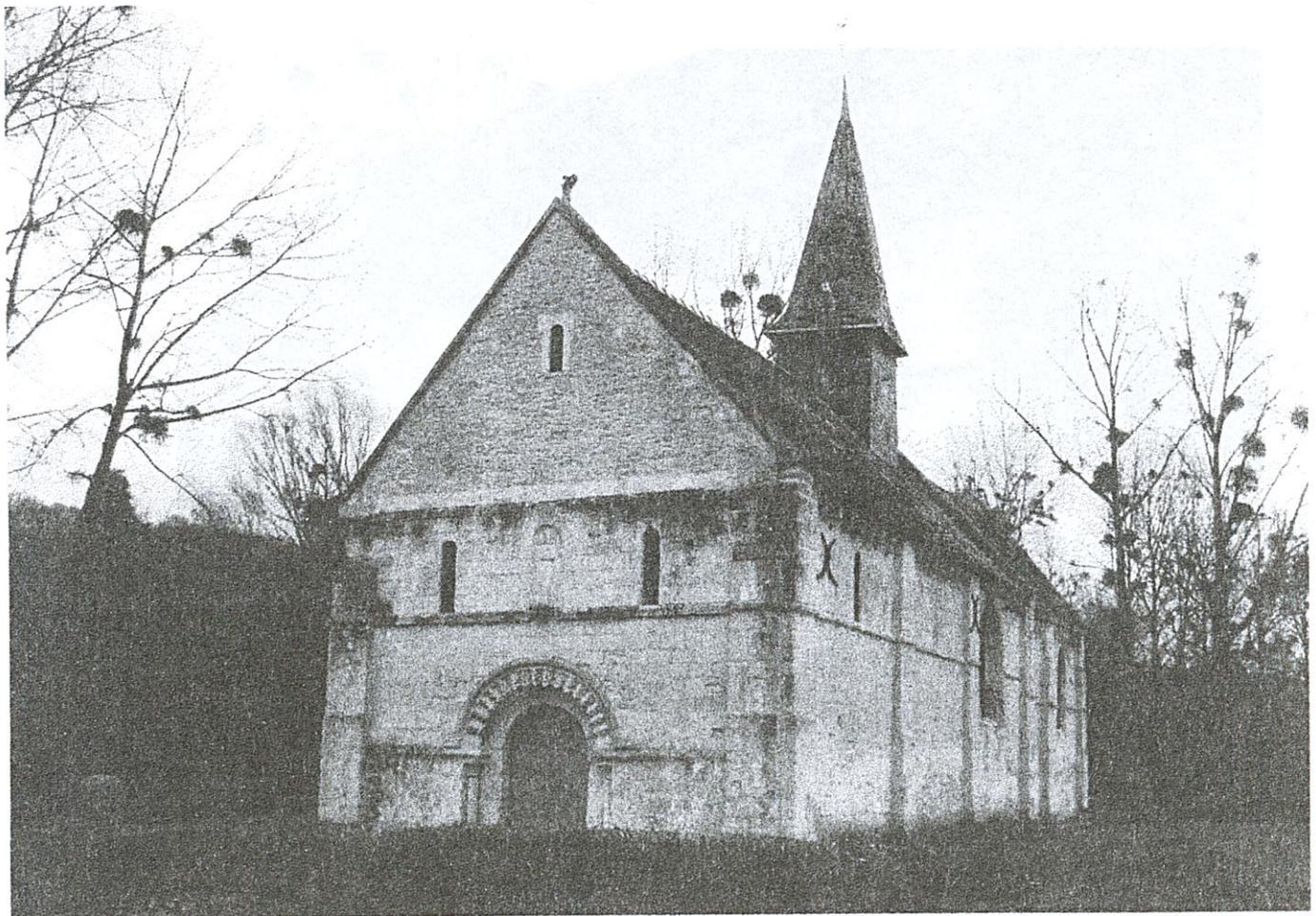
Solange et Henri PAUMIER  
Jort, le 14 mars 2007.

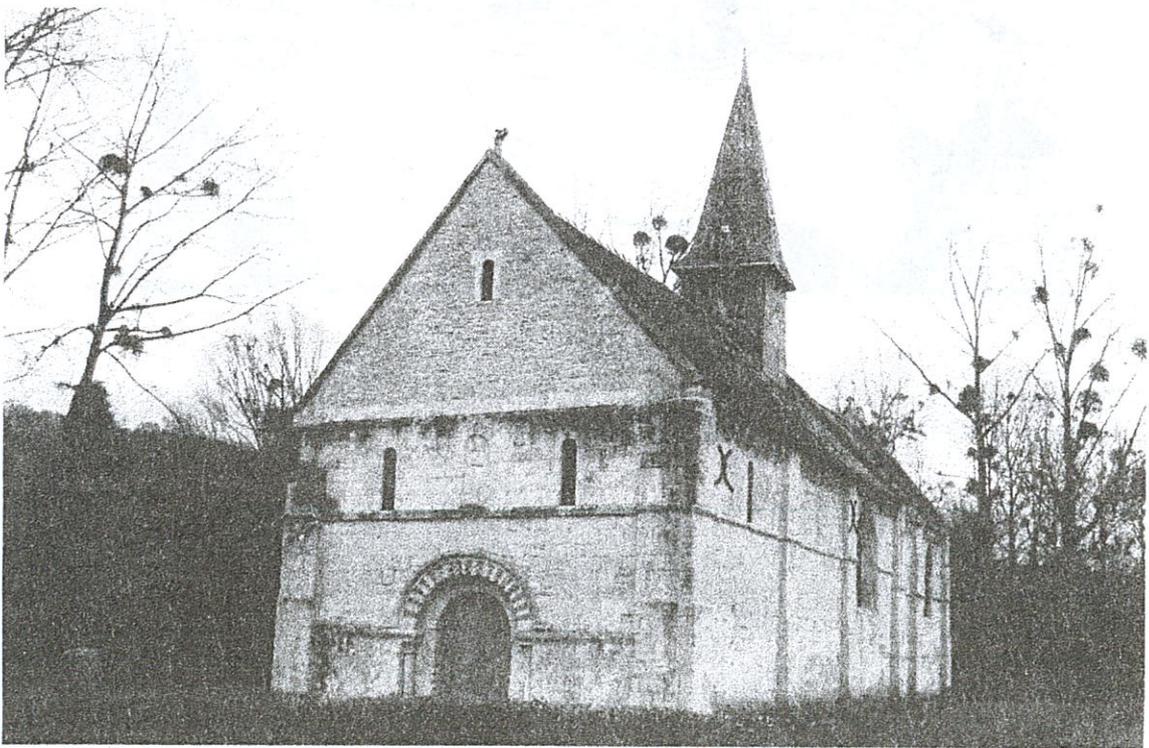
---

<sup>27</sup> Les renseignements sur cette fromagerie, ainsi que le prêt de toutes les étiquettes, les cartes postales et l'entête de lettre commerciale Lepetit proviennent de Mme Jacqueline Martin.

<sup>28</sup> Journal L'Eveil de Lisieux-Côte du mercredi 31 janvier 2007, page 37.







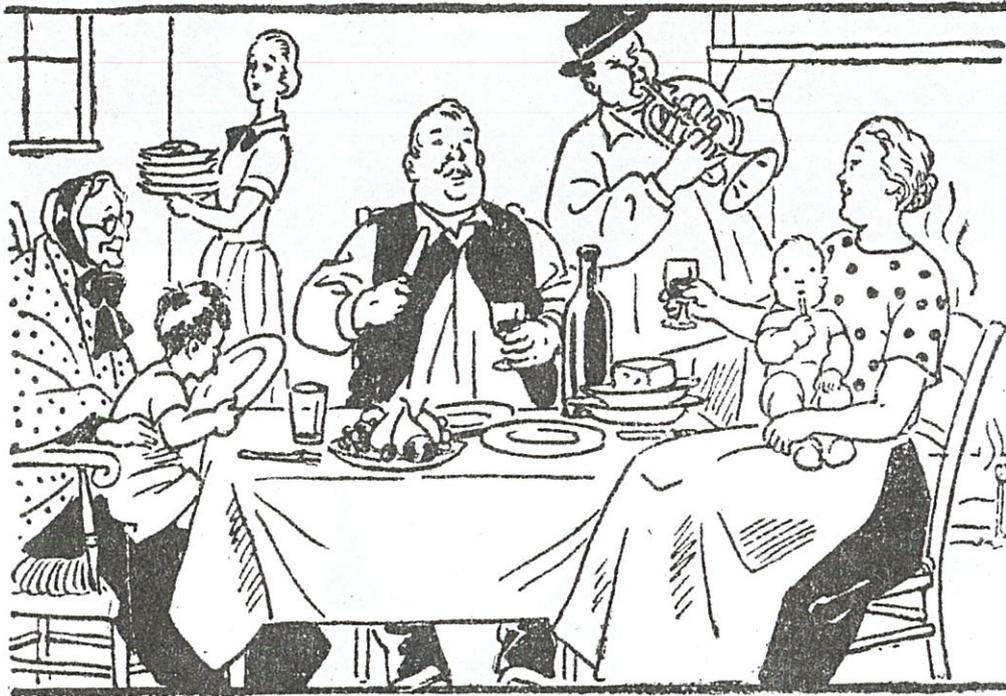
## « Jardins savoureux en Pays d'Auge tome 2 »

Après « D'arbre en arbres », « Jardins savoureux en Pays d'Auge », « Pas à pas autour de la mare », « Plantes remèdes en Pays d'Auge », « Plantes cultivées en Pays d'Auge », voici le nouvel opus de l'association Montviette Nature.

« Jardins savoureux en Pays d'Auge », publié en 1999, est aujourd'hui épuisé, victime de son succès. Il ne sera pas réédité mais reste consultable dans des bibliothèques et à l'association.

Voici le tome 2, bien différent du premier qui traitait de l'historique des légumes et des fruits du Moyen Age à nos jours.

C'est un ouvrage composé uniquement de témoignages directs, de recettes, de pratiques relatives à la manière de préparer les fruits et les légumes récoltés au jardin. Il est issu d'enquêtes menées depuis quinze ans sur l'ensemble du Pays d'Auge. A partir des mêmes fruits et légumes, les familles vont préparer la soupe, le bouilli, la compote mais selon une recette transmise de génération en génération qui révèle des gestes uniques. Francis, Jeanne, Marie, Renée, Roland, à travers leurs témoignages, font revivre des variétés locales disparues. Certaines, comme le cassis à grain blanc, le chou de 'Tourlaville' et le haricot 'petit carré de Caen', ont été retrouvées par le biais des bourses d'échange.



Louise et Jean invitent le lecteur à suivre le déroulé des repas au cours d'une journée, de la soupe fumante au petit verre de liqueur servi pour "bien digérer".

Bon appétit !

L'équipe Montviette Nature en Pays d'Auge

Le livre est en vente au prix de **14 euros**.

Vous pouvez vous le procurer à l'association, en envoyant un règlement de 17 euros, comprenant les frais de port, à l'ordre de MONTVIETTE NATURE.

Vous pouvez également le trouver dans les associations, librairies et sites touristiques partenaires.

## Notes sur les sépultures.

### Les cassolettes brûle-parfum.

Le 29 juin 1993, dans le cimetière de Jort, à proximité du chevet de l'église, j'observe le terrassement des fossoyeurs qui modifient des sépultures.

Dans un premier temps, mises à part, les difficultés de l'excavatrice à se déplacer sur une place restreinte entre les tombes voisines et aussi de parvenir à creuser une fosse très profonde pour la pose de caveaux, je ne remarque rien de particulier.

Par contre, en repartant je découvre à ma grande surprise deux poteries dissimulées contre un monument funéraire. Je les identifie immédiatement pour être des cassolettes brûle-parfum.

Aussitôt, pour savoir d'où elles proviennent et à qui elles appartiennent, j'interroge les deux personnes qui sont présentes.

L'une d'elles ne sait rien.

L'autre, l'ouvrier qui transporte les déblais de la fosse pour les déverser dans une benne qui est dans la rue contre le mur du cimetière me fait une réponse embrouillée. Ces poteries en fin de compte, il me dit qu'elles sont à lui puisqu'il les a trouvées à la décharge où il va vider les déblais de la benne. Comme je suis persuadé qu'elles proviennent de la fosse, je cherche dans les déblais qui ne sont pas encore évacués et j'y trouve quelques débris de poteries identiques. Malgré mon insistance à dire que ces deux poteries n'ont qu'une valeur archéologique locale et qu'il faut qu'elles restent sur place, il maintient qu'il veut les garder. J'obtiens de lui l'autorisation de les photographier. J'ai donc ainsi une preuve de cette découverte.

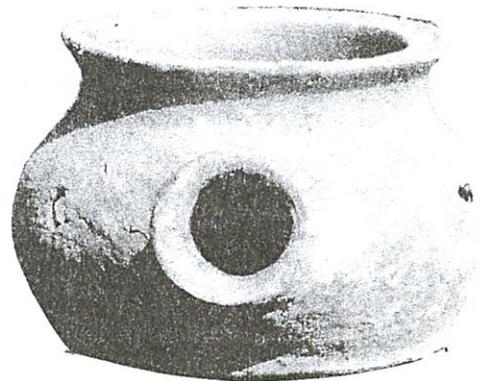
Les jours suivants, dans les allées du cimetière, entre les rayures de ratissage, je trouve les débris de deux poteries du même genre, ce qui renforce ma conviction. (H. Paumier)

La cassolette n° 1 à une hauteur de 7,2 cm, un diamètre de 10,8 cm et la largeur hors tout avec la queue est de 15,4 cm.

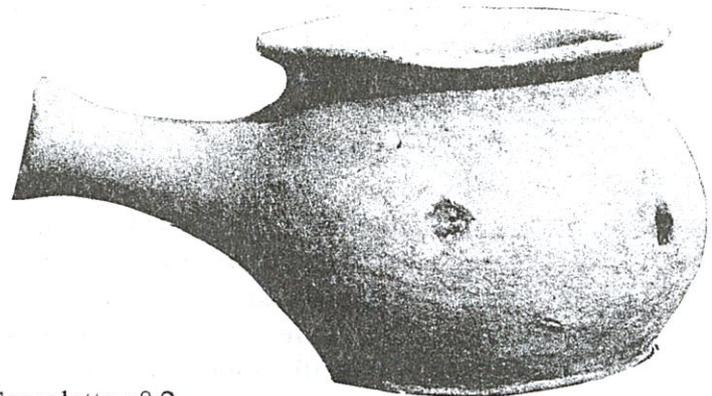
La cassolette n° 2 à une hauteur de 7,2 cm, un diamètre de 10,5 cm et la largeur hors tout avec la queue est de 14,5 cm.

La queue de chacune de ces deux cassolettes est creuse et ne débouche pas à l'intérieur.

Sur la périphéries les trous sont poinçonnés par l'intérieur. Voir les photos suivantes.



Cassolette n° 1.



Cassolette n° 2.

La description de ce genre de cassolette est mentionnée dans les mémoires des Antiquaires de Normandie. Dans les tomes XXII et XXIV, il y a des dessins et des notes comme celle-ci:

*« On a trouvé l'un de ces réchauds percés de trous sans nombre que l'on rencontre si fréquemment dans les sépultures des Chrétiens primitifs: celui-ci était rempli d'un charbon bien conservé (bois de hêtre)... ».* Mr l'Abbé Cochet, le célèbre archéologue, dit que la dernière inhumation connue remonte en 1668.

#### **Cassolettes et sépultures de Saint Pierre sur Dives.**

Plus près de nous, en 1895 Mr A. BISSON dans son ouvrage: Saint Pierre sur Dives et son Abbaye, au chapitre Sépultures pages 16 à 21, donne des renseignements intéressants:

- A Saint Pierre sur Dives, vers 1880 lors de travaux de terrassement sur l'emplacement de l'ancien cimetière paroissial, dans un petit jardin proche de la Mairie actuelle, plusieurs sarcophages sont découverts. Dans l'un d'eux *« on a trouvé quatre cassolettes placées au angles. Des trous étaient percés sur la panse. Elles avaient servi à faire brûler de l'encens, et les trous permettaient à l'air de passer pour alimenter le feu... On place dit M. G. Durant, de l'encens près du cadavre pour combattre les mauvaises odeurs qu'il exhale; cet encens est aussi le symbole des bonnes œuvres, qui sont pour le défunt une recommandation puissante auprès de Dieu ».*

- A Donville<sup>1</sup>, en 1885 le fossoyeur en relevant un groupe de tombes utilisées il y a plus de 50 ans constate qu'il n'y a aucun sarcophage et qu'il y a des clous qui témoignent de l'utilisation de cercueils en bois. Dans chaque tombe, *« il y a une cassolette percée de trous ayant servi à brûler de l'encens: au fond on voyait une matière noire, résidu de la combustion de charbon et de parfum ».*

*Une personne digne de foi et dont le père a été longtemps fossoyeur à Donville, nous a assuré que dans les sépultures que l'on relevait dans ce cimetière, il y a une soixantaine d'années, contenait une cassolette; mais que depuis ce moment, on n'en trouve plus ou fort peu, et encore ce sont celles que l'on a déjà déterrées et qui ont été remises en terre; mais ordinairement elles sont en morceaux.*

*On a donc cessé de les employer dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et celles qui ont été trouvées en 1885 pouvaient fort bien ne pas remonter au delà de cette époque. Ce mode de sépulture était fort usité dès le XII<sup>e</sup> et s'est continué, comme on le voit à Donville, jusqu'au*

---

<sup>1</sup> Commune réunie en partie à Saint Pierre sur Dives en 1858.

siècle dernier.

### **Fouilles archéologiques dans l'Abbatiale de 1997.**

Après tous les bons articles de presse sur ce chantier, pour les détails d'archéologie il faut consulter des revues spécialisées comme le « Bilan scientifique de la DRAC Service Régional de L'Archéologie ». Voici un extrait qui montre bien l'intérêt archéologique de ces poteries brûle-parfum:

*« ...La datation proposée pour ces deux tombes privilégiées se fonde sur la présence au fond de chaque fosse de pots à encens qui ont été retrouvés en place le plus souvent posés de chaque côté du défunt entre fosse et cercueil. La descente de celui-ci a entraîné l'écrasement de plusieurs de ces pots. Il s'agit d'oules et de pichets typiques des productions généralement attribuées au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Ils constituent le seule élément de datation des tombes... Des pots identiques ont été recueillis dans plusieurs tombes périphériques... ».*

### **Le cimetière de Jort.**

En 1828, d'après Maître Grachard<sup>2</sup>: *« Le cimetière vaste et bien aéré tient à l'église vers l'est et le midi, trois tombes en pierre, posées sur des supports, s'y trouvent placées; la première couvre la sépulture de Maître François Chevallier, curé du lieu, mort le 22 avril 1758, la seconde couvre celle de Maître Julien Racine, autre curé, mort le 27 novembre 1817, l'autre couvre les cendres de Maître Nicolas François Adam, successeur de Me Racine, décédé le 8 février 1821. Une croix, un jeune if et quelques arbres fruitiers sont tout l'ornement de ce cimetière clos de bons murs et fermé de deux portes ».*

Donc, à cette époque, dans le cimetière, comme dans les siècles passés, l'emplacement des autres sépultures est rarement marqué par des monuments funéraires. Sans aucun doute comme à Donville, toutes les tombes devaient être relevées par rangée tous les 50 à 60 ans. Lorsque cette méthode a cessé d'être appliquée correctement il y a eu des problèmes: c'est ce qui est signalé dans la délibération du Conseil municipal de Jort du 11 février 1872.

*« Que depuis longtemps les sépultures se font dans le cimetière de la commune sans ordre ni aucune régularité.*

*Que fort souvent des fosses sont creusées là où d'autres sépultures avaient été faites peu d'années auparavant.*

*Que pour éviter cet inconvénient beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'élever des monuments sur les tombes de leurs défunts.*

*Qu'il serait assez difficile de trouver des places convenables pour creuser de nouvelles fosses. Considérant qu'il devient urgent de mettre un terme à cet état de choses... »<sup>3</sup>.*

Dans une seconde délibération passée le même jour, figurant à la suite de la première, le Conseil municipal décide de l'organisation du cimetière sans spécifier qu'il faut laisser des allées pour accéder en bout de chacune des tombes. Aujourd'hui avec la généralisation des monuments funéraires, surtout dans la partie ouest, la circulation est très difficile.

Le cimetière servait jadis aussi à enterrer les statues réformées. Un exemple est attesté par un procès verbal de la visite de l'église de Jort en 1708: «... l'on fera enterrer dans le cimetière une figure de Sainte Catherine qui est au bas de l'église, que le sieur curé fera rompre auparavant et visitera pour voir s'il n'y a pas de reliques... ».

Il y a quelques années une statue a été déterrée au nord-est du cimetière. Il semble qu'il

---

<sup>2</sup> Il est maire et notaire de Jort: extrait de « Notes sur la statistique de la commune de Jort »

<sup>3</sup> Extrait du « règlement initial, fait en 1872, pour le cimetière de Jort ». Voir en annexe la copie complète.

s'agisse « d'une vierge à l'enfant ». Une étude est paraît-il en cours pour la dater.

### **Les sépultures hors du cimetière.**

Maître Grachard a écrit que le cimetière avait jadis le double de l'étendue qu'il en a présentement. Voici les preuves qu'il donne:

*« Et d'abord, nous avons vu nous-même en dehors du cimetière, vers l'ouest, un rang de tombeaux de pierre et des ossements découverts par des fouilles pratiquées depuis quinze à vingt ans dans un terrain<sup>4</sup> qui appartenait au temporel de l'église, terrain où il fut trouvé aussi beaucoup d'ossements.. La pierre de ces tombeaux est une pierre calcaire, fine et solide.*

*Le 20 février 1826, dirigeant lui même les travaux de reconstruction d'une partie de l'ancien presbytère, placé au nord de l'église, il fut découvert en sa présence par les ouvriers, dans les tranchées destinées à recevoir les fondements du nouvel édifice, un grand nombre de squelettes humains placés les uns contre les autres; la tête vers le couchant, ossements qu'il fit transporter dans un coin du cimetière... Enfin des vieillards attestent qu'on a trouvé aussi à diverses époques d'autres ossements humains dans le jardin et la cour du presbytère ».*

En 1969, trois autres sarcophages ont été découverts au cours de travaux effectués dans un herbage, à 400 mètres au sud-est de l'église, au lieu-dit Sur le Montaudain. *« Les couvercles ont disparu; les cuves elles-mêmes ont été rabotées par les labours; il n'en reste plus que la partie basse; aucun mobilier funéraire n'y a été recueilli. Du moins, ces sarcophages étaient-ils disposés en rangées, chacun d'eux se trouvant orienté d'est en ouest. Compte tenu de la distance qui sépare ce site de celui de l'église, on peut penser qu'il s'agit là d'un autre cimetière; la disposition des tombes semble indiquer qu'il remonte à l'époque franque. Ainsi se confirmerait l'importance de l'habitat qui s'élevait alors en ce lieu ».*<sup>5</sup>

### **Les sarcophages du cimetière de Jort.**

Sous ce titre le 9 novembre 1966, dans le journal « Le trait d'union (Saint Pierre sur Dives) » il y a cet article:

*« Nous avons relaté dans notre édition du 4 novembre, la découverte de sarcophages par Mr Raymond Marie, fossoyeur. Mr de Bouard, doyen de la faculté des lettres de Caen, avait décidé que des recherches plus poussées seraient entreprises.*

*Hier matin donc, débutèrent des travaux de sondage, sous la direction de Mr Decaens, assistant d'archéologie, en présence de Mr Guillain, maire de Jort et d'un groupe de personnes intéressées par ces recherches.*

*Cinq sarcophages plus ou moins endommagés, furent ainsi mis à jour; deux d'entre eux ne purent être dégagés, car ils reposent sous des sépultures contemporaines.*

*Mr Decaens recueillit quelques débris de poteries gallo-romaines, médiévales et modernes parmi les ossements en désordre. Ils dateraient de l'époque mérovingienne.*

*On peut penser que sous l'église même et sous les tombes du cimetière se trouvent d'autres cercueils de pierre. De nouvelles fouilles pourraient être entreprises l'été prochain, dans une partie du cimetière dépourvue de sépultures »*

---

<sup>4</sup> Dans la délibération du Conseil municipal du 21 décembre 1871 sur le nivellement de ce terrain que la commune veut acheter entre le parvis de l'église et jusqu'à une dizaine de mètres de la route (aujourd'hui place du monument aux morts). Il est écrit « le milieu de cet emplacement a été défoncé sur une grande étendue et sur une assez grande profondeur ». De ces fouilles, non comblées pendant plus de 60 ans, aucun écrit n'a été trouvé.

<sup>5</sup> Gallia, Haute et Basse Normandie, tome XXVI - 1968 - fascicule n° 2.

## JORT : les sarcophages du cimetière



Pendant les fouilles, M. Guillaud, maire, était entouré d'un petit groupe d'amateurs d'archéologie.

A l'époque gallo-romaine, d'après les historiens et les archéologues, Jort était un vicus c'est à dire une cellule rurale importante, très au-dessus de la taille des autres villages. Malgré la destruction de son bâti vers le IV<sup>e</sup> siècle, cette localité a gardé encore pendant quelques siècles une certaine importance.

La présence des nombreux sarcophages du haut moyen-âge atteste que:

*« Jort, très probablement le premier centre religieux de la région, doit garder sa prééminence, peut-être est-ce le siège d'une centena carolingienne »<sup>6</sup>.*

### Sépultures dans l'église.

En 1828, des dalles tumulaires encastrées dans le pavage de la nef, du chœur et des chapelles étaient encore visibles. *« Les inscriptions qui furent gravées sur ces pierres, exceptée une, sont tellement dégradées qu'il n'est plus possible de les lire. Celle que l'on voit encore un peu est la sépulture de Gratien de Beaurepaire... »<sup>7</sup>.*

Se faire inhumer dans l'église n'était pas à la portée du commun des mortels, car il fallait satisfaire à certaines conditions: payer tous les ans une rente affectée sur un revenu sûr, comme celui d'une terre et participer à l'entretien et la réparation de l'église. De plus, il fallait être accepté par le conseil de la fabrique qui définissait l'emplacement et les conditions

<sup>6</sup> Jean-Alain Cairon: Le peuplement et l'occupation du sol dans le canton de Morteaux-Couliboeuf (Calvados) jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Résumé actualisé du mémoire de maîtrise soutenu en 1985, paru dans le Bulletin de la Société Historique de Lisieux n° 33 - années 1992-1993. Centena: division juridique du comté d'Exmes. C'est sans aucun doute l'origine de la Haute justice de Pont qui a siégé à Jort jusqu'à la révolution de 1789.

<sup>7</sup> Mr Grachard, ouvrage référencé ci-devant.

générales. L'accord obtenu par le demandeur qui était légalisé par un acte notarié, lui donnait le droit d'installer un banc pour assister aux offices avec sa famille. Voici quelques exemples:

*« Dimanche 24 mars 1675, devant nous Gabriel Gallet, prêtre-curé de la paroisse de Jort, se sont assemblés et comparus à la sortie de la grande messe paroissiale ... par moi célébrée, les paroissiens en général... Dont les noms et surnoms en suivent: ..., lesquels tous tant pour eux que les autres absents... en forme de commun et général et pour le bien et utilité du trésor de l'église et fabrique ... ont consenti, consentent et accordent que Nicolas Blanchard, trésorier de l'église, fasse et passe un contrat de fieffe à Guillaume Le Gendre, écuyer, sieur du Hamel, garde du corps de sa majesté, d'une place en l'église... proche de l'autel Sainte Catherine de 7 pieds carrés, là où sont inhumés ses père et mère, tant pour ladite place que pour y mettre son banc ainsi que par le passé, que pour sa sépulture de lui et de ses successeurs, que pour faire dire par les trésoriers à perpétuité et toujours, une grande messe seule et chantée avec le Libéra et de Profondis à la fin d'icelle au jour du lendemain de la fête des trépassés... et de faire sonner les cloches la vigile par le cleric de la paroisse.*

*Donnera pour la place et la messe, 20 sols en argent, une poule, 10 œufs et une douzaine d'allouettes, le tout de rente foncière chacun an, à prendre sur Michel Poulain de Jort.*

*Le contrat a été passé devant les tabellions de Jort le 28 mars de la même année ».*

*« 15 septembre, fieffe à Louis de Beaurepaire, écuyer, et à François de Beaurepaire, écuyer, sieur d'Angerville, frères, de Jort, d'une place dans l'église de Jort, devant le crucifix et joignant la chapelle Saint Jean, d'un bout le chanceau, d'autre côté la fieffe du sieur Saint Pierre Graindorge, d'autre côté le banc du feu sieur de Fontenelle avec la dite chapelle de Saint Jean... Jouiront de la place pour les sépultures. Prix 30 sols par an, et participer aux réparations de la chapelle<sup>8</sup> ».*

*« 4 juillet 1677, fieffe à Charles Couliboef fils Louis d'une place dans la nef de l'église de Jort de 6 pieds en carré, d'un bout la chapelle Saint Jean et d'un côté les piliers des sous baillés et l'allée de la dite église. En laquelle place sont inhumés les parents et prédécesseurs pour y mettre un banc et y être enterré tant lui que ses successeurs. Prix 10 sols par an, affectés sur une vergée de terre labourable sise en la delle des Nouvrest... »*

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'inhumation dans les églises était vivement désirée, et si le droit d'être enterrés dans le chœur n'appartenait qu'aux curés, aux patrons, aux seigneurs hauts-justiciers, l'usage permettait à beaucoup de choisir la nef pour lieu de sépulture, et souvent moyennant une somme très modique. C'était même devenu un abus indépendamment de l'hygiène, ces terrassements trop fréquents dans l'église ne favorisaient guère la propreté de l'édifice et la décence du culte. Dans le procès verbal de 1708 cité ci-devant, il est écrit:

*« ...qu'on fera relever tout le pavé tant dans le chœur que dans la nef pour la réparer plus proprement et rendre la place unie... ».*

Une déclaration de Louis XVI, du 10 mars 1776, interdit toutes les inhumations dans les églises à l'exception de celles des curés, patrons, hauts-justiciers et fondateurs des chapelles.

La Révolution fit disparaître l'exception elle-même, par la suppression de tous les droits honorifiques.

S. et H. PAUMIER. Jort le 5 janvier 2007.

---

<sup>8</sup> La chapelle Saint Jean était située dans le transept sud. Le chanceau ou chancel: balustrade séparant la nef du chœur. Fieffe: appellation tombée en désuétude qui équivaut à location.

## Le règlement initial, fait en 1872, pour le cimetière de JORT

### Extrait des délibérations du Conseil Municipal.

L'an mil huit cent soixante douze, le onze février, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr le Maire.

Etaient présents: Mrs David, Couliboeuf Félix, Morel, Lagniel Magloire, Lefort adjoint, Malfilâtre maire.

Vu l'ordonnance royale du 6 décembre 1843 et les instructions préfectorales du 13 juin 1844 relatives à la police des cimetières. Vu la délibération du Conseil municipal du 11 août 1844:

Considérant que, le terrain désigné pour les concessions perpétuelles dans le cimetière de Jort n'est pas d'une étendue suffisante et que beaucoup de personnes manifestent l'intention d'en obtenir. Le Conseil délibère: la délibération sus visée est modifiée de la manière qui suit:

-Article 1: Le terrain destiné aux concessions perpétuelles qui occupe l'angle sud du cimetière sera agrandi. Il aura la forme d'un parallélogramme, de treize mètres de longueur du sud au nord à partir du mur sud du cimetière, sur dix mètres de large de l'est à l'ouest à partir du mur est.

-Article 2: Le terrain à laisser libre le long des murs du cimetière est réduit à un mètre de largeur.

- Il ne sera laissé à l'avenir que cinquante centimètres entre chaque concession.

-Article 3: La croix du cimetière se trouvant dans le terrain qui vient d'être désigné pour les concessions perpétuelles: il sera laissé deux mètres de terrain libre autour du socle de cette croix et un chemin de deux mètres de large (sera aménagé) entre les concessions pour arriver à ce monument. Ce chemin sera pris de côté.

-Article 4: Le tarif des concessions perpétuelles est maintenu à cent francs le mètre carré.

- Aucune concession ne pourra être accordée pour une étendue moindre de deux mètres de long sur un mètre de large.

-Article 5: Les personnes qui auraient des sépultures de leurs parents, dans la partie du cimetière destinée aux concessions perpétuelles, seront invitées à prendre des concessions et toutes les plantations et monuments funéraires existant sur le terrain sans droit de concessions pourront être enlevés, à la diligence de Mr le Maire, dès qu'ils auront quinze ans d'existence.

- Délibérés à Jort, les jours, mois et an susdits.

Signatures: L. David, M. Lagniel, Couliboeuf, Morel, Malfilâtre....

Du même jour:

Le conseil municipal considérant:

- Que depuis longtemps les sépultures se font dans le cimetière de la commune, sans ordre ni aucune régularité.
- Que fort souvent des fosses sont creusées là où d'autres sépultures avaient été faites peu d'années auparavant
- Que pour éviter cet inconvénient beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'élever des monuments sur les tombes de leurs défunts.
- Qu'il serait assez difficile de trouver des places convenables pour creuser de nouvelles fosses.
- Considérant qu'il devient urgent de mettre un terme à cet état de choses.

Le Conseil municipal a pris la délibération suivante.

-Article 1: A l'avenir les fosses destinées aux sépultures seront creusées à la suite l'une de l'autre, par rang et sans laisser d'autre intervalle que celui nécessaire pour éviter l'éboulement du terrain.

-Article 2: Toutefois, il ne pourra être creusé de fosses qu'à la distance d'un mètre des murs du cimetière et de deux mètres de ceux de l'église.

-Article 3: Pour l'exécution de l'article 1<sup>er</sup> le cimetière de Jort sera partagé en quatre bandes:

- La première s'étendra du mur ouest du cimetière à une ligne qui lui sera parallèle et qui partira de l'angle sud ouest de la chapelle Saint Roch.
- La deuxième s'étendra de cette ligne à une autre ligne parallèle partant de l'angle sud est de l'église.
- Les deux autres bandes seront partagées par une ligne droite partant du même angle pour aboutir au mur est du cimetière. Cette dernière ligne perpendiculaire à la précédente.

-Article 4: A partir de ce jour, les sépultures se feront dans la quatrième partie vers le nord est. On commencera au sud-ouest de cette partie.

-Article 5: Quand cette partie sera remplie de sépultures, on recommencera dans la première partie, vers l'ouest, et alors toutes les croix, toutes les plantations et tous les monuments funéraires qui existeraient sur cette partie seront enlevées à la diligence de monsieur le Maire.

- Il ne sera réservé que ceux qui reconduiraient des sépultures qui n'auraient pas quinze ans d'existence. A cet effet, des affiches préviendront les ayant droit d'en faire l'enlèvement dans le délai de deux mois. Passé lequel délai, le fossoyeur les enlèvera à son profit.

- Dans l'avenir et dès qu'une des quatre bandes désignées sera remplie de sépultures, on agira de la même manière pour la bande qui suivra immédiatement.

-Article 6: Sont exceptés des dispositions qui précèdent: les sépultures à faire dans le terrain acquis par concessions.

Signatures: S. Malfilatre, ?, P. David, M. Lagniel, S. Couliboeuf, Morel.

## Les aromates pour les brûle-parfums.

Après avoir parlé des cassolettes qui étaient mises jadis dans les sépultures, une question vient à l'esprit: quels étaient les aromates utilisés ? Sans doute, il doit exister de savantes études sur le sujet, mais nous n'avons pas les moyens d'y accéder. De simples recherches dans les dictionnaires usuels semblent suffisantes pour l'exposé que nous devons présenter<sup>1</sup>.

La définition que nous avons tout d'abord trouvée, c'est celle du dictionnaire Le petit Robert à aromate: substance végétale odoriférante; anciennement parfum (encens, myrrhe). Ce qui nous amené à: encens. nom masculin (fin XIIe; latin ecclésiastique, *Incensum*, proprement « ce qui est brûlé ». Substance résineuse aromatique, qui brûle en répandant une odeur pénétrante. « *Quatre longues cassolettes remplies de nard, d'encens, de cinnamome et de myrrhe* ». Cette citation de Flaubert nous emmène à trouver des définitions plus détaillées dans le dictionnaire des sciences, des lettres et des arts de Bouillet de 1869.

### Nard.

Ou nar, nardus. Les anciens désignaient sous ce nom un parfum qu'ils mettaient au rang des plus exquis. Le nard est plusieurs fois mentionné dans les livres saints; c'est avec du nard que se parfumait l'épouse dans le *Cantique de Salomon*, et que, dans la maison de Simon le Lépreux, Marie Magdeleine oignit les pieds de Jésus-Christ. C'était aussi avec du nard que les riches Romains se parfumaient les mains et le front dans leurs festins: ils lui attribuaient de nombreuses propriétés médicales. On pense que les anciens tiraient le nard d'une espèce de *Valériane*, croissant dans les montagnes de l'Inde.

### Encens.

Ou oliban (mot qui dérive du latin *oleum Libani*, huile du Liban), en latin *Thus*, gomme-résine connue comme aromate. On en distingue deux espèces dans le commerce:

*L'encens d'Afrique* qui est d'un blanc jaunâtre, en morceaux irréguliers ou en larmes...Il est dû, suivant l'opinion la plus vraisemblable, à une espèce de Genévrier, le *Juniperus lycia* ou *thurifera*, de la famille des Cupressinées. On le récolte, suivant Niebuhr, à Dafar, ville et port d'Arabie, dans l'Hadramaout<sup>2</sup>.

L'encens de l'Inde, supérieur au précédent, est fourni par le *Boswellia thurifera*, genre de la famille des Burséracées; il nous vient de l'Inde par Calcutta, en larmes jaunes, arrondies, plus volumineuses que l'encens d'Afrique. On distingue aussi l'encens mâle, le plus pur, et qui se présente sous forme de larmes détachées les unes des autres, et l'encens femelle, en larmes agglomérées et moins transparentes.

On donne encore le nom d'encens au *Selinum palustre*, et celui d'Encensier au Romarin, à cause de l'essence balsamique qu'on en tire.

L'encens servait, dès l'antiquité la plus reculée, à parfumer les temples; cet usage était né de la nécessité où l'on se trouvait de masquer l'odeur désagréable qu'exhalaient les animaux que les prêtre y sacrifiaient.

L'Eglise catholique a conservé cet usage. On mêle souvent à l'encens d'autres aromates, tels que le benjoin, le storax, le musc, etc.: on en fait une poudre qu'on projette par petites parties

---

<sup>1</sup> Réunion du 26 janvier 2007, du groupe atelier mémoire Pac Euréka du canton de Morteaux Couliboeuf.

<sup>2</sup> Territoire situé en bordure du golf d'Aden et du golf d'Oman.

sur des charbons ardents.

Les princes de l'Orient font brûler devant eux de l'encens dans des cassolettes. On en fait aussi des pastilles aromatiques en le mêlant avec du charbon et du nitre<sup>3</sup> pulvérisés: ces pastilles, dites *du sérail*, sont en forme de cône; on les allume par le sommet, et elles brûlent en répandant une odeur agréable...

### **Cinnamome.**

*Cinnamomum*, nom donné par les anciens à une substance produite par un arbrisseau qui croissait dans le pays des Troglodytes, voisins de l'Ethiopie, sur les bords de la mer rouge, et que l'on croit être la cannelle; quelques auteurs disent que c'était la myrrhe. On en extrayait une huile essentielle qui servait de parfum. Chez les botanistes, le mot *Cinnamomum* désigne un genre des *Laurinées*, *Laurus cinnamome*, qui fournit la cannelle.

Flaubert a écrit: « Du cinnamome fumait dans une vasque de porphyre ».

### **Myrrhe.**

Du grec *myrraha*, parfum: Gomme-résine, en larme ou en grains jaunes ou rougeâtres, translucides, d'une odeur aromatique agréable, d'une saveur amère et un peu âcre. On le tire d'Arabie et de la côte d'Ajan, où croît l'arbre qui la produit, et qui est, comme on le suppose, une espèce de Térébinthacée (*l'Amyris ou le Balsamodendon myrrha*).

La myrrhe est célèbre par la suavité de son parfum depuis la plus haute antiquité; on la brûlait dans les temples et on l'employait aux embaumements. Jetée sur des charbons ardents, la myrrhe, celle du moins qu'on connaît aujourd'hui, donne une fumée qui n'a rien d'agréable: elle est loin d'égaliser le parfum de l'encens, auquel on la substitue parfois à cause de la modicité de son prix.

Selon la Mythologie grecque, Myrrha, fille incestueuse de Cyniras, roi Chypre, fut métamorphosée par Vénus, dans le pays des Sabéens, en un arbre dont les pleurs formèrent la myrrhe.

La myrrhe est au nombre des parfums que les Juifs brûlaient en l'honneur de l'Eternel. Elle était un des présents que les rois venus de l'Orient (Mages) apportèrent au Divin fils de Marie.

Tous ces aromates provenaient donc de l'Afrique et de l'Orient. Sans doute, ils devaient être d'un prix élevé à cause des frais de transports. Aussi dans les églises paroissiales jadis généralement pauvres, des produits de substitution moins onéreux devaient être recherchés dans des régions plus proches, comme par exemple le romarin.

### **Romarin.**

Le romarin commun, vulgairement *Encensier*, est un arbrisseau de 1 à 2 mètres, qui croît en abondance sur les rochers du midi de l'Europe, dans la Grèce, le Levant, etc.. Les anciens l'avaient surnommé *Herbe aux couronnes*, parce qu'on l'entrelaçait dans les couronnes avec le myrte et le laurier. Dans certains pays, on en plaçait une branche dans la main des morts; ailleurs on le plantait sur les tombeaux.

Dans le langage des fleurs, le romarin est le symbole de la franchise et de la bonne foi.

S. et H. PAUMIER, Jort le 18 janvier 2007.

---

<sup>3</sup> Nitre: nitrate ou azotate de potasse, vulgairement salpêtre. Projeté sur les charbons ardents, il fuse en activant la combustion.

---

## **Sur les chemins dits du Paradis**

### **Voyage à pieds de Caen au Mont Saint Michel**

**Du 15 au 18 juin 1989**

**Raymond Derouet**

---

Le dimanche 18 juin 1989, l'Association de Tourisme Pédestre du Calvados organisait, conjointement avec son homologue de la Manche, une traversée des grèves du Mont St Michel. Le rendez-vous était fixé à 10 h 30 au Grouin du Sud. Pour se rendre à ce point, plusieurs possibilités : à pied, à cheval, à vélo, en voiture... Moi j'ai choisi d'y aller à pied., en trois étapes de 40 km chacune.

Jeudi 15 juin, le prends le départ, symboliquement, sur le site bénédictin de St Etienne de Caen, rue du Docteur Rollon, face au « logis » reconstruit au XIVème siècle, pour héberger les pèlerins du Mont St Michel et de Compostelle, l'ancêtre de nos gîtes d'étape. Jusqu'à une époque récente, l'édifice abrite l'école normale de filles et, actuellement, les archives de la mairie.

J'observe avec insistance, les deux tours romanes de l'abbatiale coiffées de leurs flèches gothiques (nous le saurons pourquoi vers la fin du récit). Je remonte l'émouvant nef romane, contemporaine de notre illustrissime duc Guillaume. Passage au tombeau de ce duc de Normandie, roi d'Angleterre, inhumé dans le cœur, après son décès survenu le 9 septembre 1087, près de Rouen, des suites de sa blessure reçue à la bataille de Mantes (« la jolie ») conséquence d'un différend de frontière avec le roi de France, Philippe 1<sup>er</sup>, entre Vexin français et Vexin normand.

Une pause devant la prestigieuse façade du XVIIIème siècle des bâtiments monastiques, aujourd'hui Hôtel de Ville.

Je sors de la ville par la prairie, la foire, la vallée de l'Odon, pause-café chez les Martinet, au Rocreuil, puis Fontaine Etoupefour, Baron sur Odon...

A Neuilly le Malherbe, je suis dépassé par une voiture. Je sens que je suis le centre d'intérêt des occupants. Un type qui voyage à pied par cette chaleur ! Quel est son but ? Au carrefour suivant, la voiture est arrêtée, visiblement pour attendre mon passage. Indéniablement, je suis au centre de la conversation qui s'en échappe. J'entends : « demande lui – non, vas-y toi- je n'ose pas etc. » Du véhicule, descendent un adulte et cinq enfants, l'un comescope à la main. L'adulte se présente comme éducateur au foyer Martin Luther King de Gavrus. Il m'explique que le groupe bat la campagne à la recherche de sujets insolites pour un reportage. Il me demande si j'accepte de me prêter à une interview. Je leur rends ce service en leur racontant d'où je viens et où je vais. Avant de nous séparer, ils me demandent mes coordonnées afin de m'inviter au Foyer le

jour où sera projetée la cassette. Réinstallés dans la voiture, j'entends : "Un mec qui s'en va au Mont St Michel à pied, c'est un super sujet pour notre reportage ». Ravi de ce contact inattendu et sympathique.

Pour le premier repas, je choisis un petit chemin ombragé au bord de l'Odon, près d'Epinay. En ouvrant mon sac, je réalise que j'ai oublié les sandwiches dans le réfrigérateur à la maison. Je me console en pensant que la situation eût été plus dramatique encore si j'avais oublié la gourde par cette chaleur caniculaire ou bien les lunettes, indispensables pour la lecture des cartes.

J'arrive à Jurques vers 17 heures, où je fais étape en « chambre d'hôte ». on me propose le repas pour 50 francs, qui est apprécié, le petit déjeuner étant parti loin. J'évite de dire à mes hôtes que j'ai parcouru 40 km sans manger... par étourderie...

2ème journée : je quitte le gîte vers 7 h20, après le petit déjeuner. Traversée des landes des monts de Brémoy, pour descendre sur la vallée de la Souleuvre où se niche le charmant village du Tourneur. L'horizon s'élargit sur les ondulations du Bocage. Longue montée sur Bény-Bocage, où je profite de l'animation commerciale pour faire un peu de ravitaillement.

L'itinéraire me conduit à traverser Carville, avec ses rodhos et hortensias géants, à franchir la Vire à Ste MarieLaumont. A Beaumesnil, pause au bord de la route, assis sur le talus. Une voiture occupée par un jeune homme et une jeune femme s'arrête. Pensant que je suis en panne de voiture, ils proposent de m'emmener un bout de route. Je refuse en les remerciant vivement, leur expliquant mon objectif et ma volonté de ne pas tricher.

Rapas à Landelles et Coupigny... au restaurant.

Vers 14 h30 -, ayant atteint Sept-Frères, la chaleur devenant intense, je décide une sieste à l'ombre d'un pommier. Puis, je salue au passage l'instituteur et l'institutrice, que je connais. Leur école reçoit, pour une semaine, une école d'Anglais du Devon.

Courson, village, la vallée de la sienne, très encaissée, forme la limite entre Calvados et Manche. Vieux moulin en granit bleu. Dans la cour, une voiture immatriculée en Grande Bretagne.

Boisyvon, commune de 116 habitants. Je décide d'y passer la nuit, sans savoir ni où ni comment. J'engage la conversation avec des habitants auxquels je raconte mon voyage. J'apprends que la classe unique de l'école est désaffectée. Ce qui me donne une idée. Je demande qui est le maire « c'est Monsieur de C. qui habite au château, mais il n'est pas toujours là, il habite aussi Versailles. Monsieur le Comte est à Versailles (à la cour ... ?) On plonge deux siècles en arrière, en cette année du bi-centenaire...

Je demande à voir d'Adjoint « c'est Monsieur X, à la ferme, après le virage. Accueil de Monsieur x qui revient avec un chargement de foin. A la fois étonné et intéressé par le récit de mon voyage. Je lui soumetts mon problème d'hébergement et, le maire étant absent, je m'adresse à lui pour dormir dans l'école. Il me répond que le Maire vient d'arriver au château où il vient de le rencontrer. Je me dirige donc vers le château. Je sonne, le fils de Carville m'ouvre. Je demande à voir Monsieur le Maire ; monsieur de

Carville se présente. Je lui raconte mon voyage à pied sur les pas des pèlerins du Mont St Michel... D'abord surpris, puis vivement intéressé par mon aventure, il m'invite à entrer pour m'offrir à boire.

Je lui demande de dormir dans l'ancienne école, moyennant justification de mon identité et un don pour le CCAS. »J'ai honte de vous offrir la salle de classe. Ca sent le renfermé, la poussière, le mois. Ici avec toutes ces chambres inoccupées, il y a bien une place pour vous" » Vous avez mangé – non – Alors vous êtes invité à partager notre repas ». Et me voilà intégré à cette sympathique famille, dans le château au fin fond du bocage normand, à l'orée de la forêt de Saint-Sever.

Au fil de la joyeuse conversation, j'apprends que leur fille, a fait, par tronçons, le chemin de Compostelle au départ du Puy, que dans la famille on est maire de père en fils depuis 1812, que la magnifique avenue de hêtres qui relie le château au village a été plantée par un ancêtre en 1798, qu'ils ont un cousin à Caen que je connais (Jean de Gourmont du Comité Départemental du Tourisme), qu'ils connaissent aussi le livre de Jacques Lacarrière « Chemin Faisant » qui raconte une expérience de voyage à pied de 1000 kilomètres entre les Vosges et les Pyrénées. Bref, une multitude d'affinités avec ces gens encore inconnus quelques instants auparavant. Je dis « j'étais loin de penser que, ce soir, je logerais dans une si belle demeure aux occupants si accueillants. C'est comme si nous nous connaissions depuis longtemps ». Monsieur de Carville : » C'est ça l'aventure du voyage et, pour nous, quel honneur que notre maison serve de gîte sur le chemin de l'archange le temps d'une nuit ». J'annonce que je voudrais partir dès le jour levant, afin de gagner des kilomètres sur la chaleur. Je propose de partir discrètement par la porte qu'on m'indiquera.

A la fin de l'année, j'ai envoyé mes vœux, ajoutant que notre rencontre et leur accueil ont marqué ma mémoire.

J'ai reçu une réponse: « A nous aussi, votre carte évoque l'heureux souvenir de votre passage. Depuis, nous avons accueilli de jeunes cavaliers et la commune de Boisyyon adhère maintenant à un « Pays d'Accueil » que vous aurez ainsi inauguré ».

Samedi 17 juin : 3ème étape, lever à 5 heures. Je descends l'escalier traverse le vestibule aux boiseries garnies de têtes de gibier, dans la pénombre. Sur la table, je laisse un mot de remerciement.

Je traverse le parc encore sombre et dans son odeur de foin, le village, puis des sous-bois où s'est accumulée la chaleur. Je constate que j'aurais pu dormir dehors, sous cette ramure. Je passe St Martin le Bouillant encore engourdi de sommeil.

Tirepied à 10 heures, la chaleur est déjà suffocante. J'ai le coup de pompe. Je réalise que je n'ai pas encore déjeuné après ces 5 heures de marche. Au bar épicerie, je demande un sandwich : « il n'y en a pas » m'est-il répondu.

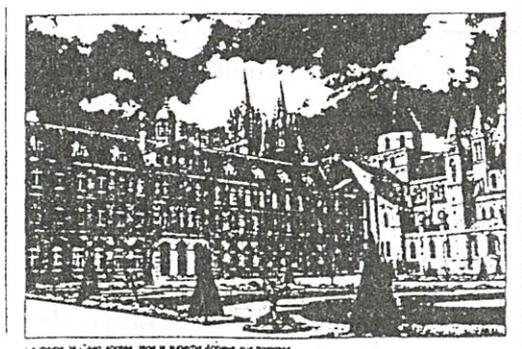
Sur la colline, je rejoins le sentier GR 22 qui va me conduire à Avranches, où j'arrive à 12 heures. Pause à l'ombre, dans un parc. Je franchis le chemin de fer et la Sée par la passerelle qui conduit au GR 223. Ses signes blancs et rouges suivent les herbus. Je le quitte au « Coin à la Carelle », pour rejoindre St Léonard par un chemin dans les terres où la chaleur est moins intense.

Au lieu-dit « la Chaussée », pour la première fois, apparaît soudain, le Mont, jusqu'alors masqué par la brume de chaleur. Je m'incline devant le spectacle magique, l'archange qui brille au soleil. J'associe mon émotion à celle, combien plus intense devait-elle être, des pèlerins d'antan, parvenus au terme d'un voyage à haut risque et sans confort. A la superbe silhouette, j'associe, par la pensée, les deux tours de Saint Etienne de Caen. Deux sites bénédictins prestigieux reliés à pied en trois jours.

Arrivée à Genets à 14 h 30 ; à « la Bonne Auberge », où j'avais réservé une chambre, je commence par m'installer dans la salle de restaurant, pour mon premier repas de la journée. Ma femme et des amis arrivent vers 17 heures. Compte-rendu. Promenade au Bec d'Andaine. Voucher de soleil embrasant la Merveille.

Dimanche 18 juin : 10 h 30z, nous retrouvons les amis venus en voitures. A Pierre Houel auquel je raconte mes trois jours, je dis : "Je ne nommerai pas la localité où j'ai dormi dans un château. C'est tellement petit que personne ne connaît ». Comme il insiste, je lâche : « Boisyyvon ». Ah ! mais je connais, répond Pierre, ma mère y habite et nous y avons passé la nuit dernière ».

Après la traversée, retour à Caen en voiture... en deux heures au cours desquelles j'ai pu philosopher sur les avantages et inconvénients des divers moyens de déplacement....



Deux sites bénédictins prestigieux reliés à pied

## ERNES, monographie communale de A. NEVEU, Instituteur\*.

La commune d'Ernes fait partie du département du Calvados et de l'arrondissement de Falaise; elle est située au sud-est du département. Elle occupe le cinquième rang dans le canton de Morteaux- Couliboeuf pour la population, pour la fertilité du sol et l'aisance de ses habitants.

Elle est limitée: au sud par les communes de Vendevre et de Sassy; à l'est par celles de Vendevre et de Grisy; au nord, par celles de Condé-sur-Laison et Ifs-sur Laizon - cette dernière a été réunie à Condé en 1856 - et de Favières qui fait actuellement partie d'Escures; à l'ouest, par celle de Maizières.

Sa forme est à peu près celle d'un parallélogramme. Elle est traversée de l'ouest au nord par la rivière Le Laizon.

Le terrain est peu accidenté dans les parties occidentales et septentrionales excepté dans les parties orientales et méridionales qui se terminent sur le plateau assez élevé de Sassy, Vendevre et de Grisy.

On ne trouve aucun imprimé ou manuscrit qui fait mention de cette commune. Dans les archives communales, il n'y a aucun document qui en fasse connaître l'histoire. Elle a toujours porté le nom d'Ernes: cependant les registres de l'état civil jusqu'en 1812 la font relever du canton de Pont. Elle est bien partagée actuellement au point de vue des débouchés: deux routes importantes qui se coupent perpendiculairement à 200 mètres de l'église la partagent en quatre parties sensiblement égales et lui procurent un accès facile vers les centres qui servent d'entrepôts pour l'écoulement de ses productions. Plusieurs chemins vicinaux bien entretenus rendent facile au cultivateur le travail de ses propriétés.

Le sol bon et productif partout est de première valeur dans certaines. Les diverses céréales: blé, orge, avoine y viennent en grandes quantités et la récolte ne manque presque jamais. Il y a peu de prairies naturelles, mais les luzernes, les sainfoins, les trèfles abondent et fournissent amplement aux besoins du bétail. On ne cultive pas les plantes textiles. Les pommiers qui existent en grand nombre constituent un des produits importants de la commune; les fruits qu'ils donnent sont abondants et donnent un très bon cidre.

La superficie de la commune est de 886 hectares 14 ares environ et elle est divisée en lieux-dits dont voici l'énumération exacte:

*Le bourg d'Ernes - delle des vignes - la sente du moulin - la grande vallée - delle de dessus l'orme à Botrel - l'orme à Botrel - le mont aigu - delle du mont aigu - le Château - les noires terres - la basse gare - le val d'oie - la haute gare - le Mont Bertrand - les Fontenelles - la fosse Parent - la Chesnée - le bois de Tilly - delle de la haie de Vendevre - delle du clos de l'Isle - le buisson Graffet - le buisson Baffard - la couture Fresnée - delle de la longue haie - delle de la Trigale - la Chapelle - le blanc mulot - les cendris - la bruyère - delle de la bruyère - pendant de la Bruyère - les écoutes s'il pleut - les Aiguillons - la vallée - delle de la loge du bosq - delle de la petite cavée - chemin aux bœufs - delle du chemin aux bœufs - pont de noire mare - delle de la sente de Vendevre - pièce du Valigout - Caumont - delle du chemin de Caen - la fosse de Falaise - pommier Jacob - le cimetière - delle des Malis - delle du moulin à voiles - les huit acres - sous les huit acres - delle du chemin de Bretagne - delle du mouille cul - delle de Fossard sur le chemin de Caen - la prairie - delle de derrière le pré -*

*le champ vaches - les carrières - le val Raux - la butte du Bû - le poteau - bruyère du gibet - delle du gibet - les hoguettes - le coupe gorge.*

*Au sujet des lieux-dits ci-dessus, des renseignements m'ont été fournis par une personne, âgée de 91 ans, habitant la commune.*

Avant la révolution, deux familles de nobles habitaient Ernes; les de Neufville et les de Sarcilly. Ces derniers étaient aux hauts justiciers de la cour de Falaise et avaient comme tous les nobles d'alors, droit de vie et de mort sur leurs serfs. Ceux qu'ils condamnaient étaient par eux soumis à la torture et attachés au poteau. Quand les patients avaient passé un temps assez long au poteau, ils étaient conduits au gibet ou à la bruyère au gibet.

Dans le Champ-Vache, se trouvait un moulin à vent ou à voiles. Il a existé jusqu'en 1830. Bien qu'il y eût deux moulins à eau exploités par les seigneurs, ce moulin avait été édifié afin que le paysan pût moudre le peu de grain qu'il pouvait soustraire à la rapacité des seigneurs.

De temps immémorial, on a extrait du moellon dans les Hoguettes et les carrières. C'est avec ce moellon que toutes les maisons d'Ernes et des communes avoisinantes ont été construites.

Dans le lieu-dit Coupe gorge, poursuit la même personne, des troupes de bandits arrêtaient les voyageurs qui se rendaient de Caen à Jort par le chemin dit aux bœufs.

Lorsqu'en 1813 on procéda à l'établissement de la matrice cadastrale, on conserva religieusement aux lieux-dits les noms que les événements leur avaient fait donner.

Actuellement la population d'Ernes est de 420 habitants. En 1792 elle était de 785. Il y a donc décroissance et cette décroissance date de loin. Les familles y sont moins nombreuses qu'autrefois, disent les plus anciens; mais si je ne me trompe, le motif principal de cette diminution vient surtout à ce qu'il ne reste dans la commune que les bras strictement nécessaires pour la culture des terrains. Les gens aiment la terre, en achètent le plus qu'ils peuvent et, pour se procurer les moyens de la payer, ils louent leurs enfants aussitôt que ceux-ci ont fait leur première communion. A l'heure actuelle, encore, les personnes ignorent complètement la loi du 28 mars 1882, ou veulent l'ignorer.

Voici du reste d'après les recensements, connus aux archives, les chiffres de la population:

En 1792, 785 habitants. Jusqu'en 1820 on ne voit pas que la population ait augmenté ou diminué. Ensuite:

Année	Habitants	Année	Habitants
1820	542	1831	568
1836	508	1841	546
1846	533	1851	514
1856	485	1861	503
1866	447	1872	428
1876	424	1881	420

Au prochain recensement, la population sera inférieure, je le pense, à ce dernier chiffre.

Les actes les plus anciens de l'état civil remontent à l'année 1627. Un certain nombre d'entre eux manquent. De l'année 1727 à 1803 il y a eu 995 naissances. Ensuite:

Année	Naissances	Mariages	Décès
1802-1813	122	40	119
1813-1823	109	46	120
1823-1833	120	55	126
1833-1843	103	41	107
1843-1853	90	43	112
1853-1863	98	53	102
1863-1873	68	35	125
1873-1883	85	23	97

Sans être riches, les habitants sont fort à l'aise, tous ont un petit coin de terre, une maison, quelques animaux, on peut affirmer qu'il y a très peu d'indigents. L'amour du travail et de l'économie est inné en eux; ils sont doux, polis, rangés, quelque peu sournois; on ne peut que leur reprocher leur peu de franchise et leur trop grande inclinaison à ne penser qu'à leurs intérêts. Naturellement intelligents, ils sont adroits pour la conduite de leurs petites affaires, et ne voient guère au delà et n'ont d'autres occupations. Ils sont bien constitués; ils vivent assez vieux. Ils sont en général peu instruits; mais il faut espérer que les générations futures le seront plus. Ils parlent assez bien. Leur langage est assez pur, cependant il s'y mêle du patois commun.

Ernes n'a pas d'histoire ou comme je l'ai dit, elle n'est pas connue; le pays du reste ne présente aucune particularité et on voit qu'il n'a jamais dû être le théâtre d'événements remarquables.

En 1870, les francs tireurs de l'Ardèche en ont pris possession pendant un mois au moment où ils étaient refoulés par les Prussiens occupant Lisieux.

Il y a quelque soixante ans, on fit des fouilles dans la butte du Bù. On découvrit de vieux restes de murailles, des squelettes, de vieux ustensiles de ménage: tels que chaudrons écuelles, etc...

La commune n'a jamais possédé qu'un cimetière. Rien de bien remarquable à signaler dans ce dernier. L'église date du XIII<sup>e</sup> siècle, elle est du style ogival. Le patron est Saint Laurent. La date du vocable, je l'ignore. Je l'ai pourtant demandée; il m'a été répondu par le curé lui-même qu'il ne la connaissait pas. L'intérieur est assez élégant; dans le chœur on remarque une pierre tombale. Elle porte M. de Sarcilly décédé à l'âge de 72 ans en 1790. Priez Dieu pour son âme. Dans la chapelle de la Vierge on en voit une autre dont la date est de 1505 ou 1515. L'inscription en a été usée par les pas; il est impossible de pouvoir la rétablir au moins en partie. Sur la cloche on lit l'inscription suivante:

« L'an 1855, j'ai été fondue pour l'église de Saint Laurent d'Ernes et ai été bénite par M. Jean Alexis Lesueur curé de cette paroisse et nommée - Renée Gabrielle - par Pierre Crespin, ancien receveur, ancien juge de paix, Président de la fabrique et par Julia Delannay épouse de M. Eugène Crespin, receveur des finances à Falaise ».

« Fondue par Paul Havard à Villedieu ».

Ernes possède une maison d'école commune aux deux sexes. Elle est actuellement fréquentée par trente élèves. L'établissement est convenablement installé: la salle de classe spacieuse et bien aérée, possède tout le matériel scolaire nécessaire. Les cours ne sont pas assez grandes cependant; elles sont dépourvues de préaux qui seraient d'une grande utilité. Il y a cinq pièces pour le logement de l'instituteur et dans la cour des garçons se trouve un jardin clos de mur, de même que toute la maison; les élèves y sont conduits pour prendre des leçons d'arboriculture et de jardinage.

Une bibliothèque populaire a été fondée en 1882 par le conseil municipal.. Elle s'est augmentée d'un certain nombre de volumes donnés à la même date par M. Le Ministre de l'Instruction publique. Ainsi des livres sont mis à la disposition de quiconque a le goût de la lecture et de l'instruction. La maison d'école a été bâtie en 1867.

\* Copie du texte déposé aux archives départementales du Calvados sous la cote: Br 9382, à présent inclus dans le microfilm 2MI-502-R-2.

S. et H. PAUMIER. Jort le 15 octobre 2005.

## A Jort, en 1793 la levée d'hommes soi-disant volontaires

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal.

- **8 mars 1793**, an 2 de la République Française, nous avons reçu les décrets et discours ci-après désignés... A la fin du jour avons fait sonner la cloche pour assembler les citoyens de notre communauté en la maison commune où nous avons fait donner lecture de ce tout (6 articles) par notre greffier. Ensuite duquel nous avons ouvert un registre pour inscrire les citoyens qui voudront se dévouer pour la patrie, lequel registre nous avons déclaré le tenir ouvert pendant trois jours...

- **12 mars 1793**, vu que personne ne s'est présenté pour se faire inscrire volontaire, nous avons de nouveau convoqués tous les garçons de notre commune pour s'assembler à 5 h de l'après midi... Après relecture des 6 articles, nous avons fait tout notre possible pour l'enregistrement volontaire aux fins d'aller au secours de la patrie, ce qui est très intéressant pour l'intérêt de tous les citoyens de la République. Nos représentations ont été inutiles. Aucun n'a voulu se faire inscrire, nous avons interpellé tous les garçons présents de tirer, soit au sort ou par voie de scrutin, pour fournir 4 hommes, mais aucun n'a voulu répondre. Cependant, quelqu'un a dit que notre commune était trop chargée vu le petit nombre de garçons qui est de 17. Il y a 6 domestiques qui veulent aller satisfaire leur engagement ailleurs que dans cette paroisse, il en reste 12 qui ont des défauts qui les rendent incapables de servir la Patrie.

- **18 mars 1793**, c'est un dimanche, les garçons de nouveau convoqués, les susceptibles d'être pris demandent un délai de réflexion...

- **22 mars 1793**, l'an 2 de la République Française, sur les environs 5 h d'après-midi dans l'église de Jort, la municipalité assemblée, présidée par le maire où étaient présents les officiers municipaux procureurs de la commune et en conseil général. Ayant de nouveau convoqué les dits garçons sujets en compte comme des volontaires et ayant fait l'appel desquels les noms et surnoms suivant de ceux qui se sont présentés:

- Claude Laignel - Louis Coulibeuf fils François - Antoine-Guillaume Racine - Charles Manchois domestique chez Louis Coulibeuf - Jean Follie - Nicolas Coulibeuf fils Charles - Jacques Laniel - Jean Lavin domestique de Jean Mousset - Pierre Hervieu - Nicolas Jouenne fils Claude - Jean Pillet fils Jean - Marin Gallot - Gervais Trabot compagnon de Pierre David - Gustave Ameline - Jacques Dupost - Joseph Gros Jean -.

Tous les dits garçons, nous les avons invités à nous déclarer que s'ils ne voulaient pas se faire enrôler pour la défense de la Patrie ou du moins 4 d'entre eux, aucun n'a voulu se faire inscrire. Après quoi nous les avons laissés encore réfléchir à leur aise. Nous leur avons ensuite demandé qu'elles étaient leurs intentions pour faire les 4 volontaires que l'on demande: ils ont dit qu'ils ne voulaient pas tirer au scrutin, mais au sort et après tirer par numéros à qui tirerait les premiers...

Les dits garçons se sont mis en rang et il a été fait 17 billets de pareille grandeur et largeur dont 13 blancs et 4 dans chacun desquels a été écrit volontaire. Ensuite ils ont été pliés et cachés également les uns comme les autres mis dans le chapeau du maire. Après avoir été tant



## **Une visite en 1891, chez M. Maurice Rendu, Fermier et Fromager au Robillard à Lieury.**

La société d'émulation de Lisieux a publié le compte rendu de sa visite au concours agricoles de Saint Pierre sur Dives. Son Président s'est exprimé ainsi: Mesdames, Messieurs, je vais avoir l'honneur de vous rendre compte des résultats de la visite que la commission, composée de plusieurs de nos collègues, a faite dans cinq propriétés, trois fermes d'herbe et deux fermes de culture du canton de Saint Pierre sur Dives.

M. Maurice Rendu exploite sur la commune de Lieury la ferme du Robillard, d'une contenance de 86 hectares, qui appartient à M. Camille d'Infreville. Deux baux successifs à longue période ont permis à M. Rendu d'exécuter des travaux d'amélioration beaucoup plus importants que ne peut habituellement en entreprendre un fermier, et de transformer, on peut le dire, la propriété du Robillard.

Il y a été établi une fabrique de fromages de Camembert, organisée sur une grande échelle et une installation des plus perfectionnées, mais cette industrie est complètement indépendante de la production agricole de la ferme.

Pendant les huit mois que dure chaque année la fabrication du fromage, à raison de 12 à 1500 par jour, la totalité qui sert à cette fabrication est achetée aux cultivateurs des environs au prix moyen de 32 c.  $\frac{1}{2}$  le double litre, Transport compris.

Les déboursés qui en résultent pour M. Rendu varient entre 130 et 150.000 fr. par an. Il semblerait que l'écoulement d'une pareille quantité de fromages exigerait des relations commerciales très étendues. Mais M. Rendu s'est affranchi de toute espèce de difficultés en expédiant tous ses produits directement à la halle de Paris; et, grâce à la qualité supérieure de ses fromages et au renom qu'il a su donner à sa marque de fabrique, il obtient des prix rémunérateurs.

Par quels procédés a-t-il pu assurer à ses produits une qualité toujours égale et presque indépendante des variations de température qui exercent d'ordinaire une influence si désastreuse sur les camemberts? Il l'attribue lui-même aux soins minutieux qu'il donne à l'emploi de la présure; au lieu de se contenter, comme les autres fabricants, d'apprécier approximativement la chaleur du lait et la quantité de présure employée, il procède scientifiquement: il se rend compte exactement des degrés de température, et à 1 gramme près, du poids de la présure et les proportions, suivant des règles que l'expérience lui a révélées et dont lui seul a le secret.

L'ensemble des aménagements de la laiterie, des hâles et des caves est parfaitement compris et combiné. Chaque année y apporte de nouveaux perfectionnements, et la commission a visité avec intérêt un séchoir en voie de construction qui est destiné à aérer fortement dans les temps humides les camemberts à la sortie de la laiterie et avant leur entrée dans la hâle ordinaire.

M. Rendu a fait bâtir à ses frais une vaste porcherie où des conduits amènent de la laiterie le petit lait provenant de la fabrication des fromages avant leur salaison. 80 porcs y sont constamment enfermés pendant les 8 mois de la saison du camembert.

L'énorme quantité de purin qui s'en écoule dans les fosses disposées pour le recueillir est journellement transportée et répandue sur les prairies par des tonneaux d'arrosage, et devient pour la propriété un puissant élément de fertilisation.

Les 86 hectares d'herbages de la ferme du Robillard sont consacrés à l'élevage du bétail. 60 ou 80 génisses achetées dans les environs les pâturent, elles sont revendues à l'âge de 3 ans au moment où elles sont prêtes à mettre bas. Les ventes au enchères que M. Rendu en fait faire chaque année sont très suivies et lui assurent des prix avantageux.

Une quinzaine de chevaux sont nourris en outre sur la propriété, parmi lesquels plusieurs juments poulinières et des poulains de grandes espérance.

Les travaux exécutés dans les herbages ont appelé tout spécialement l'attention de la Commission. Des chemins ont été encaissés et empierrés pour donner en toutes saisons un accès facile aux différents enclos.

Des terrassements ont fait banques entières dont le sol a été nivelé et la terre transportée et épanchée sur les pâtures.

Des terres de routes ont été également apportées et utilisées; grâce à tous ces engrais et surtout aux arrosages de purin, les herbes du Robillard ont acquis une qualité qui leur était auparavant inconnue.

La commission a été heureuse de féliciter M. Rendu d'avoir su profiter avec tant d'intelligence de tous les moyens dont il pouvait disposer dans l'intérêt de la propriété qu'il exploite, et comme conclusion de cette visite, elle nous a proposé d'accorder à M. Rendu une grande médaille de vermeil.

# NOTES DE TOPONYMIE NORMANDE



## DANS LE CERCLE DE FAMILLY

(commune du canton d'Orbec)

ou : la faim justifie les moyens

Le nom de la commune de Familly [canton d'Orbec, Calvados] n'est mentionné ni par Auguste Longnon [NLF] ni par Auguste Vincent [TF]. Albert Dauzat le considère, quoique très dubitativement, comme un dérivé roman en *-ie* du latin *familia*, au sens incertain de "biens appartenant à une collectivité" [DNLF 282a], d'après certaines formes anciennes du toponyme (voir page suivante). Ignoré de Marie-Thérèse Morlet [NPG III], il est cependant mentionné par Ernest Nègre qui y voit le "nom de personne roman *Famulus*, traité comme °*Famulius* + *-acus*" [TGF 557 § 9083]. Cette interprétation est reprise pratiquement telle quelle par René Lepelley [DENCN 120a], qui parle quant à lui d'un "nom de personne roman *Famulus* suivi du suffixe latin de propriété *-acus*". Ces deux dernières citations appellent quelques remarques.

La formulation employée par l'abbé Nègre, "*Famulus*, traité comme °*Famulius*", revient des centaines de fois dans son ouvrage ("*N-us* traité comme °*N-ius*", etc.), et mérite un premier commentaire : le digne ecclésiastique pose implicitement comme étymon une forme gallo-romane °FAMULIACU, qui postule soit *Famulus* + *-i-acum*, soit °*Famulius* + *-acum* "le domaine de Famul(i)us". Dire que *Famulus* est "traité comme °*Famulius*" ne signifie pas grand chose : on a affaire soit à l'un, soit à l'autre, le second étant hypothétique, car non attesté formellement. En outre, une tel étymon aurait toutes les chances d'aboutir dans notre région à une forme telle que °*Famouilly*, voire °*Fambly*, sur le modèle °ANDULLIACU (tiré d'*Andullius*) > *Andouillé*, Mayenne [NPG III 21a], °CAMUL(L)IACU (tiré de *Camul(l)ius*) > *Chamouilly*, Haute-Marne; *Chamblay*, Eure-et-Loir [NPG III 51b], °GENULIACU (préssumé tiré de °*Genulius*) > *Genouilly*, Loiret [NPG III 96a], etc. La forme *Familly* impliquerait, soit une attraction ancienne du mot *familia*, d'où un étymon intermédiaire °FAMILIACU, soit une forme romane affaiblie °*Fameilly*, qui aurait abouti à *Familly* par l'influence de la palatal e [i'], ou par simple assimilation du [i] suivant. C'est dire que, sans être absolument impossible, cette interprétation n'est pas des plus évidente.

En ce qui concerne sa reprise par René Lepelley qui ne parle que de *Famulus* + un "suffixe latin de propriété *-acus*", nous nous bornerons à souligner que, d'une part, l'élément *-acus* / *-acum* n'a rien de latin (c'est un suffixe gaulois *-acos* / *-acom* latinisé, donc gallo-romain); de l'autre, que l'étymon implicite de cette proposition est °FAMULACU, qui aboutirait

dans la région d'Orbec à °*Famelay*, °*Famblay* ou une forme similaire.

Pour y voir un peu plus clair, prenons les choses dans l'ordre (comme disait la carmélite au capucin), et commençons par rappeler les formes anciennes de ce toponyme, dont le *Dictionnaire topographique* de l'inénarrable Célestin Hippeau ne donne que trois maigres attestations :

**FAMILY**, canton d'Orbec, Calvados. — *Feodum sancti Johannis de Famillie* s.d. (avant 1233; copie f-13e s.) CPFR § 110, *apud Familiacum*; *in feodo de Familliaco* 1234 CPFR § 208, *ecclesi[a] Sancti Johannis de Famillieo* 1242 FCL 355 § XXVIJ, *parrochia sancti Johannis de Famillie* 1245 CPFR § 128, *ad vallem de Familleio* 1258/1259 CPFR § 39, *parrochia Sancti Johannis de Familleio* 1261 CPFR § 160, *parrochia Sancti Johannis de Familiaco* 1268 CPFR § 176, *Fameliacum*, *in feodo de Fameliaco* 1288 CPFR § 25, *Famillye* 1320 FVO 389, *ecclesia de Familleyo* ~1350 PDL 252C, 15e s. APDL 266C, 16e s. PLXDF xl, *Familly* 1612/1636 EPEN, 1677 RGEP, 1760 ERB dxxx, 1753/1785 CC, *Familli* 1844 PLXDF xlj, *Familly* 1880 GDC, 1883 DTC, 1903 PPR, 1921 AL 284b, 1939 AL 443b, 1946 INSEE, 1962 ADN, 1975, 1979 IGN, 1982, 2007 PTT.

⇒ **LE CHÂTEAU DE FAMILY**, château à Family, canton d'Orbec, Calvados. — *Familly* 1753/1785 CC, *château de Family* 1867 SMC III 758, [*château*] *de Family* 1921 AL 285a, 1939 AL 444a. — Il fut sans doute construit au 17e siècle par *messire Adrian de Mainteternes, escuier, conseiller du roy, vicomte enquesteur et commissaire examinateur en la vicomté du Sap* en 1662, encore vivant en 1676; il était occupé par le comte de Pardieu en 1867, une demoiselle de Pardieu en 1921, et le baron de Jessé en 1939.

⇒ **ROUTE DE FAMILY**, route à Friardel, canton d'Orbec, Calvados. — *Route [de] Family* 1982 PTT.

Nous pouvons distinguer dans un premier temps les attestations représentant d'authentiques formes romanes (*Famillie* av. 1233, 1245, *Famillye* 1320, puis *Familly* 1612/1636) des formes simplement latinisées (*Familiacum*; *Familliaco* 1234, *Famillieo* 1242, *Familleio* 1258/1259, 1261, *Familiaco* 1268, *Fameliacum*, *Fameliaco* 1288, *Familleyo* ~1350, 15e s., 16e s.). Ces dernières ne constituent qu'un rhabillage latin des premières, et ne nous apprennent rien. Au contraire même, elles donnent l'illusion que l'on a ici affaire à un toponyme gallo-roman en *-acum*, ce qui est démenti par les formes romanes.

Les graphies *Famillie*, *Famillye* sont les plus anciennes, et attestent de manière constante aux 13e et 14e siècles l'existence d'une finale féminine en *-ie*, réécrite *-y* par la suite (au moins à partir du début du 17e siècle, mais peut-être plus tôt), par analogie avec les nombreux autres toponymes en *-(ill)y*. C'est effectivement sur ces graphies en *-ie* que se base Dauzat pour proposer, sans certitude de sa part, son interprétation par un dérivé roman en *-ie* du latin *familia* (voir plus haut). En fait, peut-être veut-il parler d'un dérivé de l'ancien français *famille* (employé au sens de "maisonnée"), lui-même étant issu de *familia*.

Étant donné que les attestations de ce nom de lieu sont relativement tardives (on n'en connaît pas d'antérieures au 13e siècle), on est effectivement en droit de proposer ici une dérivation entièrement romane, constituée d'un suffixe abstrait *-ie* ajouté à un radical *famill-*. Il serait certes intéressant, avant d'adopter la solution du mot *famille*, d'examiner si l'on connaît en Normandie (ou ailleurs en France) des toponymes identiques, ou formés avec un suffixe différent.

La réponse est affirmative (on s'y attendait !), et l'on peut en recueillir localement quatre types différents :

- terminaison en *-y* :

**FAMILY (LE)**, lieu-dit à Anguerny, canton de Creully, Calvados. — *Le Family* 1811 CN.

**FAMILY**, quartier à Bernesq, canton de Trévières, Calvados. — *Family* 1883 DTC.

**FAMILY**, hameau à Périers-en-Auge, canton de Dozulé, Calvados. — *Family* 1982 PTT, *le Lieu Family* 1989 IGN, *Family* 2001 PTT, *hameau Family* 2006 PTT.

- terminaison en *-ier* :

**FAMILIER (LE)**, hameau à Brécey, chef-lieu de canton, Manche. — *Le Familier* 1954 INSEE, 1978, 1993 PTT.

- terminaison en *-ot* :

**FAMILLOT (LE)**, hameau à Fervaques, canton de Livarot, Calvados. — *Le Familot* 1835 CN.

- terminaison en *-eux* :

**FAMILLEUX (LE)**, hameau à Saint-Bénin, ancienne commune aujourd'hui réunie à Thury-Harcourt, chef-lieu de canton, Calvados. — *Famellæ* 1234 DTC, *le M[on]t Famillieux* 1753/1785 CC, *le Familleux* 1883 DTC.

**VAL FAMILLEUX (RUE DU)**, rue à Billy, canton de Bourguébus, Calvados. — *Rue [du] Val Familleux* 1982 PTT.

Cette toute dernière attestation nous met sur la piste d'un *val familleux* "vallée affamée" en ancien français, type toponymique dont on connaît de nombreux autres équivalents en France et ailleurs : cf. par exemple *Hunger Dale* "la vallée de la faim", lieu-dit relevé en Angleterre à Shirley dans le Derbyshire [EFN 111]. C'est bien ce même adjectif *familleux*, variante du plus ancien *fameillos* "famélique, affamé", qui semble être à l'origine du hameau de *Familleux* (ou *Mont Familleux*) à Saint-Bénin, en dépit de l'étrange latinisation *Famellæ* du 13<sup>e</sup> siècle (si tant est qu'elle corresponde bien à ce NL). La forme *familleux* (au lieu de *°fameilleux* attendu en ancien français) est attribuable à la fermeture de [e] en contexte palatal. On retrouve ce traitement phonétique jusqu'en Belgique wallonne, où l'on note l'existence de l'ancienne commune de *Familleureux* à Seneffe [province de Hainaut], attestée sous la forme explicite de *Ruez Famelicus* en 1160 [DNLW 247b]; dans cet exemple, l'élément *-reux* correspond au wallon *reû* < germanique *°rotha* "défrichement". Le sens de ce dernier toponyme est donc "l'endroit défriché et cultivé où l'on crève (néanmoins) de faim".

L'emploi toponymique de l'adjectif *familleux* "affamé"<sup>1</sup> évoque généralement une terre pauvre ou stérile, incapable de nourrir correctement ceux qui la cultivent, et qui en sont ainsi réduits à mourir de faim (si l'on en croit les toponymes, dont la valeur est généralement symbolique et expressive cependant). Le mot *fameillos* > *familleux* représente un dérivé adjectival en *-os* > *-eus* [suffixe issu du gallo-roman *-OSU*; la forme française moderne est *-eux*] de l'ancien français *fameillier*, variante *famillier* "avoir faim; être affamé". Sur ce même radical verbal *fameill-* > *famill-* ont été également formés les mots *fameillant* "affamé; qui a faim", *famillis* "affamé", et même *fameilleusement* "comme une personne affamée". Le verbe *fameillier* lui-même est issu du latin vulgaire *famelicare* "affamer", tardivement formé sur l'adjectif latin classique *famelicus* "affamé, famélique". Ce dernier représente à son tour un dérivé en *-icus* d'un plus ancien adjectif *°famelis* formé sur *fames* "faim" (voir l'encart à la page suivante pour ce dernier mot).

Comme nous le verrons par la suite, l'évocation de la faim est à l'origine de très nombreux types toponymiques, attestés dans le monde entier. Il n'est donc pas étonnant d'en recueillir un certain nombre en Normandie, et cette explication donnée aux NL cités dans ce début d'article s'appuie ainsi sur un processus bien établi.

En l'occurrence, le nom de la commune de Familly, initialement *Famillie*, nous semble représenter un dérivé abstrait en *-ie* (suffixe très productif au Moyen Âge) du verbe *famillier* < *fameillier*. En ce qui concerne les autres *Familly* concernés, dont on ne possède pas de formes anciennes suffisamment parlantes, ils peuvent soit avoir la même origine (la graphie en *-y* étant alors analogique de celle du nom de la commune), soit représenter l'ancien français *fameillis* "affamé", soit encore correspondre à une évolution phonétique locale du NL suivant. En effet,

<sup>1</sup> L'adjectif est déjà attesté dans le *Roman de Renart* (branche I, *Jugement de Renart*, ~1180, II. 1257-1258) : *mes chiens familleus en cuisine / n'a cure de beste voisine*, "mon chien affamé en cuisine se soucie peu d'une semblable bête", dit le goupil à son roi Noble, le lion.

### Le commencement de la FAIM.

Le mot *faim* est issu, par l'intermédiaire du gallo-roman °FAME, du latin *famem*, accusatif de *fames* "faim". On ne connaît aucun correspondant de ce mot en dehors du latin, si bien que son étymologie est toujours mystérieuse. Sans doute existait-il un ancien tabou linguistique frappant le vocabulaire de la faim et de la soif, car ces mots sont différents d'une famille de langue indo-européenne à l'autre.

Ainsi, dans les langues germaniques, l'anglais *hunger*, le néerlandais *honger*, l'allemand *Hunger*, etc. reposent sur le germanique commun °*hungruz* < indo-européen °*knk-rú-s*, d'une racine °*kenk-* "souffrir (de la faim ou de la soif)" [IEW 565], aussi attesté par le lituanien *keĩkti* "faire mal" et le grec *kénkei* "il a faim" (mais dans cette même langue, "faim" se dit *peina*).

Le type slave est encore différent, puisque la faim se dit *gólod* en russe et en ukrainien, *gólád* en biélorusse, *glad* en bulgare, en serbo-croate et en slovène, *głód* en polonais et *blad* en tchèque et en slovaque. Tous ces mots reposent sur le slave commun °*goldu*, que l'on rapproche du sanskrit *gardab* "avidité", *grdbyati* "il a soif, il désire avidement", en vertu d'une alternance indo-européenne *l / r* bien connue. Ces mots ne semblent pas avoir de correspondants dans les autres langues indo-européennes, mais pourraient représenter des dérivés d'une variante non aspirée °*ger-* de la racine °*gher-* "désirer" (cf. anglais *to yearn* "désirer, se languir", allemand *begehren* "convoiter").



le nom du hameau de *Familier*, dont l'orthographe actuelle doit constituer une altération graphique de *famillié* "affamé" (plutôt qu'un dérivé en *-ier*, moins probable), peut facilement se transformer en *Familly* en Basse-Normandie (fermeture fréquente [-yé] > [-(y)i] dans toute cette région). Enfin, *Famillot* doit être un simple dérivé nominal en *-ot*, tiré du même radical (mais il pourrait aussi représenter un nom de famille issu dans ce cas d'un surnom d'indigent).

Nous sommes loins d'avoir épuisé avec ces quelques dérivés de *fameillier* les applications toponymiques de la notion de faim. Les exemples qui suivent montreront à quel point ce thème est riche, et a suscité une grande variété d'appellations.

Dans un premier temps, examinons les autres dérivés du latin *fames* "faim".

Sur le mot *faim* lui-même (qui en ancien français a les deux valeurs de "faim" et "affamé"), voici tout d'abord *famette*, terme à valeur certainement adjectivale dans le nom d'une rue de Darnétal :

RUE FAMETTE, rue à Darnétal, arrondissement de Rouen, Seine-Maritime. — Rue *Famette* 1983 PTT.

Il s'agit d'une rue dont la pauvreté devait être autrefois notoire, tout comme par exemple la Rue *Pauvrette* à Catenay, dont le nom est formé de la même manière :

RUE PAUVRETTE, rue à Catenay, canton de Buchy, Seine-Maritime. — Rue *Pauvrette* 1983, 1997 PTT.

Le français *famine* est issu du gallo-roman °FAMINA, non attesté en latin classique, mais représentant un dérivé évident en *-ina* de *fames* “faim”. On le trouve attesté en tant qu’appellatif toponymique en différents lieux de la Normandie :

**FAMINE (LA)**, lieu-dit à Gouville-sur-Mer, canton de Saint-Malo-de-la-Iande, Manche. — *La Famine* 1978, 1993 PTT, *village Famine* 1993 PTT.

**FAMINES (LES)**, hameau à Saint-Germain-de-Livet, canton de Lisieux-Ouest, Calvados. — *Les famines* 1823 CN.

**FAMINE (LA)**, lieu-dit à Vimoutiers, arrondissement d’Argentan, Orne. — *La famine* 1828 CN.

**FAMINE (LA)**, lieu-dit à Saint-Vaast-d’Équiqueville (?), canton d’Envermeu, Seine-Maritime. — *Lieu nommé la famine* 1547, 1764 DTSM.

**FAMINES (LES)**, lieu-dit à Bouteilles, aujourd’hui Rouxmesnil-Bouteilles, canton d’Offranville, Seine-Maritime. — *Les Famines* 1519 DTSM.

L’adjectif et participe passé *affamé* se retrouve quant à lui employé avec la même valeur dans un seul lieu-dit normand (du moins dans nos fichiers; mais ils comportent encore quelques lacunes...):

**MONTS AFFAMÉS (LES)**, lieu-dit à Saint-Éloi-de-Fourques, canton de Brionne, Eure. — *Les Monts Affamés, les Monts à Famée, les Monts à Fumée* 1985 PTT.

Enfin, nous nous interrogerons un bref instant au sujet du hameau de Famichon, dont les formes disponibles ne sont ni très anciennes, ni très révélatrices :

**FAMICHON**, hameau au Vast, canton de Saint-Pierre-Église, Manche. — *Famichon* 1756/1785 CC, 1954 INSEE, 1978 IGN, 1978 PTT, 1991 IGN, 1993 PTT, 2001 IGN, *hameau Famichon* 1993 PTT.

A-t-on ici une simple altération du type toponymique bien attesté *Fumichon* / *Fumechon* / *Fumeçon* (sans aucun rapport), et dont on possède au moins une trentaine d’exemples en Normandie ? Ou bien s’agit-il d’un dérivé toponymique (en *-çon* / *-echon* ?) de l’ancien français *faim* ? Il est bien difficile, en l’occurrence, de se déterminer dans ce dernier cas.

---

Ainsi que nous l’avons laissé entendre, il existe de nombreux autres types toponymiques évoquant la faim, l’absence de nourriture ou de ressources. Nous n’aborderons pas ici le thème plus général de la mauvaise terre dont les surnoms sont innombrables (types *Crève-cœur*, *Temps Perdu*, *Gâte Semence*, etc.), et qui pourra éventuellement faire l’objet d’un autre article, et nous nous limiterons dans celui-ci aux appellations relatives au manque de ressources et à ses conséquences pour l’appareil digestif.

En premier lieu, mentionnons l’ancien français *sofraite* “privation, manque; pénurie, disette”, dont la forme devient *souffrecte*, *souffrette* en moyen français. Ce mot se rattache au verbe *sofraindre*<sup>2</sup> “manquer de; tourmenter”, et non *sofrir* “souffrir”. Parmi ses dérivés, citons la *sofraiture* “privation, manque; pénurie, disette”, et surtout l’adjectif *sofraitos* “nécessiteux; dépourvu de; misérable”, devenu *souffreteux* en moyen français. L’orthographe des mots *souffrette* et *souffreteux* a subi à cette époque l’attraction de celle de *souffrir*.

Nous n’avons recueilli en Normandie qu’une seule attestation de *souffrette* employé en tant qu’appellatif toponymique. On notera cependant que sa localisation semblait prédestinée :

<sup>2</sup> Mot issu du gallo-roman °SUFFRANGERE, réfection populaire du latin classique *suffringere*, littéralement “briser par le bas”, d’où l’idée de retrancher une partie, priver de quelque chose. Le nom *sofraite* procède de °SUFFRACTA (forme féminine du participe passé de °SUFFRANGERE) “chose retranchée, enlevée”, d’où “manque, privation”. Ce verbe est constitué du préfixe *sub-* “sous” + *frangere* “briser”, dérivé de la racine indo-européenne °bhreg- “briser, casser” [IEW 165]; cf. anglais *to break*.

## La France a faim...

Un grand nombre d'autres toponymes français évoquent l'idée de faim, de manière plus ou moins pittoresque.

Citons en premier lieu le types *Bramafan* [Ain, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes], *Bramefan* [Dordogne], *Bramefaim* [Drôme], "crie-famine", littéralement "brame-faim", sans doute à rapprocher de *Bramapan* [Var], *Bramepain* [Nièvre] "réclame pain" et *Brametourte* [Tarn] "réclame tourte", mentionnés par Auguste Longon [NLF 542 § 2536] et Adolphe Gros [DENLS 77a].

Dans le Pas-de-Calais, on relève une appellation d'origine flamande dans le nom de la commune d'Onglevert : *Hungrevelt* 1208, *Honglevert* 1491 [TF 146 § 331], issu du moyen-néerlandais *bonger velt* "le champ de la faim". On retrouve ici un type toponymique répandu partout (voir ci-dessous).

## ... le monde aussi.

En Angleterre, un nombre impressionnant de microtoponymes, dont certains sont attestés plus de trente fois, est attribuable à la même motivation : ces noms sont pour la plupart formés sur *hunger* "faim", *hungry* "affamé", *to starve* "mourir de faim" ou encore *starvation* "famine". Nous ne mentionnerons ici que les principaux types sans les localiser, et ne traduirons que l'élément qui suit :

*Starve All* "tout"; *Hungry Acre*; *Starve Acre* "acre"; *Hunger Bank* "rive"; *Starveall Barn* "grange"; *Hungry Bottom* "fond"; *Hunger Brook* "ruisseau"; *Hungry Close* "clos"; *Hungry Corner*; *Starveall Corner* "coin"; *Hunger Dale* "vallée"; *Hungerdown* "colline"; *Hunger Field*; *Hungry Field*; *Starveall Field* "champ"; *Hungerford* "gué"; *Hungry Home* "maison"; *Hunger Hill*; *Hungry Hill*; *Starvation Hill* "colline"; *Hunger Knowl* "butte"; *Hunger Land*; *Starveall Land* "terre"; *Hungerley* "prairie"; *Hungry Lodge* "loge"; *Hungerstarve Meadow*; *Starveall Meadow* "prairie"; *Hungry Park* "parc"; *Hunger Platt* "platis"; *Hunger Pott* "creux"; *Hungry Well* "puits", et pour terminer, les très expressifs *Starve Goose Close* "le clos où l'oie meurt de faim" et *Starvecrow Field* "le champ où le corbeau meurt de faim", etc. [EFN 111-112, 218].

Parmi les exemples plus typiquement américains de cette catégorie toponymique, citons encore *Hungry Jack Lake* (Minnesota), *Hungry Bills Ranch* (Californie), *Hungry Hollow Gulch* (Dakota du Sud), *Hungry Harbor* (Washington), *Starved to Death Creek* "le ruisseau Meurt-de-Faim" (Montana), *Starve Goat Island* "l'île où la chèvre meurt de faim" (Rhode Island), *Starvation Flat* (Nevada), *Starvation Gulch* (Colorado), etc. [APN 214b, 459b].

Relevons par ailleurs en Écosse le village au nom gaélique de Crimond, sur la côte de Buchan, anciennement divisé en *Creichmode Nagorthe* "Crimond-l'Affamé" et *Creichmode Belle* "Crimond-les-Genêts" [CPNS 405].

En Australie, la toponymie aborigène fournit *Cubery* "faim" (Nouvelles-Galles du Sud), *Galga* "affamé" (Australie Méridionale) et *Zach* "affamé" (Queensland), auxquels on peut sans doute ajouter *Yueagie* "pauvre, misérable" (Australie Occidentale) [AbPN 31a, 37b, 89a, 89b].



**SOUFFRETTES (LES)**, hameau au Cercueil, canton de Carrouges, Orne. — *Les Souffrettes* 1986, 2005 PTT.

Ce type est assez rare, mais on en rencontre également un exemple dans la Mayenne :

**SOUFFREITE**, ancien moulin à Forcé, Mayenne. — *Moulin de Souffrecte* 1476 DTM, *Souffrette* 1878 DTM.

Le manque de rendement de la terre est fréquemment évoqué par la *misère* dans laquelle elle jette ceux qui espéraient vivre d'elle. Curieusement, les appellations de ce type sont très fréquentes en Seine-Maritime, où prolifère le type *Vallée de Misère* :

**MISÈRE (LA)**, lieu-dit à Saint-Bazile, aujourd'hui Les Autels-Saint-Bazile, canton de Livarot, Calvados. — *La misère* 1833 CN.

**VALLÉE DE MISÈRE (LA)**, hameau à Anceaumeville, canton de Clères, Seine-Maritime. — *La Vallée de Misère* 1879 DTSM, 1953 IGN, *Vallée de Misère, hameau Vallée Misère* 1983 PTT.

**MISÈRE**, écart à Bermonville, canton de Fauville-en-Caux, Seine-Maritime. — *Misère* 1876 DTSM.

**MISÈRE**, lieu-dit et écart à Beuzeville-la-Guérand et Thiouville, canton d'Ourville-en-Caux, Seine-Maritime. — *Misère* 19e s. DTSM.

**VALLÉE DE MISÈRE (LA)**, écart et hameau à Bocasse et Valmartin, aujourd'hui Le Bocasse-Valmartin, canton de Clères, Seine-Maritime. — *Vallée de Misère* 19e s. DTSM, *Vallée de Misère, hameau Vallée de Misère* 1983 PTT [Le Bocasse et Anceaumeville sont proches mais non contigus, de telle sorte que l'on doit considérer les deux toponymes comme distincts, même s'ils n'en formaient sans doute qu'un initialement].

**VALLÉE DE MISÈRE (LA)**, écart à Bosc-Mesnil, Neufbosc et Saint-Martin-Osmonville, canton de Saint-Saëns, Seine-Maritime. — *Vallée de Misère* 19e s. DTSM, 1956 IGN.

**VALLÉE DE MISÈRE (LA)**, hameau Écraïnville, canton de Goderville, Seine-Maritime. — *Valle de Casa Orgri (?)* 1157/1164 DTSM, *Vallée de Misère* 1757 CC, 1953 DTSM, *la Vallée de la Misère* 1954 IGN, *la Vallée de Misère* 1983 PTT.

**MISÈRE (LA)**, hameau à Houquetot, canton de Goderville, Seine-Maritime. — *Misère* 1877 DTSM, 1954 IGN, *la Misère* 1953 DTSM, *hameau Misère, la Misère* 1983 PTT.

**VALLÉE DE MISÈRE (LA)**, écart à Marques et Nullemont, canton d'Aumale, Seine-Maritime. — *Lieu vulg[airement] dit La Vallée de Misère* 1612 DTSM [Marques], *Vallée de Misère* 19e s. DTSM [Nullemont], 1957 IGN.

**VALLÉE DE MISÈRE (LA)**, hameau Pierrefiques, canton de Criquepot-l'Esneval, Seine-Maritime. — *Vallée [de] Misère* 1983 PTT.

**VALLÉE DE MISÈRE (LA)**, lieu à Quincampoix, canton de Clères, Seine-Maritime. — *Vallée de Misère* 1474 DTSM.

**FONDS DE MISÈRE (LES)**, lieu-dit et hameau à Saint-Eustache-la-Forêt, canton de Bolbec, Seine-Maritime. — *Val de Misère, Vallée de Misère* 1597 DTSM, *les Vallées de Misère* 1777 DTSM, *Chemin de la vallée de Misère* 1787 DTSM, *Fonds de Misère* 1877 DTSM, *le Fond de Misère* 1953 DTSM, *les Fonds de Misère* 1954 IGN, *le Fond de Misère* 1983 PTT.

**VALLÉE DE MISÈRE (LA)**, écart à Sigy-en-Bray, canton d'Argueil, Seine-Maritime. — *Vallée de Misère* 1782, 1790, 1875, 1953 DTSM.

Ce type toponyme est également bien attesté tant en France qu'en en Belgique wallonne, où il semble toujours apparaître sans article :

**MISÈRE**, bordage à Étival-lès-le-Mans, Sarthe. — *Misère* 1952 DTS.

**VALLÉE DE MISÈRE (LA)**, ancien lieu-dit (aujourd'hui rue Robert Garnier) au Mans, Sarthe. — *La Vallée de Misère* 1952 DTS.

**VALLÉE DE MISÈRE (LA)**, lieu-dit à Saint-Léonard-des-Bois, Sarthe. — *La Vallée de Misère* 1952 DTS.

**MISÈRE**, hameau à Beauvechain, province du Brabant wallon, Belgique [DNLW 416b].

**MISÈRE**, hameau à Somme-Leuze, province de Namur, Belgique [DNLW 416b].

**MISÈRE**, hameau à Vodecée, province de Namur, Belgique [DNLW 416b].

**MISÈRE**, hameau à Philippeville, province de Namur, Belgique [DNLW 416b].

Au Québec, où beaucoup de toponymes sont d'origine française, on notera l'existence du hameau et de la côte de *Misère*, près de Saint-Joseph-de-la-Rive, dans l'estuaire du Saint-Laurent. Ce nom rappelle les maigres récoltes qui ont longtemps suivi le défrichement de cet

endroit [ITSL 218a].

Enfin, en Nouvelle-Zélande, le mot *misery* “misère” a servi à désigner vers 1840 une hauteur de Khandallah (banlieue de Wellington), *Mount Misery*, aujourd’hui appelée Box Hill. Cependant, selon la tradition, ce nom reflétait davantage la crainte constante d’une attaque maorie qui avait poussé les habitants à y installer un poste d’observation [DNZPN 54].

À côté du mot *misere*, l’ancien français connaissait également *miserie* (à l’origine de l’anglais *misery*), qui représente soit un emprunt savant au latin *miseria* “malheur; souci”, soit un dérivé abstrait en *-ie* du verbe *miserer* “être misérable”. Ce mot semble attesté par un toponyme ornaïs :

**MISERIE (LA)**, hameau à Avrilly, canton de Domfront et La Baroche-sous-Lucé, canton de Juvigny-sous-Andaine, Orne. — *Le Miserie* 1954 INSEE, *la Miserie* 1986, 2005 PTT.

Il est difficile de dire si le NL suivant représente une variante altérée du précédent, ou si l’on a affaire à un toponyme d’origine différente (dans ce dernier cas, dérivé en *-erie* d’un nom de famille non identifié) :

**MISSERIE (LA)**, hameau au Mesnil-Aubert, canton de Bréhal, Manche. — *La Misserie* 1954 INSEE, 1993 PTT.

Comme pour Family se pose maintenant l’épineux problème du nom de la commune de Miserey dans l’Eure, qui a été jusqu’ici considéré comme une formation gallo-romane en *-IACU* reposant sur un nom de personne gallo-romain *Miser*, *Miserius* ou *Macerius*. Rappelons tout d’abord les formes anciennes connues de ce toponyme :

**MISEREY**, canton d’Évreux-Sud, Eure. — *Miseri* s.d. (11e s.) DNLE 196 [charte de Simon, comte d’Évreux], *Miseré* 1200 DTE, *Misere* 1211, 1221 DNLE 196, *ecclesia de Misereyo* ~1370 PDE 195E, *Miseré* 1379 DTE, *Mézeré* 1469 DTE, *Myserey* 1543 DTE, *Miseré* 1623 DTE, *Miseré* 1612/1636 EPEN, *Mizeré* 1677 RGEP, *Mizeray* 1713 DG, *Miserei* 1839 DNLE 197, *Miserey* 1877 DTE, 1903 PPR, 1962 ADN, 1985 PTT.

➔ **ROUTE DE MISEREY**, hameau à Boncourt, canton de Pacy-sur-Eure, Eure. — *Route [de] Miserey* 1985 PTT.

Ce nom de commune est ignoré d’Auguste Longnon comme d’Auguste Vincent [NLF, TF]. C’est Albert Dauzat qui, en 1946, pose l’existence des types °MISERIACU et °MACERIACU, entre lesquels il hésite pour expliquer deux toponymes de forme méridionale Mezeirat et Mizerat, mal localisés [LTF 280]. Dans son *Dictionnaire* [DNLF 426a], initialement publié en 1963, il rattache au type °MISERIACU (issu d’un nom de personne gallo-romain *Miser* + *-iacum*) les NL Mézeray [Sarthe], Miserey [Doubs; Eure], Misery [Somme], Mizerieux [Ain], Mizérieux [Loire] et Muzeray [Meuse]. Cette interprétation est reprise par Marie-Thérèse Morlet [NPG III 142b], qui distingue cependant Mézeray [Sarthe] < °MISERACU (*Miser* + *-acum*) de Miserey [Eure], Misery [Somme; Yonne] et Muzeray [Meuse] < °MISERIACU (*Miserius* + *-acum*), ce qui est phonétiquement plus satisfaisant. François de Beaurepaire [NCE 145] les considère tous issus du type °MISERIACU (*Miser* + *-iacum*). Ernest Nègre, quant à lui, rattache, sans aucune argumentation, tous ces types à °MACERIACU < *Macerius* + *-acum* [TGF I 506 §§ 7780, 7996, 8602, 9317].

Que l’on nous permette ici une première remarque : si le nom de personne latin *Macerius* (formé sur l’adjectif *macer* “maigre”) est effectivement attesté dans l’antiquité, *Miser* et *Miserius* semblent totalement hypothétiques : François de Beaurepaire n’envisage d’ailleurs que le nom °*Miser*, dont l’astérisque souligne le statut conjectural. C’est sans doute la raison pour laquelle Ernest Nègre se cantonne à *Macerius*, seul nom de personne dont on soit certain de l’existence, quoique sa fréquence soit relativement peu élevée.

Comme pour un nombre important de noms de lieux similaires, interprétés par des

dérivés en *-(i)acum* d'un anthroponyme rare, force est de constater qu'il existe une certaine contradiction entre la fréquence du type toponymique et la rareté du nom de personne : l'exemple le plus frappant en est le nom de Glatigny<sup>3</sup>, attesté près d'une centaine de fois en France, alors que le nom germanique auquel on le rattache, *Glatto*, se révèle extrêmement peu fréquent.

Et le type *Miserey / Misery* est lui aussi bien fréquent : sans revenir sur tous les NL déjà cités, on relève ainsi dans l'Orne :

**MISERAI**, hameau au Hôme-Chamondot, canton de Longny-au-Perche, Orne. — *Miserai* 1954 INSEE, 1986, 2005 PTT.

⇒ **LE CHÂTEAU DE MISERAI**, hameau à L'Hôme-Chamondot, canton de Longny-au-Perche, Orne. — *Château [de] Miserai* 1986, 2005 PTT.

**MISERAI (LE)**, hameau à Juvigny-sous-Andaine, arrondissement d'Alençon, Orne. — *Le Miserai* 1986 PTT.

**MIZERAI**, hameau à Mantilly, canton de Passais-la-Conception, Orne. — *Mizerai* 1954 INSEE. — Sans doute le même que le suivant.

**MISERAI (LE)**, hameau à Passais-la-Conception, arrondissement d'Alençon, Orne. — *Le Miserais* 1954 INSEE.

On trouve encore ailleurs en France de nombreux noms de hameaux ou de villages de ce type, généralement ignorés des ouvrages de référence qui ne traitent le plus souvent que des noms de communes :

**MISERÉ**, moulin à Celles, Deux-Sèvres. — *Miseré* 1902 DTDS.

**MISERÉ**, ferme à Chail, Deux-Sèvres. — *Miserit* 1408 DTDS, *Miseré* 1753/1785 CC, *Miseré* 1902 DTDS.

**MISERÉ**, hameau à Chavagné, Deux-Sèvres. — *Miseré* 1593 DTDS.

**MISERY-EN-CARNOIS**, village détruit à Marteville, Aisne. — *Miseri* 1383 DTA, *Boys de Mont-Patin dict Miseri-Carnois* 1575 DTA.

On pourra donc se demander si l'on n'a pas là affaire à des formations toponymiques simplement dérivées du latin *miser* "misérable, malheureux" [mot sans étymologie connue], ou de *miseria* "malheur, adversité", pour désigner des lieux peu prospères. Plus on recueillera de NL de ce type, plus la thèse du nom de personne en sera à nos yeux infirmée.



Une appellation qui, quant à elle, ne pose guère de problème d'interprétation est la locution ancienne *tout lui faut* "il lui manque tout", le plus souvent attestée sous sa variante *tout li faut*, ou encore *tout y faut* "il y manque tout", pour désigner de manière très évidente (mais parfois avec une valeur simplement ironique) un lieu où règnent la pénurie et la misère. Ce type est rare en Normandie, et limité à la Seine-Maritime :

**TOULIFAU**, hameau à Trémauville, canton de Fauville-en-Caux, Seine-Maritime. — *Chemin de Tout li faut à Fauville* 1683 DTSM [passant par Hattenville], *Tout lui faut* 1715 DTSM [cabaret], 1757 CC, *Toulifau* 1876, 1953 DTSM.

Il est par contre très bien attesté en France et en Belgique wallonne :

- type *Tout-lui-Faut* :

**TOUT-LUI-FAUT**, hameau à Braine-l'Alleud, province du Brabant wallon, Belgique [DNLW 586b].

**TOUT-LUI-FAUT**, hameau à Glabais, province du Brabant wallon, Belgique [DNLW 586b].

**TOUT-LUI-FAUT**, hameau à Genappe, province du Brabant wallon, Belgique [DNLW 586b].

<sup>3</sup> Pour davantage de détails au sujet de cet intéressant toponyme, voir l'article correspondant dans Dominique Fournier, *Dictionnaire historique et étymologique des noms de rues et lieux-dits anciens et modernes de Lisieux*, Société Historique de Lisieux, 2005 (lire 2006); 3e édition revue, corrigée et augmentée, xxx-221 pp.

• type *Tout-li-Faut* :

**TOULIFAUT**, hameau à Germignonville, Eure-et-Loir. — *Tollifault* 1497 TF 189b § 444.  
**TOULIFAUT**, hameau à Voiron, Mayenne. — *Toulifaut* 1878 DTM.  
**TOULIFAUT**, maison à Luart, Sarthe. — *Toulifaut* 1847 DTS, *Tout-lui-faut* 1875 DTS, *Toulifaut* 1952 DTS.  
**TOULIFAUT**, maison à Saint-Pierre-de-Chevillé, Sarthe. — *Toulifaut* 1952 DTS.  
**TOULIFAUT**, maison à Sceaux, Sarthe. — *Toulifaut* 1952 DTS.  
**TOULIFAUT**, hameau à Béruges, Vienne. — *Toulifaut* 1437 TF 189b § 444.

• type *Tout-y-Faut* :

**TOUTIFAUT**, hameau non localisé de l'Allier. — *Toutifaut* f-19e s. NLF 551 § 2560.  
**TOUT-Y-FAUT**, hameau non localisé de Charente-Maritime. — *Tout-y-faut* f-19e s. NLF 551 § 2560.  
**TOUT-Y-FAUT**, hameau à Magny-Lambert, Côte-d'Or. — *Tout y Faut* 1371, *Toutifaut* 18e s. TF 189b § 444.  
— Ancienne ferme de l'abbaye de Quincy.  
**TOUTIFAUD**, village à Beugnon, Deux-Sèvres. — *Toutifaud* 1902 DTDS.  
**TOUTIFAUD**, ferme à Magné, Deux-Sèvres. — *Toutifaud* 1902 DTDS.  
**TOUT-Y-FAUT**, ferme à Cherveux, Deux-Sèvres. — *Tout-y-Faut* 1902 DTDS.  
**TOUT-Y-FAUT**, ferme à Saint-Liguaire, Deux-Sèvres. — *Tout-y-Faut* 1902 DTDS.  
**TOUT-Y-FAUT**, ferme à Vernou-en-Gâtine, Deux-Sèvres. — *Tout-y-Faut* 1902 DTDS.  
**TOUT-Y-FAUT**, hameau non localisé de la Drôme. — *Tout-y-faut* f-19e s. NLF 551 § 2560.  
**TOUT-Y-FAUT**, hameau non localisé de la Gironde. — *Tout-y-faut* f-19e s. NLF 551 § 2560.  
**TOUTIFAUT**, hameau non localisé d'Indre-et-Loire. — *Toutifaut* f-19e s. NLF 551 § 2560.  
**TOUT-Y-FAUT**, hameau non localisé de Lot-et-Garonne. — *Tout-y-faut* f-19e s. NLF 551 § 2560.  
**TOUT-Y-FAUT**, hameau non localisé du Nord. — *Tout-y-faut* f-19e s. NLF 551 § 2560.  
**TOUTIFAUT**, hameau non localisé du Puy-de-Dôme. — *Toutifaut* f-19e s. NLF 551 § 2560.  
**TOUT-Y-FAUT**, hameau non localisé de l'ancienne Seine-et-Oise. — *Tout-y-faut* f-19e s. NLF 551 § 2560.  
**TOUT-Y-FAUT**, hameau non localisé de l'Yonne. — *Tout-y-faut* f-19e s. NLF 551 § 2560.  
**TOUT-Y-FAUT**, hameau à La Louvière, province du Hainaut, Belgique [DNLW 586b]. — Ancienne dépendance de l'abbaye d'Aulne à La Louvière.

On rapprochera *a contrario* ces noms de lieux du microtoponyme anglais *Neednotts*, attesté à Awre dans le Gloucestershire, et formé sur la locution *need not* “(qui n’a) besoin de rien”, “(auquel) rien ne manque” [EFN 146].

La même triste évocation de la vacuité est vraisemblablement fournie par :

**PIÈCE DE VIDE GRANGE (LA)**, lieu-dit. à Ernes, canton de Morteaux-Coulibœuf, Calvados. — *Pièce de vide grange* ~1818, 1824 CN.

Le symbole de base de toute nourriture a longtemps été le pain. Ce mot lui-même est issu du latin *panis*, qui signifie étymologiquement “nourriture”. Sa cruelle absence semble être évoquée par le toponyme suivant (quoiqu’une altération populaire soit ici possible) :

**GUÈRE-EN-PAIN**, lieu-dit à Port-Mort, cn des Andelys, Eure. — *Guère-en-Pain* 1878 DTE.

Dans le même ordre d’idée, les types toponymiques *Trompe-Souris* et *Moque-Souris* sont tous deux bien connus <sup>4</sup>, et largement répandus dans la moitié nord de la France. Ils désignent de manière ironique des établissements peu prospères, où d’infortunés et chicoteurs muridés en manque de féculents risquaient de rester sur leur faim. Auguste Longnon [NLF 546 § 2546] n’envisage pour ces appellations que des noms de moulins, mais il est vraisemblable qu’ils ont pu symboliser la pauvreté ou le manque de réussite en général, et s’appliquer à des fermes et des manoirs, aussi bien que des moulins.

<sup>4</sup> Nous en avons déjà étudié les attestations normandes dans Dominique Fournier, “Surnoms de moulins en Normandie”, in *Bulletin de la Société historique de Lisieux* n° 60 (juin 2006), pp. 52-81.

- TROMPE-SOURIS**, hameau à Montanel, canton de Saint-James, Manche. — *Trompe Souris* 1954 INSEE.
- TROMPE-SOURIS**, lieu-dit à Saint-Clément, aujourd'hui Saint-Clément-Rancoudray, canton de Mortain, Manche. — *Trompe Souris* 1954 INSEE, 1993 PTT.
- TROMPE-SOURIS**, lieu-dit à Saint-Ovin, canton d'Avranches, Manche. — *Trompe Souris* 1978, 1993 PTT.
- TROMPE-SOURIS**, lieu-dit à Surtainville, canton des Pieux, Manche. — *Trompe Souris* 1993 PTT.
- TROMPE-SOURIS**, hameau à Coulonces, canton de Vire, Calvados. — *Trompe-Souris* 1883 DTC.
- MOULIN DE TROMPE-SOURIS (LE)**, moulin à Malloué, canton du Bény-Bocage, Calvados. — *Le Moulin-de-Trompe-Souris* 1883 DTC.
- TROMPE-SOURIS**, hameau à Montamy, cn du Bény-Bocage, C. — *Trompe-Souris* 1883 h DTC, *Trompe souris* 1946 h INSEE.
- TROMPE-SOURIS**, h. à Saint-Pierre-Tarentaine, cn du Bény-Bocage, C. — *Trompe-souris* 1946 h INSEE.
- TROMPE-SOURIS**, lieu-dit à La Carneille, canton d'Athis-de-l'Orne, Orne. — *Trompe Souris* 1986 PTT.
- TROMPE-SOURIS**, lieu-dit à Domfront, arrondissement d'Argentan, Orne. — *Trompe Souris* 1986 PTT.
- TROMPE-SOURIS**, hameau à Flers, arrondissement d'Argentan, Orne. — *Trompe Souris* 1954 INSEE, 1986 PTT.
- TROMPE-SOURIS**, lieu-dit à La Madeleine-Bouvet, canton de Rémalard, Orne. — *Trompe Souris* 1986 PTT.
- MANOIR DE TROMPE-SOURIS (LE)**, manoir au Ménil-Bérard, canton de Moulins-la-Marche, Orne. — *Manoir de Trompe Souris* 1986 PTT.
- TROMPE-SOURIS**, lieu-dit à Montsecret, canton de Tinchebray, Orne. — *Trompesouris* 1986 PTT.
- TROMPE-SOURIS**, lieu-dit à Saint-Michel-des-Andaines, canton de la Ferté-Macé, Orne. — *Trompe Souris* 1986 PTT.
- TROMPE-SOURIS**, lieu-dit à Bourth, canton de Verneuil-sur-Avre, Eure. — *Trompe-Souris* 1985 PTT.
- TROMPE-SOURIS**, lieu-dit à Fontaine-la-Soret, canton de Beaumont-le-Roger, Eure. — *Trompe-Souris* 1878 DTE.
- TROMPE-SOURIS**, ferme et bois à Plasnes, canton de Bernay, Eure. — *Trompe-Souris* 1877 DTE, 2000 IGN. — Section du Bois de Plasnes.
- ⇒ **RUE TROMPE-SOURIS**, rue à Plasnes, canton de Bernay, Eure. — *Rue Trompe Souris* 2005 PTT.
- TROMPE SOURIS (RUE)**, rue à Saint-André-de-l'Eure, chef-lieu de canton, Eure. — *Rue Trompe Souris* 1985, 2005 PTT.
- MOQUE-SOURIS**, hameau aux Loges Marchis, canton de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Manche. — *Moque Souris* 1954 INSEE, 1993 PTT.
- MOQUE-SOURIS**, lieu-dit à Saint-Pierre-de-Mailloc, canton d'Orbec, Calvados. — *Moque-Souris* 1946 h INSEE, *Moque-Souris* 1979 IGN, *Moque Souris* 2004 PTT.
- ANCIEN MOULIN DE MOQUE-SOURIS (L')**, moulin à Saint-Pierre-Canivet, canton de Falaise-Nord, Calvados. — *Ancien-Moulin-de-Manque-Souris* 1883 DTC.
- MOQUE-SOURIS**, hameau à Aubry-en-Eximes, canton de Trun, Orne. — *Moque Souris* 1954 INSEE.
- MOQUE-SOURIS**, hameau à Bizou, canton de Longny-au-Perche, Orne. — *Moque Souris* 1954 INSEE, 1986 PTT, *Moque Souri*, *Mauque Souris* 1986 PTT.
- MOQUE-SOURIS**, hameau à La Ferrière-au-Doyen, canton de Moulins-la-Marche, Orne. — *Mauque Souris* 1986 PTT, *Mauge-Souris* 2003 IGN, *Mauge Souris* 2005 PTT.
- MOQUE-SOURIS**, hameau à Tinchebray, Orne. — *Moque souris* 1954 INSEE, *Moque Souris* 1986, 2005 PTT.

Les types *Trompe-Souris* et *Moque-Souris* sont également bien attestés dans le nord-ouest de la France, et tout particulièrement dans la Sarthe. Citons donc, à titre indicatif :

- TROMPE-SOURIS**, hameau à Gourgé, Deux-Sèvres. — *Trompe-Souris* 1902 DTDS.
- TROMPE-SOURIS**, ferme à Saint-Loup-du-Dorat, Mayenne. — *Trompe-Souris* 1878 DTM.
- TROMPE-SOURIS**, closerie à Avesse, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.
- TROMPE-SOURIS**, lieu à Avoise, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.
- TROMPE-SOURIS**, maison (présumée détruite) à Coulongé, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.
- TROMPE-SOURIS**, bordage à Courcebœufs, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.
- TROMPE-SOURIS**, maison à Dissay-sous-Courcillon, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.
- TROMPE-SOURIS**, maison à Dollon, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.
- TROMPE-SOURIS**, lieu (présumé détruit) à Flée, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1875, 1952 DTS.
- TROMPE-SOURIS**, maison (présumée détruit) à Joué-en-Charnic, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.
- TROMPE-SOURIS**, bordage à Joué-l'Abbé, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.
- TROMPE-SOURIS**, bordage à Lavaré, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.
- TROMPE-SOURIS**, ferme à Lavernat, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.

**TROMPE-SOURIS**, a. nom d'une caserne au Mans, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, maison (présumée détruite) à Marigné, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, hameau à Meurcé, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, ferme à Neuville-sur-Sarthe, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, bordages à Parennes, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, lieu (préssumé détruit) à Piacé, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, maison à Pirmil, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, maison à Précigné, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, lieu (préssumé détruit) à Roëzé, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1875, 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, bordages à Rouessé-Fontaine, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, maison à Sainte-Jamme-sur-Sarthe, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, bordage à Saint-Georges-du-Bois, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, lieu (préssumé détruit) à Saint-Germain-du-Val, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, bordage à Ségrie, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, bordage et maison à Souigné-sur-Ballon, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, bordage à Teloché, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.  
**TROMPE-SOURIS**, maison à Vibraye, Sarthe. — *Trompe-Souris* 1952 DTS.

**MOCsOURIS**, hameau à Baulne, Aisne. — *Montsouris* 1753/1785 CC, *Mocsouris* 1871 DTA.  
**MOCsOURIS**, moulin à eau à Blesmes, Aisne. — *Mocsouris* 1871 DTA.  
**MOCQUE-SOURIS**, ferme aux Aubiers, Deux-Sèvres. — *Mocque-Souris* 1902 DTDS.  
**MOCQUE-SOURIS**, ferme à La Chapelle-Saint-Étienne, Deux-Sèvres. — *Mocque-Souris* 1902 DTDS.  
**MOCQUE-SOURIS**, ferme à Cherveux, Deux-Sèvres. — *Mocque-Souris* 1902 DTDS.  
**MOQUESOURIS**, ferme à Colombiers, Mayenne. — *Moquesouris* 1878 DTM.  
**MOQUESOURIS**, ferme à Daon, Mayenne. — *Moquesouris* 1878 DTM.  
**MOQUE-SOURIS (LES)**, hameau à Allonnes, Sarthe. — *Mesoury* 1764 DTS, *les Mocsouris* 1905 DTS, *les Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, moulin (préssumé détruit) à Assé-le-Boisne, Sarthe. — *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MAUVE-SOURIS**, maison à Avézé, Sarthe. — *Mauve-Souris* 1847, 1952 DTS [forme altérée; cf. le NL à Souigné-sous-Ballon].  
**MOQUE-SOURIS**, bordage à Beillé, Sarthe. — *Maucquesouris*, *Mocsouris* 17e s., *Mauxouris* 1861, 1881 DTS, *Montsouris* 1901 DTS, *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, lieu (préssumé détruit) à Chenu, Sarthe. — *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, bordage à Clermont-Cléans (Créans), Sarthe. — *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, ferme à Conflans, Sarthe. — *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, bordage à Écommoy, Sarthe. — *Mocsouris* 1753/1785 CC, *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, bordage à Maresché, Sarthe. — *Moquesouris* 1520 DTS, *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, bordage (préssumé détruit) à Montaillé, Sarthe. — *Moque-Souris* 18e s. DTS, *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, bordage à Oisé, Sarthe; ancien moulin; ruisseau affluent de celui de Fessard. — *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, hameau (préssumé détruit) à Saint-Marceau, Sarthe. — *Moque-Souris* 1861 DTS, *Maussouris* 1847 DTS, *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, maison à Saint-Martin-des-Monts, Sarthe. — *Mausourie* 1753/1785 CC, *Mausouris* s.d. EM, *Maussouris* 1881 DTS, *Monsouris* 1901 DTS, *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, bordage à Saint-Symphorien, Sarthe. — *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, hameau à Saint-Vincent-du-Lorouer, Sarthe. — *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, moulin (préssumé détruit) à Sillé-le-Guillaume, Sarthe. — *Moque-Souris* 1706 DTS, *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, hameau à Souigné-sous-Ballon, Sarthe. — *Maucsouris* 1715, *Mauquesouri* 1753/1785 CC, *Mauve-Soury* 1901 DTS, *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, ferme à Spay, Sarthe. — *Moque-Souris* 1952 DTS.  
**MOQUE-SOURIS**, bordage à Villaine-sous-Lucé, Sarthe. — *Moque-Souris* 1952 DTS.

Nous nous en voudrions de ne pas mentionner également ces deux variantes :

**MOQUE-RAT**, moulin à Beaumont-Pied-de-Bœuf, Sarthe; ruisseau, affluent de l'Ire. — *Fontaine Mocrat* 1706 DTS, *Mocqueras* 1875/1876 DTS, *Mocrat* 1881 DTS, *Moque-Rat* 1952 DTS.

**PIPE-SOURIS (RUE)**, rue à Melun, Seine-et-Marne. — *Rue Pipe-Souris* 2004 NDL 192 [formé sur l'ancien français *piper* "tromper"].

L'absence de nourriture, conséquence de la pauvreté de la terre, est également dénoncée en toponymie par la locution *sans repas*, et surtout par le très fréquent NL *Maurepas*, issu de l'ancien français *mal repast* "manque de nourriture", "mauvais repas".

**COUTURE SANS REPAS (LA)**, hameau à Notre-Dame-de-Courson, canton de Livarot, Calvados. — *La couture sans Repas* 1835 CN.

**MAUREPAS (LE)**, hameau à Cosqueville, canton de Saint-Pierre-Église, Manche. — *Le Maurepas* 1993 PTT.

**MAUREPAS**, hameau à Coulonges-les-Sablons, canton de Rémalard, Orne. — *Maurepas* 1986 PTT.

**MAUREPAS**, hameau à Saint-Maurice-lès-Charencey, canton de Tourouvre, Orne. — *Maurepas* 1986 PTT.

**MAUREPAS**, hameau et ferme à Ambenay, canton de Rugles, Eure. — *Maurepas* 1753/1785 h CC, 1877 m is DTE, *Ferme de Maurepas* 1985 PTT.

**MAUREPAS**, hameau et ancien fief à Bézu-la-Forêt, canton de Lyons-la-Forêt, Eure. — *Malum Repastum* s.d. (1380/1422) fief DTE [charte de Charles VI], *Maurepas* 1877 h DTE, *Maurepas, hameau Maurepas* 1985 PTT [ancien fief relevant de Gisors].

⇒ **SAINTE-CATHERINE-DE-MAUREPAS**, ancienne chapelle à Bézu-la-Forêt, canton de Lyons-la-Forêt, Eure. — *Ste Catherine de Maurepas* [graphie s.d. partiellement normalisée] 13e s. DNLE 188.

**MAUREPAS**, ancien lieu-dit à Louviers, arrondissement d'Évreux, Eure. — *Maurepas* 1251 DTE, *Maurepast* s.d. DTE [petit cartulaire de Saint-Taurin].

**MAUREPAS**, maison isolée au Tremblay-Omonville, canton du Neubourg, Eure. — *Maurepas* 1877 m is DTE.

**MAUREPAS**, hameau à Saint-Victor-sur-Avre, canton de Verneuil-sur-Avre, Eure. — *Maurepas* 1877 h DTE.

**FIEF MAUREPAS (LE)**, hameau à Saint-Maclou, canton de Beuzeville, Eure. — *Le fief Maurepas* 1747 fief ANDG 388 § CVII.

**MAUREPAS (LE)**, lieu-dit à Caudebec-lès-Elbeuf (paroisse de Saint-Jean-d'Elbeuf), arrondissement de Rouen, Seine-Maritime. — *Maurepas* 15e s. DTSM, *trriage du Morpas* s. ref. DTSM, *rue du Maurepas* 19e s. DTSM.

**MAUPAS (LE)**, hameau à Duclair, arrondissement de Rouen, Seine-Maritime. — *Sente qui maine au Maurepast* 1411 DTSM, *Maurepast* 1411 DTSM, *le Maupas* 1672 DTSM, *Maurepas* 1781 DTSM, *le Maupas* 1951 IGN, 1953 DTSM.

**MAUREPAS**, lieu à Frêneuse, canton de Caudebec-en-Caux, Seine-Maritime. — *Maurepas* 19e s. DTSM. — On dit aussi *Morpas*, *Maupas*, précise de DTSM.

**MAUREPAS**, ferme à Grandcourt, canton de Londinières, Seine-Maritime. — *Maurepast* 1400/1402, *chemin du Maurepast* [au fief de Saint-Nicolas de Puisenval] 1405 DTSM, *seigneurie de Morpa* 1632 DTSM, *Morpa* 1652 DTSM, *Maurepas* 1715 DTSM, 1757 CC, 1953 DTSM, *Ferme du Maurepas*, *Bois de Maurepas*, *le Chemin de Maurepas* 1956 IGN, *Maurepas* 1983 PTT.

Ce dernier type toponymique est également très répandu en France, particulièrement dans la moitié nord du pays :

**MAUREPAS**, ferme à Cugny, Aisne. — *Maurepast* 1373 DTA, *Hostel de Malrepast* 1532 DTA, *bois de Maupas* 1694 DTA, *Maurepas* 1877 DTA.

**MAUREPAS**, ancien fief à Missy-aux-Bois, Aisne. — *Maurepast* s.d. DTA.

**MAUREPAS**, ferme à Montigny-lez-Condé, Aisne. — *Morpas* 1760 DTA, *Maurepas* 1877 DTA.

**MAUREPAS**, bois à Neuville-en-Beine, Aisne. — *Maurepas* 1877 DTA.

**MAUREPAS**, hameau à Berry-Bouy, Cher. — *Malum repastum* 1261 TF 191a § 446.

**MAUREPAS**, ferme à Coulon, Deux-Sèvres. — *Malrepast* 12e s. DTDS, *Maurepas* 1558 DTDS.

**MAUREPAS**, ancien moulin à Loubillé, Deux-Sèvres. — *Le moulin Mourepas* 1748 DTDS.

**MAUREPAS**, ferme à Saint-Symphorien, Deux-Sèvres. — *Morepas* 1753/1785 CC.

**MAUREPAS**, h. à Dangeul, Sarthe. — *Maurepas* 1952 DTS.

**MAUREPAS**, a. mn à Saint-Vincent-su-Lorouer, Sarthe. — *Malrepast* 1265 DTS.

**MAUREPAS**, Somme. — *Malum Repastum* 1181, *Malrepat* 1201 TF 191a § 446.

**MAUREPAS**, Yvelines. — *De Malorepastu* av. 1105, *Maurepast* 1276 TF 191a § 446.

Doit-on voir une allusion similaire dans certains microtoponymes où figure l'adjectif *maigre* ? On peut en tout cas se poser la question. Ce dernier mot peut aussi bien se rapporter à la terre; cependant, ici encore, une *terre maigre* est susceptible d'engendrer la disette.

Les exemples normands ci-dessous sont de deux types : *Maigreville* et *Mont Maigre / Maigremont*. On peut voir dans ce dernier NL un hypallage (c'est la terre du mont qui est maigre, et par conséquent les gens qui en dépendent), ou un simple descriptif : "mont chétif, petit mont".

**MAIGREVILLE**, hameau à La Sauvagère, canton de la Ferté-Macé, Orne. — *Maigreville* 1986 PTT.

**MONT MAIGRE (LE)**, lieu-dit à Marigny, Manche. — *Le Mont Maigre* 1993 PTT.

**MAIGREMONT**, hameau et ancien fief à Saint-Cyr-du-Vaudreuil, aujourd'hui Le Val-de-Reuil, canton de Pont-de-l'Arche, Eure. — *Mesremont* 1584 DTE, *Maigremont* 1877 DTE [ancien fief relevant de la Londe].

On rapprochera ces deux types de l'attestation mayennaise suivant :

**MAIGRESOL**, ferme à Chemazé, Mayenne. — *Maigresol* 1878 DTM.

---

Nous terminerons ce bref tour d'horizon de la toponymie hypocallorique par l'examen d'une appellation de valeur discutée, attestée au moins deux fois en Normandie, à notre connaissance : *Gratte-Panche*.

**GRATIE PANCHE**, hameau et ancien fief à Manerbe, canton de Blangy-le-Château, Calvados. — *Gratapantia* 1147 DTC, *Gratepanse* 1723 CTDL, *Gratepanche* 1753/1785 CC, *Gratte-Panche* 1883 DTC, 1982 IGN, *Gratte Panche* 2003 PTT.

⇒ **LE RUISSEAU DE GRATIE-PANCHE**, ruisseau à Manerbe, canton de Blangy-le-Château, Calvados. — *R[uisse]au de Gratte-Panche* 1982 IGN [ce ruisseau a sa source à proximité du hameau homonyme; c'est un affluent rive droite du Ruisseau de la Forge Gallot, lui-même un sous-affluent du Ruisseau du Pré-d'Auge].

**GRATTEPANCHE**, hameau et ancienne chapelle à Cuverville-sur-Yères, canton d'Eu, Seine-Maritime. — *Rogero de Gratepanche* 1153 DTSM, *Roberto de Gratepanche armigero* 1214 DTSM, *1/4 de fief nommé Gratepanche* 1503 DTSM, *chapelle de Gratepanche fondée au manoir de Gratepanche en l'honneur des saints Nicolas et Antoine* 1513, 1520 DTSM, *hamel de Gratepanche* 1531 DTSM, *Gratepanche* 1558, 1571, 1614, 1585 DTSM, *confirmatio capelle ad honorem sancti Anthonii et Nicholai de Gratepanche* 16 s. DTSM, *Grattepanche* 1715 DTSM, *Gratepanche* 1757 DTSM, *Grattepanche* 1892 DTSM, *Gratte-Panche* 1957 IGN, *Grattepanche* 1953 DTSM, *Grattepanche*, *Grattepenche*, hameau *Grattepanche*, hameau *Grattepenche* 1983 PTT.

Pour rendre compte du type *Grattepanse / Grattepanche*, le bon abbé Ernest Nègre [TGF § 24900] invoque « oil *grate* "claie" [FEW IV 1294a] + *penche* "terrain en pente sur un chemin" [FEW VIII 185b], avec attraction de *panse / panche* "ventre" [FEW VII 565b] ». Le sens de "terrain en pente" est séduisant pour un toponyme, et rappelle un article de Jacques Astor<sup>5</sup> où sont évoqués un certain nombre de NL issus de *pensum* ← *pendere* "pencher". Cependant, toutes les attestations de ce type toponymique sont normano-picardes (Nord, Somme, Seine-Maritime, Calvados), et les formes en *-anse* y apparaissent le plus souvent comme des francisations de *-anche*. Dans ce cas, il s'agit bien d'une "panse", et il semble alors qu'il faudrait plutôt envisager le sens littéral, déjà proposé en son temps par Auguste Longnon [NLF § 2542] : lieu dont la pauvreté oblige à se "brosser le ventre", et qu'ont repris par la suite Albert Dauzat et Marie-Thérèse Morlet [DNLF 330b et Xa].

On peut même se demander, si l'on admet le sens de "gratte-panse", s'il s'agit toujours d'un toponyme en premier lieu : ainsi, *le pré Gratepanche* ~1815 CN à Saint-Ouen-le-Pin [canton de Cambremer, Calvados], suggère plutôt un NL formé sur un anthroponyme, en<sup>5</sup> Jacques Astor, "Pezade - Montpezat", *Nouvelle Revue d'Onomastique* 11-12, 1988, pp. 113-115.

l'occurrence un nom de famille GRATTEPANCHE, qui serait initialement un surnom d'indigent. Marie-Thérèse Morlet [DENF 477b] fait systématiquement venir le nom de famille du toponyme, mais l'inverse semblerait possible *a priori*, si l'on considère "gratte-panse" comme un sobriquet. Reste que certaines formes anciennes des anthroponymes suggèrent le cheminement NL → NP : ainsi, *Barnaldus de Gratepanche* [RADN § 90 ter]; mais ce nom apparaît dans une copie du 15<sup>e</sup> siècle de la falsification notoire d'un acte de Robert le Magnifique de 1032<sup>6</sup>, et doit être considéré avec prudence.

Existe-t-il des types comparables ? Bien sûr, on connaît la longue série des NL en *Gratte* + nom d'animal, dont *Gratte-Loup* est le mieux attesté. Les toponymes de ce genre n'ont apparemment rien à voir avec celui qui nous préoccupe, et désignent des lieux fréquentés par les animaux qu'ils signalent. On pourra par contre s'interroger sur le type *Mal-y-gratte*, susceptible de différentes interprétations : nom évocateur d'une terre particulièrement revêche, qu'il est inutile de gratter pour en tirer quelque chose, mais peut-être aussi ancien nom de moulin, analogue à *Malicorne* = *Mal-y-corne*<sup>7</sup> : à savoir, l'endroit où l'on gratte (à la porte)<sup>8</sup> pour son malheur, car on y sera mal reçu, ou l'on s'y fera voler.

**MALIGRATE**, ancien lieu-dit à La Chapelle-Gaudin, Deux-Sèvres. — *Terroir de Maligrate* 1334 DTDS.  
**MALIGRATTE**, lieu-dit à Vaux, Vienne. — *Maligrate* 1456 TF 189a § 444.

Afin de clore définitivement le chapitre des composés verbaux relatifs au manque de nourriture, nous ne manquerons pas de citer le type *Mangepaille*, relevé dans le Maine-et-Loire par Auguste Longnon [NLF 551 § 2560], qui semblerait évoquer le régime alimentaire auquel étaient réduits les habitants du lieu, faute d'autre nourriture.

Dominique FOURNIER



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- AbPN : Alexander Wyclif Reed, *Aboriginal Place Names*, 1967, réimpression par New Holland Publishers, Sidney / Melbourne / London / Cape Town, 1998.  
 ADN : *Atlas de Normandie*, Caen, 1962.  
 AL : *Annuaire du Lexovien*, Lisieux.  
 ANDG : Charles Bréard, *L'Abbaye de Notre-Dame de Grestain de l'ordre de Saint-Benoît à l'ancien diocèse de Lisieux*, A.Lestringant, Rouen, 1904.  
 APDL : Appendice au Pouillé du Diocèse de Lisieux, 15<sup>e</sup> s., in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903, pp. 265-267.  
 APN : George R. Stewart, *A Concise Dictionary of American Place-Names*, Oxford University Press, Oxford, 1986.  
 CC : Carte de Cassini, 1753/1785.  
 CN : Cadastre Napoléon.  
 CPFR : Cartulaire du prieuré de Saint-Cyr-de-Friardel [commune de Friardel, canton d'Orbec, Calvados], 13<sup>e</sup> s., BN [nouv. acq. latine 164].  
 CPNS : William J. Watson, *The History of the Celtic Place-Names of Scotland*, Edinburgh & London, 1926.

<sup>6</sup> De même, on note en 1332 dans les pouillés du Diocèse de Coutances le nom du *dominus de Gratechief*, patron de l'église de Saint-Pierre-Église [PDC 310D]. *Gratechief* "gratte-tête" semble ici être un toponyme (cf. Grattechef, hameau à Angoville-sur-Ay, canton de Lessay, Manche), mais le sémantisme suggère plutôt un nom de personne, et un cheminement NP > NL > NP.

<sup>7</sup> Pour ce dernier NL, nous renvoyons l'inlassable lecteur à l'article déjà cité de Dominique Fournier, "Surnoms de moulins en Normandie", in *Bulletin de la Société historique de Lisieux* n° 60 (juin 2006), pp. 52-81.

<sup>8</sup> On voudra bien se souvenir que, jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle au moins, l'usage de gratter à la porte avait concurrencé celui de heurter l'huis (d'aucuns disent aussi *frapper à la porte*, mais ce sont des barbares).

- réimpression par Irish Academic Press, Dublin, 1986.
- DENF : Marie-Thérèse Morlet, *Dictionnaire Étymologique des Noms de Famille*, Perrin, Paris, 1991.
- DENLS : Adolphe Gros, *Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie*, 1935, rééd. Les Imprimeries Réunies de Chambéry, 1982.
- DG : Dénombrement des généralités de 1713 [BN, ms. fr. 11385, f° 1 à 132].
- DNLE : Auguste le Prevost, *Dictionnaire des anciens noms de lieux du département de l'Eure*, 1839.
- DNLF : Albert Dauzat et Charles Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Larousse, Paris, 1963, rééd. Guénégaud, avec supplément de Marie-Thérèse Morlet.
- DNLW : Jean-Jacques Jaspers, *Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*, Racine, Bruxelles, 2005.
- DNZPN : Alexander Wyclif Reed, *The Reed Dictionary of New Zealand Place Names*, Reed, Auckland, 1975, nouvelle édition 2002.
- DTA : Auguste Matton, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne*, Paris, 1871.
- DTC : Célestin Hippeau, *Dictionnaire topographique du département du Calvados*, Paris, 1883.
- DTDS : Bélisaire Ledain, *Dictionnaire topographique du département des Deux-Sèvres*, Société française d'imprimerie et de librairie, Poitiers, 1902.
- DTE : Marquis de Blossville, *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*, Paris, 1878.
- DTM : Léon Maître, *Dictionnaire topographique du Département de la Mayenne*, Paris, 1878.
- DTS : Eugène Vallée, revu et publié par Robert Latouche, *Dictionnaire topographique du Département de la Sarthe*, Paris, 1952.
- EFN : John Field, *English Field Names, a Dictionary*, David & Charles, Newton Abbot, 1972.
- EPEN : Jean Bigot sieur de Sommesnil, *État des paroisses des élections de Normandie*, 1612/1636 [BN, ms. fr. 4620].
- ERB : État des revenus des bénéfices du clergé de Lisieux, 1760 [HEL I dxxvii-j-dxxxv].
- FCL : R. N. Sauvage, "Fragments d'un Cartulaire de Saint-Pierre-de-Lisieux (12e-13e ss.)", in *Études Lexoviennes III*, Paris / Caen, 1928, p. 325-357.
- FEW : Walther von Wartburg, puis Jean-Pierre Chambon, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Bâle, 1928-.....
- IEW : Julius Pokorny, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Francke Verlag, Berne, 1959 (t. I), 1969 (t. II).
- IGN : Cartes IGN (1 : 25 000, 1 : 100 000).
- INSEE : Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits de l'INSEE (Calvados, 1946; Manche 1954; Orne, 1954).
- FVO : Henri de Formeville, *Fiefs de la vicomté d'Orbec en l'année 1320*, in HEL II, p. 387-405.
- GDC : Adolphe Joanne, *Géographie du département du Calvados*, Paris, 1880.
- HEL : Henri de Formeville, *Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*, t. I et II, Lisieux, 1873, réimpression Le Portulan, Luneray, 1971.
- LTF : Albert Dauzat, *La Toponymie française*, Payot, Paris, 1939.
- NCE : François de Beaurepaire, *Les noms de communes et anciennes paroisses de l'Eure*, Picard, Paris, 1981.
- NDL : Bernard C. Galey, *Nom de Lieu !, Le cherche midi*, Paris, 2004.
- NLF : Auguste Longnon, *Les noms de lieux de la France*, Paris, 1920-1929; rééd. Champion, Paris, 1979.
- NPG : Marie-Thérèse Morlet, *les Noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle*, Paris, CNRS, t 1 1968; t 2 1972; t 3 1985.
- PDE : Pouillé du Diocèse d'Évreux, ~1370, in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903, pp. 179-199.
- PDL : Pouillé du Diocèse de Lisieux, ~1350, in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903, pp. 245-264.
- PLXDF : Auguste Le Prévost, *Pouillés du diocèse de Lisieux*, in Henri de Formeville, *Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*, Lisieux, 1873, réimpression Le Portulan, Luneray, 1971, t. I, pp. xxii-j-cx, Lisieux, 1873.
- PPR : Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903.
- PTT : Annuaire Téléphonique des P & T, puis, par convention, de France Télécom.
- RGEP : Roles par généralités et élections des paroisses de France et de leur imposition aux tailles, 1677 [BN, cinq cents Colbert, ms. 261 f° 229 à 275].
- SMC : Arcisse de Caumont, *Statistique Monumentale du Calvados*, Caen, 1857-1874.
- TF : Auguste Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.
- TGF : Ernest Nègre, *Toponymie Générale de la France*, Droz, Genève, t. 1 1990, tt. 2 et 3 1991.

## Exposition 2008

### La forêt du Billot, son histoire, ses petits métiers, sa verrerie, sa briqueterie

Comme nous l'annoncions dans notre précédent bulletin, notre prochaine exposition sera consacrée à la forêt du Billot. Nous avons eu l'occasion d'aborder, il y a quelques années les métiers du bois à travers l'exposition : « Le bois du sabot à la maison », nous ne nous attarderons donc pas sur les petits métiers. Nous nous contenterons de les évoquer dans la première salle d'exposition. Nous avons l'intention de porter nos efforts sur la verrerie, petite industrie installée dans la forêt, au milieu du XVIIe siècle par la famille de Brossard. La présence d'un sable riche en silice et de la forêt indispensable à cette activité gourmande en bois, explique cette implantation. Nous savons que les verriers fabriquaient surtout des contenants : bouteilles, flacon, gourdes etc., nous recherchons donc tous **les objets en verre** qui dorment peut-être dans les plus profonds recoins des caves ou qui ont été conservés par des collectionneurs avisés.

Autre industrie présente depuis le début du XIXe siècle peut-être même la fin du XVIIIe, la briqueterie. Des fours en ruine témoignent de cette activité qui perdurera jusqu'au milieu du XXe siècle. Quelques briques portent l'indication du lieu de leur fabrication : « Forêt de Montpinçon », « Forêt du Billot » ou encore « H. B » initiales d'un des premiers propriétaires : Henri de Beauney. Nous aimerions retrouver quelques uns de ces exemplaires ainsi que d'autres témoignages de la présence de briqueteries dans les environs du Billot : briques, tuiles, pavés, papier à en-tête, facture etc.

Nous recherchons également des documents sur la forêt et ses métiers : cartes postales, photographies, archives.

Nous vous remercions de l'aide que vous voudrez bien nous apporter et nous vous rappelons que nous **nous réunissons, à partir du mois d'avril, tous les samedis, à partir de 14h30, au Foyer**. Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées à ces réunions.

